

The MG logo consists of the letters 'M' and 'G' in a stylized, bold, white font. The 'M' is formed by two vertical bars connected at the top, and the 'G' is a simple block letter.

NOUVEAU MONDE GRAPHITE

# 2023 RAPPORT ESG

**Stimuler la durabilité  
et la responsabilité au sein  
de la révolution électrique**

Matériaux de batteries de graphite de source locale,  
éthique, carboneutre et traçable pour propulser  
la transition énergétique propre





## À propos du rapport

### COUVERTURE

Josée, Philippe et Éric, membres de notre équipe Matériaux de batterie, prennent la pose dans notre installation de purification de la phase 1 lors d'une séance de travail technique sur l'optimisation du procédé. La technologie de purification exclusive de NMG offre une alternative plus écologique à celle actuellement utilisée dans la production traditionnelle de matériel d'anode en tirant parti de l'hydroélectricité propre plutôt que de la lixiviation à l'acide utilisant des produits chimiques nocifs.

### CONTENU

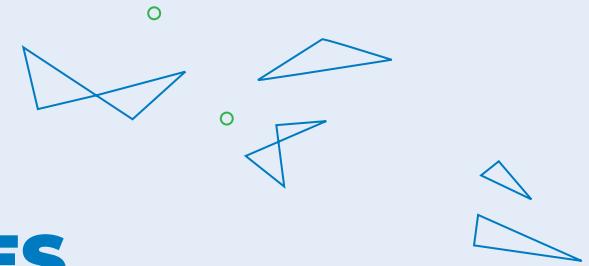
Les informations contenues dans le présent rapport concernent les activités de Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG », « nous » ou la « Société ») qui ont trait aux opérations de la phase 1 de la Société, à la mine Matawinie et à l'usine de matériaux de batterie de Bécancour prévues de la phase 2, au projet minier Uatnan envisagé ainsi qu'au développement de l'entreprise.

Notre rapport environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») divulgue les données relatives à l'année se terminant le 31 décembre 2023 ainsi que des développements importants jusqu'au 30 avril 2024. Tous les montants présentés dans le présent rapport sont en dollars canadiens (« CAD »), la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

### DATE DE PUBLICATION

15 mai 2024

Les questions et les commentaires concernant le rapport et les efforts de NMG en matière de développement durable sont les bienvenus. Vous pouvez communiquer directement avec Julie Paquet, notre vice-présidente, Communications et Stratégie ESG, à l'adresse [jpaquet@nmg.com](mailto:jpaquet@nmg.com).



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Échos de nos dirigeants</b>	<b>03</b>	<b>Centrée sur les gens</b>	<b>31</b>
Tendances, résilience et impact : Discussion sur l'ESG	04	Équipe Nouveau Monde	32
		Engagement des parties prenantes	39
<b>NMG en bref</b>	<b>07</b>	<b>Excellence environnementale</b>	<b>45</b>
Survol de l'entreprise	08	Gestion environnementale	47
Du minéral aux matériaux de batterie	10	Action climatique	52
Philosophie et promesse de développement durable	12	<b>Index de divulgation</b>	<b>57</b>
<b>Notre boussole ESG</b>	<b>13</b>	Références	70
Reconnaissance de nos impacts	15	Mise en garde	71
Tracer une voie durable pour l'avenir	17		
<b>Une saine gouvernance</b>	<b>23</b>		
Structures et surveillance	24		
Leadership en action	29		





# Échos de nos dirigeants



**Arne H Frandsen**

Président du conseil d'administration

**Eric Desaulniers**

Fondateur, président et chef de la direction

## TENDANCES, RÉSILIENCE ET IMPACT : DISCUSSION SUR L'ESG

**Arne H Frandsen, président du conseil d'administration, et Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction, discutent des progrès réalisés par NMG dans le cadre de notre feuille de route ESG et des principales tendances que nous observons.**

2023 a battu des records. L'année la plus chaude depuis 1850<sup>1</sup>, et de loin. Des événements extrêmes dans le monde entier, y compris des incendies de forêt massifs détruisant 45,7 millions d'acres au Canada et affectant la qualité de l'air à travers toute l'Amérique du Nord<sup>2</sup>. Mais aussi des investissements sans précédent dans la transition énergétique – 1,8 trillion \$ US – et une adoption sans précédent des véhicules électriques<sup>3</sup>. Dans ce contexte d'extrêmes, nos dirigeants échangent sur les principaux enjeux ESG et l'approche de NMG sur ces questions.

**Comment NMG a-t-elle intégré les considérations ESG dans sa stratégie commerciale et comment cet alignement contribue-t-il à la création de valeur à long terme ?**

**ERIC :** Dès le départ, j'ai voulu renouveler le modèle minier traditionnel. Explorer de nouveaux territoires avec des technologies novatrices, extraire des ressources avec des équipements lourds électrifiés inédits, établir des partenariats avec les communautés et les Premières Nations dès le début pour concevoir les projets en fonction des priorités locales, développer des technologies de traitement propres exclusives et des matériaux de batterie sur mesure pour répondre aux besoins d'un marché nord-américain naissant, collaborer de manière transparente avec les clients, les pairs et les régulateurs pour placer la barre plus haut en matière d'innovation et de performance. Les exemples ne manquent pas et l'idée est la même : un nouveau modèle d'entreprise pour un monde durable – Nouveau Monde.

**ARNE :** Et cette proposition de valeur « durabilité par design » continue d'attirer les parties prenantes, les clients et les investisseur-euses vers NMG. Nous sommes en train d'écrire un chapitre unique dans le mouvement mondial de transition énergétique. Les leaders de différents horizons – marchés des capitaux, fabrication de batteries et de véhicules électriques, gouvernements, fournisseurs, etc. – reconnaissent cette approche visionnaire et comprennent l'avantage d'être à l'avant-garde de ce changement. Cela devrait se traduire en multiples bénéfices : croissance économique, sécurité de l'approvisionnement, vitalité des communautés, expansion de la propriété intellectuelle et des performances technologiques, et résilience face aux changements climatiques, entre autres.

<sup>1</sup> World Meteorological Organization, mars 2024

<sup>2</sup> National Centers for Environmental Information, janvier 2024

<sup>3</sup> BloombergNEF, janvier 2024

### Comment veillez-vous à ce que les principes ESG soient intégrés dans l'ensemble des opérations et des processus décisionnels de la Société, plutôt que d'être traités comme une question distincte ou périphérique ?

**ERIC :** Chez NMG, le développement durable est notre principal facteur de différenciation sur le marché. Les principes ESG sont au cœur du développement de nos produits, de l'innovation dans le développement de nos procédés et de la réduction de l'impact potentiel de la construction et de l'exploitation de nos opérations. C'est également un cri de ralliement pour nos employé-es qui sont fier-ères de faire les choses différemment, en pensant aux gens et à la planète. La durabilité imprègne véritablement tous les niveaux de nos activités et de nos décisions.

En outre, nous avons nommé une équipe spécialisée chargée de comprendre et de gérer nos risques et nos opportunités, d'accompagner nos employé-es, nos fournisseurs et nos partenaires dans l'amélioration de nos pratiques, de surveiller l'environnement réglementaire et de rendre compte de nos progrès directement au conseil d'administration et à nos actionnaires et parties prenantes par l'intermédiaire de ce même rapport. Cette équipe a carte blanche pour interagir à l'intérieur et à l'extérieur de la Société afin d'amplifier notre impact.

### Pouvez-vous donner des exemples de la manière dont la priorité accordée au développement durable a conduit à des avantages commerciaux tangibles pour l'entreprise ?

**ARNE :** Nos ententes de vente « offtake » pluriannuelles avec les leaders mondiaux Panasonic Energy<sup>4</sup> et GM<sup>5</sup>, accompagnés d'une participation au capital et d'investissements supplémentaires prévus, en sont la preuve. Être en phase avec la vision de nos clients en matière de développement durable, garantir des pratiques conformes aux normes internationales et offrir un produit éthique et

carboneutre sont des facteurs ayant joué un rôle important dans la signature de ces ententes structurantes. À mesure que les gouvernements adoptent des réglementations plus strictes en matière d'approvisionnement, d'empreinte carbone et de transparence, l'attractivité commerciale de NMG ne cesse de croître.

### À cet égard, quelles mesures NMG a-t-elle prises pour améliorer la transparence et la résilience de la chaîne d'approvisionnement en réponse à une surveillance accrue ?

**ERIC :** Notre initiative phare d'électrification de la mine de Matawinie démontre notre engagement à collaborer avec notre chaîne d'approvisionnement pour trouver des solutions adaptées. Grâce à nos ententes définitives avec Caterpillar Inc., le développement d'une solution intégrée couvrant une flotte d'équipements à zéro émission de gaz d'échappement et une infrastructure de soutien est en cours. Des modèles d'apprentissage précoce « Early Learners » et des unités pilotes seront testés sur notre site afin d'évaluer leur adaptabilité et leurs performances dans une variété de conditions météorologiques, de terrains et de scénarios opérationnels.

Au-delà de ces partenariats innovants, nous mettons en œuvre des systèmes pour évaluer et gérer correctement les risques et les impacts potentiels liés à nos achats. L'adhésion au code de conduite des fournisseurs de NMG est désormais une condition nécessaire pour faire affaires avec nous. De même, des critères ESG sont mis en œuvre dans notre processus d'appel d'offres afin de garantir le respect des exigences environnementales et sociales. En ce qui concerne les questions relatives à l'esclavage moderne, nous intégrons également une évaluation des risques systématisée et une divulgation annuelle. Notre objectif est de rehausser les pratiques dans notre écosystème commercial et de garantir à nos parties prenantes et à nos clients que notre promesse ESG s'étend à l'ensemble de notre chaîne de valeur.



Eric et Arne discutent lors d'une visite du site de la mine Matawinie.

<sup>4</sup> Panasonic Energy Co., Ltd (« Panasonic Energy »), filiale en propriété exclusive de Panasonic Holdings Corporation (« Panasonic »)

<sup>5</sup> General Motors Holdings LLC, filiale en propriété exclusive de General Motors Co. (collectivement, « GM »)



### Comment anticipez-vous l'évolution et l'impact des considérations ESG sur votre secteur, et comment NMG se prépare-t-elle à ces changements ?

**ARNE:** Tout est dynamique, surtout dans l'environnement actuel ! Bien que les pratiques varient selon les juridictions, les principes ESG sont généralement intégrés dans l'industrie minière, en partie à cause de la nature extractive de nos opérations. Mais à mesure que le marché des véhicules électriques se développe et que la réglementation se renforce, les constructeurs automobiles sont confrontés à de nouveaux défis pour garantir la conformité aux exigences et aux attentes des utilisateur·rices finaux, la transparence et la traçabilité de l'approvisionnement, le suivi et la divulgation des données sur les indicateurs sociaux et environnementaux clés des composants de batterie, la circularité pour garantir l'approvisionnement et la durabilité des matériaux essentiels, pour n'en citer que quelques-uns. Le prochain chapitre de l'industrie sera marqué par ces thèmes et les performances seront suivies de près.

NMG a déjà acquis une certaine maturité en ce qui concerne sa gestion, l'amélioration continue et la valeur ajoutée sur ces sujets ESG clés. Nous intégrons le marché avec de solides bases, l'agilité nécessaire pour incorporer des pratiques supplémentaires en accord avec les exigences commerciales et réglementaires, et le désir de collaborer en vue d'un changement positif dans l'industrie.

### Comment le plan d'affaires de NMG s'accorde-t-il avec les tendances ESG émergentes ou les changements réglementaires ?

**ERIC:** À mon avis, les principales tendances ESG qui se cristallisent concernent la divulgation, l'énergie et la biodiversité. La convergence tant attendue des normes de divulgation en matière de développement durable, y compris la divulgation du champ d'application 3, et leur intégration dans les rapports financiers constituent une victoire majeure pour l'évaluation adéquate de la performance d'une entreprise par les parties prenantes, les investisseur·euses, les gestionnaires d'actifs et les clients. La normalisation et la reddition de compte contribueront à consolider notre position de producteur de graphite naturel « à l'avant-garde de l'industrie »<sup>6</sup>.

L'énergie et la décarbonation vont de pair. La transition vers les sources renouvelables et les technologies propres est propulsée par les minéraux. Alors que ce changement global s'accélère – qu'il soit motivé par des efforts environnementaux ou des changements géopolitiques – la demande de matériel

d'anode actif carboneutre continue d'augmenter. NMG est positionnée au premier plan du marché occidental grâce à sa production locale, entièrement intégrée, évolutive et conforme aux normes ESG. La majeure partie de la production de notre phase 2 étant réservée, notre phase 3 d'expansion via le projet minier d'Uatnan offre une voie claire vers la croissance de l'entreprise en fonction de l'évolution du marché.

Enfin, la biodiversité apparaît rapidement comme la prochaine urgence à traiter pour le bien-être de la planète et des communautés. Mesurer et gérer la nature sera une nouveauté pour de nombreuses industries et organisations. Chez NMG, nous avons été clairs sur notre engagement envers aucune perte nette. Nous y parvenons grâce à la conception durable de nos installations, à des mesures de protection actives, à une restauration progressive et à des initiatives d'amélioration proactives.

**ARNE:** Bravo ! Le fait d'être des leaders et des innovateurs a renforcé notre compétitivité et a attiré chez NMG des employé·es, des partenaires et des actionnaires partageant les mêmes idées. Pussions-nous continuer sur cette voie afin d'élargir le champ des possibles en matière d'entreprise responsable.

En route,  
Wapita Nikanik,  
nik8nosada,  
Nikanitetau,



**Arne H Frandsen**  
Président du conseil d'administration



**Eric Desaulniers**  
Fondateur, président et chef  
de la direction

<sup>6</sup> Benchmark Mineral Intelligence, novembre 2023



# NMG en bref

# SURVOL DE L'ENTREPRISE

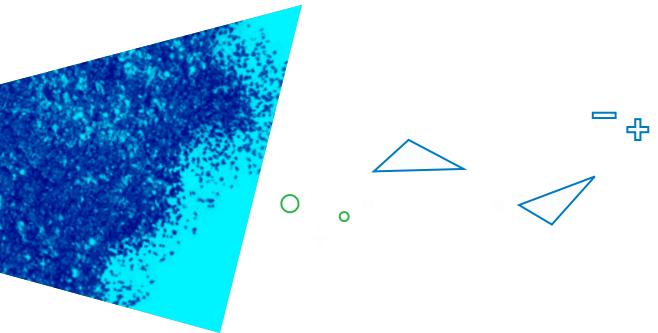
Nouveau Monde Graphite est une entreprise intégrée qui développe des activités minières responsables et des opérations de fabrication avancée afin d'offrir à l'économie mondiale du matériel d'anode actif carboneutre pour propulser les véhicules électriques et les systèmes de stockage d'énergie renouvelable.

- + Vision** Favoriser la transition vers un avenir décarboné et juste grâce à des solutions durables à base de graphite.
- + Mission** Offrir les matériaux avancés de graphite les plus écologiques avec une empreinte carboneutre pour un monde durable.
- + Valeurs** Bienveillance, responsabilité, ouverture, intégrité et esprit entrepreneurial.

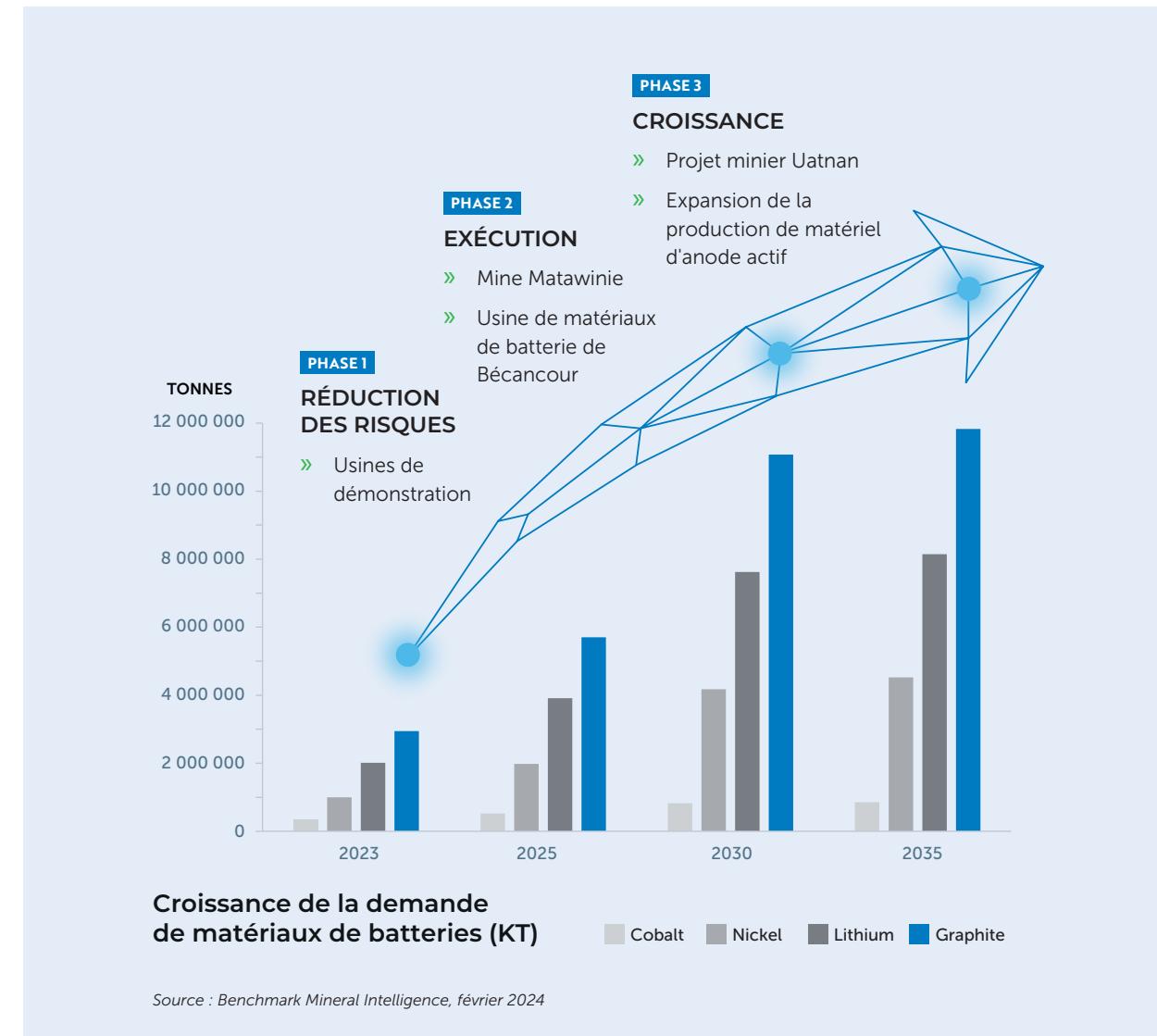
Basée au Québec, au Canada, NMG se concentre sur la valorisation de ses gisements de classe mondiale et de son portefeuille de technologies exclusives pour développer ce qui devrait être la première et la plus grande production pleinement intégrée de graphite naturel en Amérique du Nord.

Notre équipe, composée de plus de 100 employés talentueux-euses issus de divers milieux, soutient activement les activités de nos installations de la phase 1, tout en se préparant à assurer le succès commercial de la mine Matawinie et de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2. Notre récente acquisition du projet minier Uatnan constitue une base solide pour l'expansion au-delà, à mesure que la demande de matériel d'anode actif augmente.

Aux portes du marché, notre stratégie commerciale s'appuie sur des gisements de graphite de premier ordre, des écotecnologies de fabrication avancées exclusives, une équipe mobilisée et expérimentée, une hydroélectricité propre qui alimente nos opérations et un engagement résolu en matière ESG.



Nous mettons en œuvre un plan de développement par étapes pour réduire les risques de nos projets, progresser vers la commercialisation et préparer une feuille de route pour la croissance.



# En voie de devenir LE PLUS GRAND PRODUCTEUR INTÉGRÉ DE GRAPHITE NATUREL D'AMÉRIQUE DU NORD

Nous nous efforçons d'établir un approvisionnement clé en main entièrement intégré, local, carboneutre et traçable de matériel d'anode actif pour l'Occident.



**Uatnan**  
**Mine et concentrateur**  
 Projet minier en développement



**PHASE 3** Production envisagée de 500 000 tpa de concentré de graphite

**Matawinie**  
**Mine et concentrateur**



**PHASE 1** En opération  
**PHASE 2** Production prévue de 103 000 tpa de concentré de graphite

**Bécancour**  
**Usine de matériaux de batterie**



**PHASE 1** En opération  
**PHASE 2** Production prévue de 43 000 tpa de matériel d'anode actif

CANADA

QUÉBEC

Montréal

ÉTATS-UNIS

Détroit

New York

# DU MINERAI AUX MATÉRIAUX DE BATTERIE

## Mine Matawinie

À la mine Matawinie, située à 120 km au nord de Montréal, nous poursuivons le développement de notre propriété de graphite phare, détenue à 100 % par NMG, afin de produire une moyenne de 103 000 tonnes par année (« tpa ») de concentré de graphite sur la durée de vie de la mine, soit 25 ans. Des réserves minérales importantes et de qualité, une main-d'œuvre qualifiée, des infrastructures existantes, la proximité de centres urbains et un écosystème régional dynamique constituent une base solide pour cette opération.

En réinventant les pratiques traditionnelles pour limiter les impacts potentiels et planifier au-delà de la durée de vie de la mine, NMG a développé la mine Matawinie en plaçant les considérations environnementales et sociales au premier plan. La collaboration active avec la Première Nation Atikamekw et la communauté locale, combinée à l'engagement de pleine électrification et l'intégration de pratiques novatrices, font de Matawinie **un modèle pour l'avenir de l'exploitation minière**.

Le projet a été examiné et approuvé par les autorités gouvernementales. Nous avons depuis lancé les travaux préliminaires de construction de la route d'accès de 8 km, des principales infrastructures environnementales et de la plateforme industrielle pour le concentrateur. L'ingénierie détaillée, les activités d'approvisionnement, la planification de la construction et le développement de l'électrification progressent en parallèle.

## Usine de matériaux de batterie de Bécancour

L'usine de matériaux de batterie de Bécancour, prévue à Bécancour, au Québec, à environ 150 km au nord-est de Montréal, sur le fleuve Saint-Laurent, constitue la **plateforme de fabrication avancée complète de NMG pour la transformation à valeur ajoutée du graphite**. Cette installation devrait fournir au marché environ 43 000 tpa de matériel d'anode actif ainsi que d'autres produits spécialisés.

La majeure partie de la production de la mine Matawinie sera utilisée comme matière première dans cette usine, ce qui permettra de tirer parti de l'efficacité opérationnelle, de la traçabilité des produits et des marges plus importantes offertes par le modèle d'entreprise verticalement intégré de NMG. Grâce à la transformation à valeur ajoutée, le matériel d'anode actif est perfectionné en étroite collaboration avec les clients afin de répondre aux spécifications uniques de leurs batteries et d'en optimiser la performance.

Le site de 200 000 m<sup>2</sup> de NMG, situé au cœur de la « filière batterie » du gouvernement du Québec, bénéficie d'une infrastructure industrielle solide, d'un accès à une hydroélectricité propre et abordable, d'un approvisionnement direct en produits chimiques nécessaires, d'un bassin régional de main-d'œuvre qualifiée ainsi que d'une base logistique multimodale (port international, chemin de fer et voie rapide) à proximité des marchés américain et européen.

L'ingénierie, l'optimisation des procédés, l'obtention des permis, l'approvisionnement et l'engagement auprès des parties prenantes avancent en vue de la construction.

## Projet minier Uatnan

S'appuyant sur l'important gisement du lac Guéret, désormais détenu à 100 % par NMG, le projet minier Uatnan renforce notre vision à long terme d'être une force dominante de production de matériel d'anode actif carboneutre pour le marché occidental. Prévu comme la phase 3 d'expansion de NMG, il est planifié en mettant l'accent sur les matières premières pour batteries afin de soutenir nos discussions commerciales actuelles et les conditions d'un marché en plein essor<sup>7</sup>.

Les paramètres opérationnels mis à jour pour cette propriété, y compris des pratiques minières responsables, visent maintenant la production d'environ 500 000 tpa de concentré de graphite sur une durée de vie de la mine de 24 ans. Le projet minier Uatnan est actuellement **l'un des plus grands projets de graphite naturel en cours de développement dans le monde**.

À mesure que nous bâtissons nos relations avec la Première Nation Innue de Pessamit, la communauté et les parties prenantes locales, NMG se prépare à des études ultérieures. Fidèles à nos valeurs, nous nous engageons à mener un processus responsable, durable et inclusif pour faire passer le projet minier Uatnan de l'étape de l'opportunité à celle de l'ingénierie, de la construction et de la production commerciale.



Matawinie



Bécancour



Uatnan

<sup>7</sup> Benchmark Mineral Intelligence, janvier 2024

## Ressources exceptionnelles

De l'exploitation des usines à la R&D, en passant par l'administration, la gestion environnementale et l'ingénierie, **notre équipe réunit des connaissances, des capacités et des profils diversifiés** pour faire avancer nos activités. Nous considérons nos employé-es comme notre plus grand atout, car ils et elles contribuent à faire avancer nos projets, à soutenir l'innovation et à élever notre vision.

Les gisements Matawinie et lac Guéret, les deux plus grandes propriétés de graphite en Amérique du Nord, constituent une base solide pour notre modèle de production. Avec des **ressources minérales combinées de près de 186 Mt<sup>8</sup>**, ces actifs sous-tendent une capacité de production à long terme et des concentrés de graphite de haute qualité.

Au nombre des réseaux énergétiques les plus verts au monde<sup>9</sup>, **l'hydroélectricité propre, abordable et fiable** du Québec offre un cadre durable et attrayant pour notre production. L'hydroélectricité est un pilier exceptionnel pour des opérations compétitives en termes de coûts dans notre secteur énergivore, ainsi que pour la mise en œuvre de notre stratégie d'action climatique.

## Technologies

Grâce à des procédés de transformation exclusifs, NMG produit du matériel d'anode actif d'une pureté allant jusqu'à 99,99 %. Des simples circuits de broyage et de flottation de notre concentrateur de phase 1 de Matawinie, qui produisent des paillettes pures à 97 % dans une variété de tailles, à notre technologie de purification thermochimique en instance de brevet, qui évite l'utilisation d'acide fluorhydrique au profit de températures élevées, nous avons placé l'empreinte environnementale de nos **procédés propres** et nos produits au centre de notre modèle d'affaires.

Chaque étape de notre chaîne de valeur intégrée est conçue pour améliorer les propriétés des matériaux, permettre l'adaptation des produits à une variété de spécifications et s'aligner sur les exigences du marché en matière de solutions de graphite hautement performantes. Notre laboratoire dédié aux batteries offre une capacité interne, une flexibilité et une rapidité d'exécution pour tester les matériaux avancés et les spécifications pour les clients.

Conscient de la rapidité du développement des technologies propres et s'efforçant d'améliorer l'ADN environnemental et éthique de ses produits, NMG maintient un **large portefeuille de projets de R&D**. La recherche d'élite et la collaboration étroite avec les universités, les gouvernements, les centres de transfert de technologie et les partenaires industriels complètent les efforts de nos propres équipes de R&D et d'ingénierie.



<sup>8</sup> L'estimation actuelle des ressources minérales de Matawinie, en vigueur à partir du 19 mars 2020, et l'estimation actuelle des ressources minérales d'Uatnan, en vigueur à partir du 10 janvier 2023

<sup>9</sup> Hydro-Québec, 2023



# PHILOSOPHIE ET PROMESSE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous sommes NMG, une entreprise axée sur les normes ESG qui cherche à repenser les pratiques traditionnelles du secteur minier et les technologies à la base de la fabrication des matériaux de batteries afin d’approvisionner les marchés occidentaux dans la transition vers un monde décarbonisé.

Notre modèle d’affaires s’inscrit dans l’action climatique. Le développement durable guide notre éthique d’entreprise et notre développement.

Nous nous engageons à adopter une approche holistique pour gérer notre stratégie, nos opérations et nos relations. Grâce à une gouvernance robuste, à une équipe engagée et diversifiée ainsi qu’à de solides principes ESG, nous avançons nos projets et faisons croître la Société.

Nous comprenons la responsabilité et l’unique privilège de contribuer à la valorisation de ressources minérales abondantes. En collaboration avec notre équipe, nos partenaires d’affaires, nos communautés, les Premières Nations et nos principales parties prenantes, nous nous efforçons d’être un modèle dans le développement d’opérations minières responsables et la fabrication de matériaux avancés écologiques.

**Nous cherchons à prévenir, à minimiser et à gérer les risques sociaux, environnementaux et liés à la santé et à la sécurité au travail qui peuvent découler de nos activités, en plus d’œuvrer proactivement à générer des retombées positives. Cette approche attentive guide nos décisions, nos comportements, nos politiques et nos opérations en vue d’assurer le bien-être des personnes et des communautés ainsi que de protéger l’environnement.**

Nous nous engageons à respecter cette promesse et aspirons à accroître la durabilité de notre secteur et des industries que nous desservons.



# Notre boussole ESG



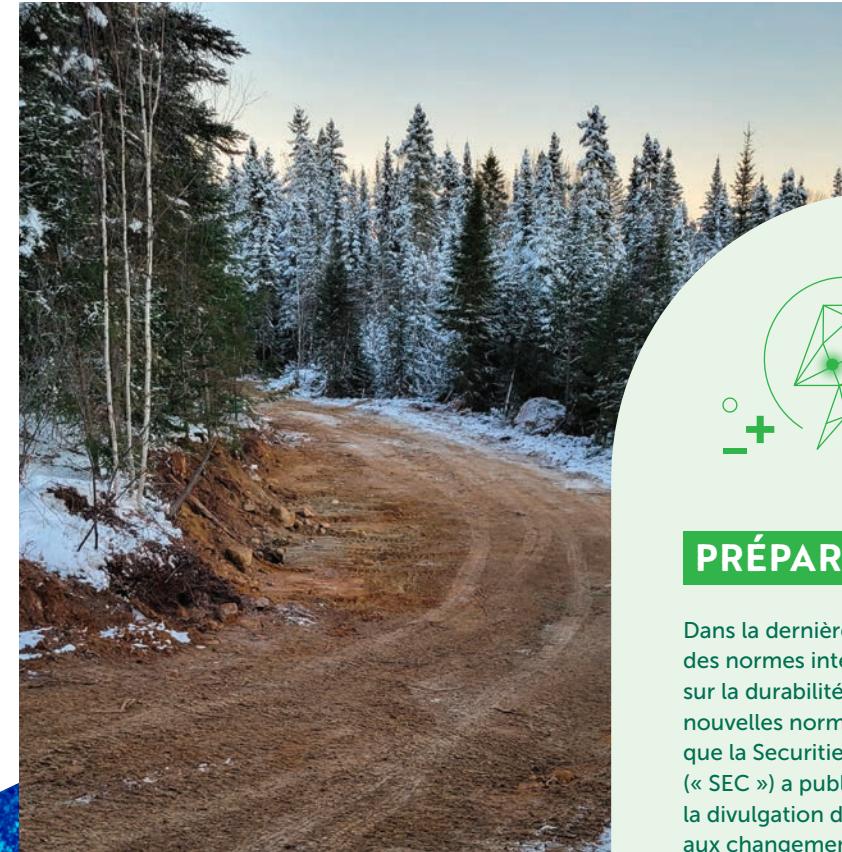
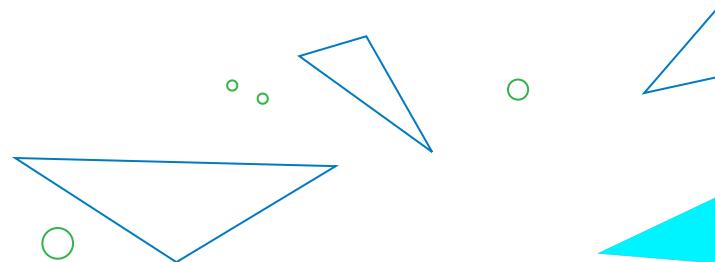
Depuis la création de la Société, nous avons mis l'accent sur le développement durable, la responsabilité et l'amélioration continue. Chez NMG, nous investissons temps et efforts à chaque niveau de l'organisation et à chaque stade de notre développement pour intégrer les meilleures pratiques ESG. Nous visons ainsi à minimiser notre empreinte et à maximiser notre contribution.

Nos principes ESG nous guident pour vérifier, mesurer, adapter et améliorer notre solide modèle d'affaires. Notre performance à l'égard des questions d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance est tout aussi importante que les paramètres financiers à partir desquels nous édifions la Société.

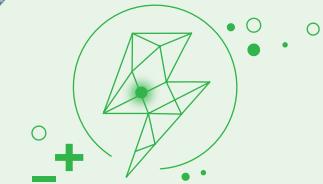
Nous avons adopté une politique « portes ouvertes » sur tous nos sites, invitant les membres des communautés, les autorités de réglementation, les actionnaires, les médias, les représentant-es politiques et même nos opposant-es à visiter nos installations, à échanger avec notre équipe et à constater par eux-mêmes comment nous respectons notre promesse de développement durable. Depuis 2020, nous assurons également la divulgation publique de notre approche managériale, de nos pratiques et de notre performance vis-à-vis de normes reconnues. Nous croyons que l'établissement de relations de confiance avec nos parties prenantes doit reposer sur la transparence.

Nous appuyant sur cette assise, nous publions le présent rapport dans le cadre de notre cycle annuel de divulgation. Ce rapport a été rédigé en suivant les normes de la Global Reporting Initiative (« GRI ») et de la Value Reporting Foundation (normes SASB) pour le secteur des mines et des métaux, de même que les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »). Nous y avons aussi inclus nos contributions aux objectifs de développement durable (« ODD ») des Nations unies et notre progression vers les principes du Pacte mondial des Nations unies (« PMNU ») en ce qui a trait aux droits de la personne, à la main-d'œuvre, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

De plus, NMG remplit volontairement le questionnaire du CDP pour faire état de sa gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques, de sa performance environnementale, de ses efforts de réduction des gaz à effet de serre (« GES ») et de son action climatique (pour en savoir plus, se reporter à la section [Évaluations](#) à la p. 20).



Piste de motoneige aménagée par NMG aux abords de la mine Matawinie pour séparer les activités récréatives et la circulation dans le secteur.



## PRÉPARER L'AVENIR

Dans la dernière année, le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (« ISSB ») a adopté les nouvelles normes IFRS S1 et IFRS S2, alors que la Securities and Exchange Commission (« SEC ») a publié une nouvelle règle sur la divulgation de renseignements relatifs aux changements climatiques pour les investisseurs-euses. Visant à s'y conformer, NMG planifie activement la transition progressive de sa divulgation ESG à même son processus d'information financière.

# RECONNAISSANCE DE NOS IMPACTS

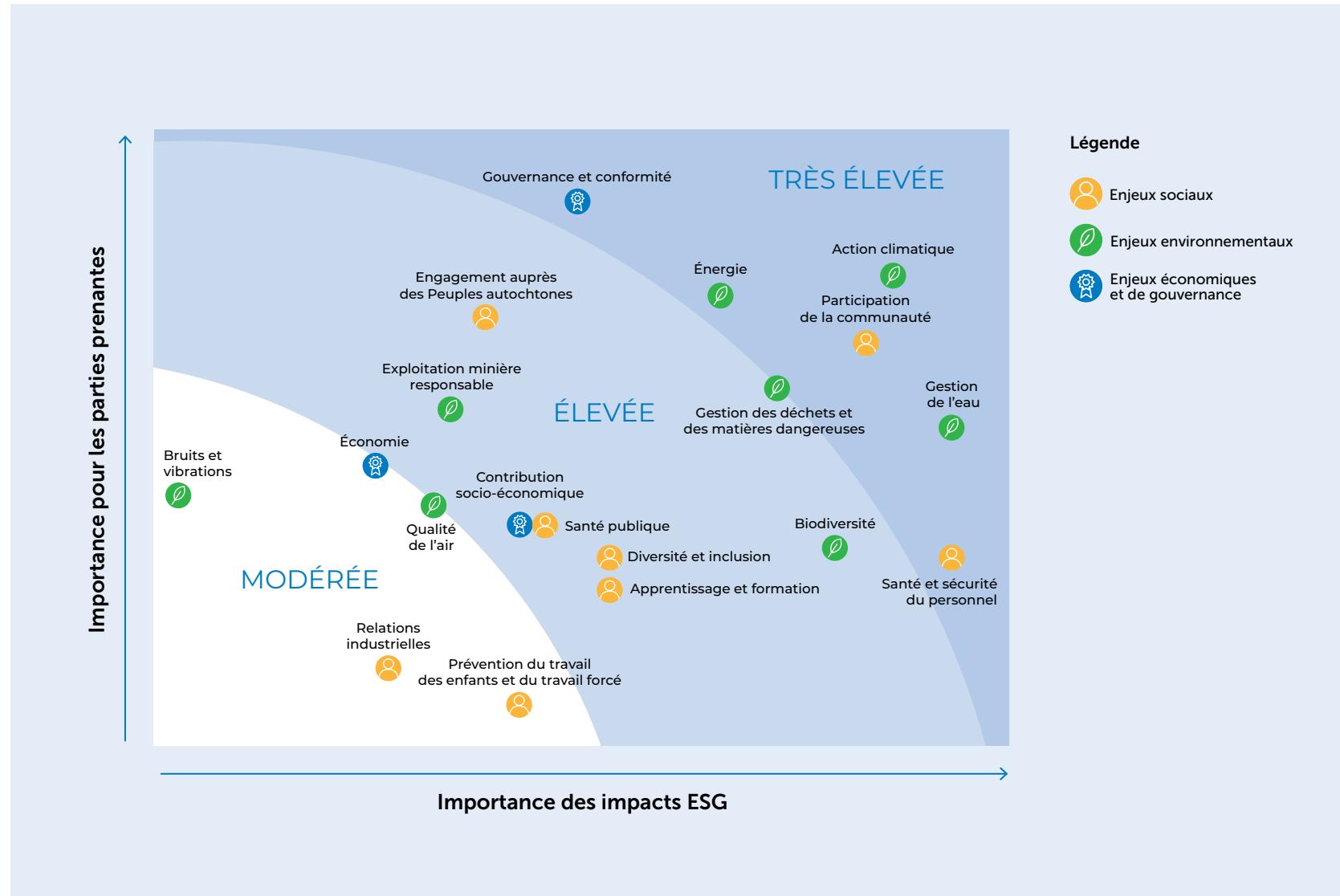
Nous assumons la responsabilité de notre influence actuelle et à long terme sur les personnes, la technologie, l'économie et l'environnement touchés par nos activités.

Comprendre le milieu naturel et le tissu socio-économique dans lesquels nous évoluons, de même que les priorités de nos parties prenantes et l'empreinte de nos activités, constitue le premier pas vers la conception d'une entreprise responsable qui évite les conséquences préjudiciables et saisit les occasions avantageuses pour toutes les parties.

## Analyse de matérialité

Afin de créer de la valeur à long terme, NMG a effectué des analyses de matérialité pour cerner les risques et les occasions ESG les plus importants aux yeux de ses parties prenantes<sup>10</sup>. Ces résultats orientent notre approche managériale, notre divulgation, nos efforts d'engagement et notre parcours de développement durable.

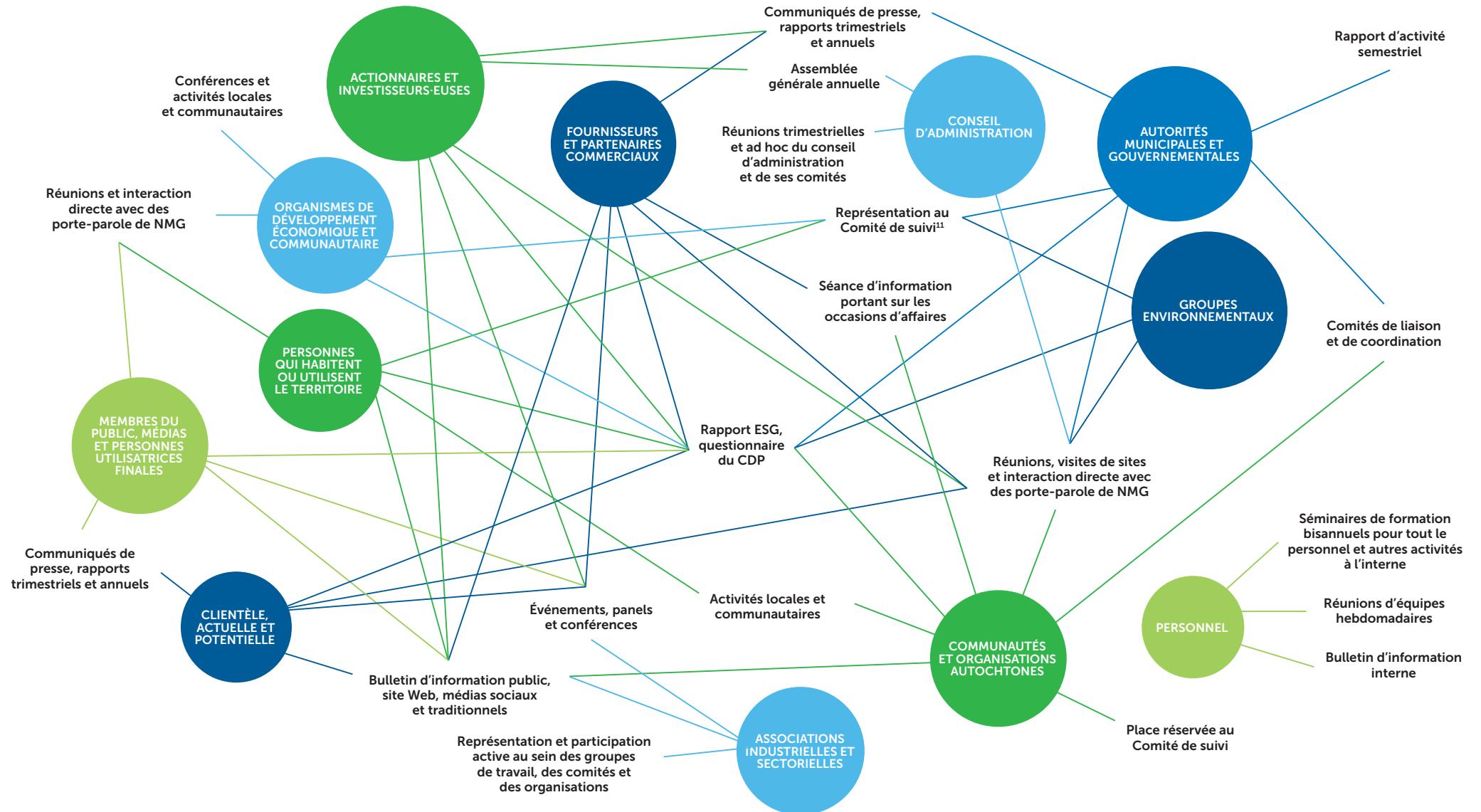
À mesure qu'avancent ses projets, NMG continue de recueillir la rétroaction des parties prenantes, de surveiller les changements au sein de la société et du marché, ainsi que de suivre les tendances et les dernières nouvelles en matière de normes financières, de développement durable et de valeurs mobilières afin de préciser sa compréhension et sa gestion des principaux enjeux ESG.



<sup>10</sup> La méthodologie utilisée pour cette évaluation est détaillée dans le Rapport ESG 2022 de NMG

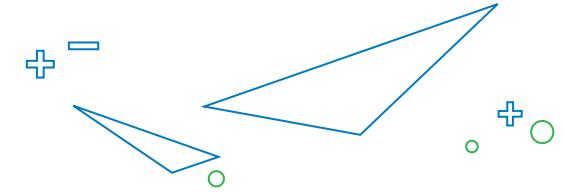
## Engagement des parties prenantes

Pour favoriser la participation et l'engagement bilatéral, NMG priorise la communication de ses progrès et la divulgation de renseignements sur mesure à tous les groupes de parties prenantes impliqués par l'entremise de divers mécanismes de communication. Les activités d'engagement nous permettent de recueillir des commentaires, d'informer notre gestion des enjeux ESG d'importance et de veiller à ce que les attentes des parties prenantes soient reflétées dans nos rapports publics.



<sup>11</sup> Comité de suivi de la mine Matawinie (le « Comité de suivi »)

# TRACER UNE VOIE DURABLE POUR L'AVENIR



## Progression de notre feuille de route ESG

### Plan d'action de développement durable

Pour faire progresser ses engagements en matière de développement durable, NMG met en œuvre un plan d'action triennal couvrant l'ensemble de ses projets et de ses unités fonctionnelles. L'équipe Stratégie ESG est chargée de piloter et de superviser ce plan d'action. Travaillant étroitement avec les responsables de service, les équipes techniques, les équipes opérationnelles et la direction, elle appuie la mise en œuvre de pratiques ESG à l'avant-garde de l'industrie ainsi que la réalisation de nos objectifs. Son mandat implique notamment de cerner les risques et les occasions, de trouver des solutions et d'apporter des ajustements au besoin pour que les cibles soient atteintes de manière efficace.

Cette année marquait la fin de notre Plan d'action de développement durable 2021-2023, sur lequel reposaient les piliers de notre Politique de développement durable. Dans l'ensemble, 77 % des initiatives qui soutiennent nos objectifs ont atteint leurs cibles, et 6 % ont été reportées en raison de la progression de l'exploitation ou de nouvelles priorités d'entreprise.

## Plan d'action de développement durable 2021-2023

### CRÉER DE LA VALEUR COLLECTIVE

**Promouvoir les normes du principe « zéro danger »** au sein de la Société et auprès de ses partenaires de construction et d'affaires, en devenant un modèle de solide gouvernance et de pratiques exemplaires dans les secteurs de la santé, de la sécurité et de l'environnement



Progrès importants dans la mise en œuvre des politiques, des programmes et des pratiques d'excellence environnementale ; efforts soutenus en matière de santé et de sécurité pour concevoir des systèmes de gestion et bâtir une culture forte.

**Améliorer la participation autochtone** au projet et promouvoir une vision commune au sein de la Société et de la communauté



Renforcement des relations et des initiatives avec les Premières Nations ; activités de sensibilisation, de formation et d'engagement autochtones au sein de la Société.

**Maximiser les bénéfices pour les communautés locales** et les parties prenantes



Accent sur la création d'occasions pour la main-d'œuvre et les entreprises ; mobilisation des parties prenantes et participation à des projets et des initiatives appuyant les priorités régionales.

**Stimuler la diversité et l'inclusion** au sein de la Société



Promotion d'une stratégie d'entreprise et amélioration des communications pour assurer la représentation et l'inclusion.

**Réaliser le plan d'affaires de manière responsable** pour respecter nos engagements envers nos parties prenantes, nos actionnaires et nos clients



Promotion de la sensibilisation environnementale et sociale, amélioration des pratiques de gouvernance et poursuite de la mise en œuvre des systèmes de gestion.

## ASSURER UN AVENIR PLUS VERT

**Atteindre la carboneutralité** pour les opérations passées et présentes, tout en ayant un plan pour les activités futures



Adoption d'un plan d'action climatique, entente avec Caterpillar<sup>12</sup> visant l'électrification de la flotte minière et maintien de notre statut carboneutre.

**Rehausser le caractère environnemental et éthique** des produits de la Société



Activités de R&D visant à mettre au point la prochaine génération de matériaux et à assurer une production responsable ; efforts continus axés sur les cadres de certification, l'optimisation des processus et le système de traçabilité.

**Créer une synergie** avec d'autres industries en suivant l'approche d'une économie circulaire



Partenariat de recyclage et collaboration industrielle.

**Exécuter de manière responsable la construction des projets commerciaux** en étant proactifs dans le traitement des déchets, en optimisant les infrastructures et la logistique, et en optant pour des choix de conception durables



Conception d'infrastructures durables et développement de protocoles de gestion environnementale pour les travaux de construction. Objectif reporté au lancement de la construction à grande échelle et élargi dans le plan 2024-2026.

## ACCÉLÉRER LA ROUE DU CHANGEMENT

**Établir une approche de première classe** quant à la divulgation transparente ESG



Adoption d'une stratégie de divulgation et d'une structure de gouvernance ESG.

**Investir dans les initiatives de formation, de recherche et de leadership** pour faire avancer les efforts mondiaux de développement durable



Participation active aux efforts du secteur.

**Favoriser et encourager le développement durable** dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, de notre écosystème commercial et de notre communauté



Adoption et promotion de pratiques responsables, partenariat avec Caterpillar et ententes « offtake » avec Panasonic Energy et GM.



## PRÉPARER L'AVENIR

Le Plan d'action de développement durable 2024-2026 de la Société, en cours d'élaboration, renforcera les initiatives et les efforts entrepris dans le plan d'action précédent. Il améliorera également nos pratiques en amont du plein déploiement de nos activités commerciales. Comme nous nous attendons à une importante croissance de l'entreprise et à des activités de construction intensives au cours de cette période, nous nous concentrerons sur les piliers suivants :

- Équipe Nouveau Monde performante
- Exécution responsable de notre phase 2
- Excellence opérationnelle
- Relations et partenariats avec les Autochtones
- Action climatique et pratiques innovantes
- Cadre de gouvernance reconnu

<sup>12</sup> Caterpillar Inc. (« Caterpillar »)

## Cibles ESG

Pour améliorer sa performance ESG, NMG s'est fixée des objectifs quantitatifs qui reflètent son stade de développement. Nos cibles portent donc sur les priorités immédiates qui nous permettront de mieux assumer et gérer nos enjeux matériels à mesure que nous avançons vers la phase commerciale<sup>13</sup>.

Voici l'état d'avancement de nos cibles à la fin de l'année 2023.

### EN RETARD Atteindre un taux d'incident enregistré inférieur à 2, selon les paramètres de l'OSHA

NMG a enregistré un taux d'incident de 3,63 à ses installations et de 0 sur les chantiers des sous-traitants selon les paramètres de l'OSHA. Pour en savoir plus sur notre gestion de la santé et sécurité, se reporter à la [p. 34](#).

### ATTEINTE Maintenir notre bilan de 0 incident environnemental majeur

Aucun incident environnemental majeur, selon la définition GRI, n'est survenu. Pour en savoir plus sur le programme environnemental de NMG, se reporter à la [p. 47](#).

### ATTEINTE Répondre à la totalité des normes de qualité pour le traitement de l'eau et l'effluent final à notre mine Matawinie (phases 1 et 2)

Tous les échantillons prélevés à l'effluent final répondent aux normes de qualité. Se reporter à la [p. 48](#) pour en savoir plus sur notre programme de surveillance de l'eau.

### EN BONNE VOIE Maintenir ou améliorer la cote de durabilité A2 de la Société

NMG poursuit la mise en œuvre de sa feuille de route interne en vue de maintenir ou d'améliorer la cote de durabilité A2 attribuée par Moody's<sup>14</sup>.

### EN BONNE VOIE Maintenir notre statut de carboneutralité et assurer notre transition vers le Net Zéro d'ici 2030

NMG a maintenu son bilan carboneutre par des efforts de réduction des émissions et l'achat de crédits carbone vérifiés. Pour en savoir plus sur notre stratégie de compensation et notre plan d'action vers le Net Zéro, se reporter à la [p. 52](#).

### ATTEINTE Dispenser une formation de sensibilisation aux cultures autochtones et aux préjugés inconscients à l'ensemble de notre personnel d'ici la fin 2023

Une formation portant spécifiquement sur l'histoire, la culture et les réalités contemporaines des Peuples autochtones a été offerte à l'ensemble du personnel et du conseil d'administration ; à la fin de l'année, 95 % avaient terminé le programme. Pour en savoir plus sur notre engagement auprès des personnes, des communautés et des organisations autochtones, se reporter à la [p. 41](#).

### EN RETARD Augmenter progressivement la représentation de la diversité au conseil d'administration et au sein de l'équipe de direction d'ici 2025

Faible recul des indicateurs de représentation au sein de la direction. Pour en savoir plus sur nos efforts en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, se reporter à la [p. 36](#).

### EN BONNE VOIE Concevoir des infrastructures faibles en carbone, déployer notre flotte entièrement électrique d'ici la cinquième année de la mine Matawinie et adopter des sources d'énergie et des technologies propres dans tous nos autres domaines d'activité à mesure que celles-ci seront offertes

NMG poursuit ses progrès dans l'ingénierie des infrastructures de la phase 2. La Société a signé une entente définitive avec Caterpillar pour une flotte électrique à la mine Matawinie.

### ATTEINTE Accroître notre leadership en matière de biodiversité en veillant à ce que notre personnel et nos sous-traitants suivent nos protocoles, lancer des initiatives de remise en état du site et cerner les possibilités d'ajout de projets de compensation des écosystèmes d'ici la fin 2023

Mise en œuvre d'un programme environnemental, lancement d'initiatives de remise en état du site, déploiement de mesures de protection et de surveillance de la biodiversité et identification de nouvelles possibilités. Pour en savoir plus sur nos pratiques en matière de biodiversité, se reporter à la [p. 50](#).

### EN RETARD Attester l'adhésion de tous nos fournisseurs et sous-traitants à notre Code de conduite des fournisseurs d'ici la fin 2023

À la fin de l'année, 86 % des fournisseurs actifs avaient confirmé leur adhésion au Code de conduite des fournisseurs de NMG ou à des normes équivalentes. Pour en savoir plus sur nos pratiques d'achats responsables, se reporter à la [p. 30](#).

### EN BONNE VOIE Nous associer à au moins 3 % de fournisseurs qui sont autochtones, qui embauchent de la main-d'œuvre autochtone ou qui sous-traitent à des entreprises autochtones d'ici 2025

En 2023, nous sommes associés à 1,4 % de fournisseurs qui sont autochtones, qui embauchent de la main-d'œuvre autochtone ou qui sous-traitent eux-mêmes à des entreprises autochtones. La Société poursuit ses efforts ciblés pour intégrer la main-d'œuvre et les entreprises autochtones dans ses pratiques d'approvisionnement. Se reporter à la [p. 41](#) pour en savoir plus.

Certaines cibles ESG étant atteintes ou arrivant à leur terme au cours de cette période, d'autres seront fixées en 2024, conformément à notre Plan d'action pour le développement durable 2024-2026 et à nos pratiques exemplaires.

<sup>13</sup> Les cibles à long terme ne sont pas adaptées au stade de développement de la Société, car nous nous appuyons sur des projections plutôt que sur de véritables données de référence

<sup>14</sup> Moody's ESG Solutions (« Moody's »). À l'origine, l'évaluation de la cote de durabilité a été réalisée par V.E., qui fait aujourd'hui partie du groupe Moody's ESG Solutions

## Vers le développement minier durable

Nous continuons d'instaurer des pratiques conformes à l'initiative Vers le développement minier durable (« VDMD ») de l'Association minière du Canada, un système de gestion du rendement reconnu mondialement qui aide les sociétés minières à évaluer et à gérer leurs responsabilités environnementales et sociales. NMG a déjà effectué une analyse d'écart par rapport aux huit protocoles, désigné des responsables internes et relevé des occasions de renforcer son intendance avant sa phase 2 commerciale.



Le personnel participe à un exercice d'utilisation d'extincteurs dans le cadre d'une formation santé-sécurité.

## Évaluations

### Indice de durabilité de Benchmark

Surpassant l'ensemble des producteurs en Occident, en Afrique et en Chine, NMG figure en tête de l'indice de durabilité de Benchmark Mineral Intelligence à titre de seule entreprise productrice de graphite naturel dans la catégorie « à l'avant-garde de l'industrie ». Pour évaluer la performance ESG de l'industrie du graphite naturel, l'équipe d'analystes et de spécialistes en analyse du cycle de vie (« ACL ») de Benchmark Mineral Intelligence a examiné l'approche de développement durable d'une soixantaine de producteurs de graphite en paillettes. Cette démarche a permis de calculer l'indice de durabilité, un indice pondéré qui mesure la transparence des acteurs de l'industrie en matière d'ESG ainsi que leur engagement à adopter des pratiques exemplaires. Les entreprises ont été évaluées sur la base de 79 indicateurs reflétant 26 enjeux liés à l'ESG, puis classées dans l'un de quatre niveaux.

### CDP

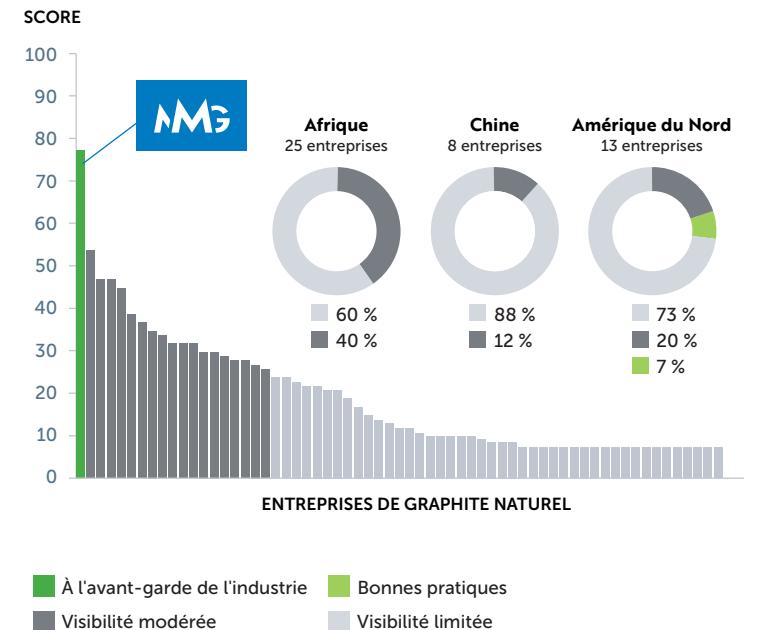
Nous répondons proactivement au questionnaire du CDP sur les changements climatiques pour faire état de notre gestion des risques et des occasions en lien avec le climat, de notre performance environnementale, de nos efforts de réduction des GES et de notre action climatique. En 2023, NMG a maintenu une note globale de C, ce qui correspond à la moyenne de l'industrie, en plus de recevoir la note B- pour l'engagement de ses fournisseurs. Le score de la Société et ses réponses détaillées au questionnaire sont accessibles au public sur la plateforme du CDP.

### Moody's

Après un examen rigoureux de notre approche, de nos pratiques et de nos efforts en matière de développement durable, Moody's ESG Solutions<sup>15</sup> (« Moody's ») a attribué à NMG la cote de durabilité A2 (« robuste »), la deuxième meilleure note sur son échelle de notation. Les résultats détaillés ont été publiés au début de 2022 sur le site Internet de la Société. NMG entend réaliser un nouveau processus d'évaluation en 2024.

<sup>15</sup> À l'origine, l'évaluation de la cote de durabilité a été réalisée par V.E., qui fait aujourd'hui partie du groupe Moody's ESG Solutions

### Indice de durabilité des entreprises de graphite naturel de Benchmark



Source : Benchmark Mineral Intelligence, novembre 2023



## Contribution aux efforts mondiaux

### ODD de l'ONU

NMG est en mesure de contribuer à la majorité des 17 objectifs mondiaux interdépendants des Nations unies pour un développement économique équitable, socialement inclusif et écologiquement durable.



Nous priorisons la protection de l'environnement et de nos communautés ainsi que l'offre d'un milieu de travail sécuritaire à l'aide de programmes de santé et sécurité, d'avantages sociaux et de services d'aide au personnel.

Parallèlement, nos produits visent à soutenir la transition énergétique et peuvent aider à réduire considérablement la pollution atmosphérique associée aux combustibles fossiles, qui constitue une menace majeure pour la santé publique.



Nous promovons l'éducation et l'apprentissage continu au moyen d'initiatives spéciales pour les Peuples autochtones et la main-d'œuvre locale sous la forme de programmes travail-études, de stages et de formation.



Nous promovons également l'égalité des sexes à tous les niveaux de la Société, y compris dans les postes de direction et de gestion. Nous nous engageons à bâtir une culture organisationnelle exempte de toute discrimination fondée sur le sexe et favorisant l'autonomisation des femmes.



La protection de l'eau est une priorité à laquelle nous accordons beaucoup d'attention et de sérieux, en gérant proactivement les résidus miniers pour prévenir le drainage minier acide, en traitant et en analysant les eaux que nous rejetons à l'effluent ainsi qu'en réduisant notre consommation d'eau douce à l'aide de circuits de recirculation.



Notre matériel d'anode actif permet la fabrication de technologies énergétiques propres. Dans le cadre de notre stratégie de compensation carbone, nous investissons également dans des solutions d'énergie propre dans les pays en voie de développement.



Nous stimulons la croissance économique dans les collectivités où nous sommes présents et dans les communautés autochtones avoisinantes grâce à des occasions d'affaires locales et à des emplois de qualité.



Tirant parti de l'énergie renouvelable et des écotechnologies, nous produisons et fournissons des matériaux avancés à base de graphite qui sont performants, traçables et carboneutres en vue de soutenir l'électrification. Nous travaillons à améliorer l'empreinte environnementale et éthique de nos produits par l'entremise de notre vaste programme de R&D.



Nous promovons un milieu de travail inclusif offrant des chances égales à l'ensemble de notre personnel, et nous étendons ce principe à nos relations avec les autres entreprises et la communauté. Nous avons une tolérance zéro envers la discrimination.



Nous avons à cœur d'adopter des pratiques durables et de gérer efficacement les ressources naturelles. Nous sommes déterminés à surveiller notre incidence environnementale et sociale en vue de réduire notre empreinte, d'améliorer nos processus et nos produits, de favoriser la circularité et de nous approvisionner de manière responsable en matériaux, en matériel et en services.



Nous nous engageons à passer d'un statut carboneutre au Net Zéro d'ici 2030, et ce, en maximisant la contribution de nos produits aux efforts de décarbonation mondiaux.



Nous travaillons à préserver nos écosystèmes en utilisant la hiérarchie d'atténuation et en protégeant la biodiversité et les espèces en péril. Dans le cadre de notre stratégie de compensation carbone, nous investissons dans la protection, la restauration et/ou l'amélioration des écosystèmes naturels dans nos régions et les pays en voie de développement.



Nous nous associons à des organisations civiles, publiques et privées du monde entier pour faire progresser les technologies et les normes ESG dans notre secteur.



## Global Battery Alliance

NMG est un membre actif de la Global Battery Alliance (« GBA ») du Forum économique mondial, qui vise à établir une chaîne de valeur des batteries circulaire et durable au moyen d'initiatives et de partenariats public-privé.

Dans ce cadre, nous avons participé à la documentation de l'application de la traçabilité au secteur minier ainsi qu'à l'orientation de la conception d'un passeport de batterie, un outil d'identification permettant d'attester la conformité environnementale et sociale des batteries tout au long de leur chaîne de valeur. Une démonstration de faisabilité de ce passeport, lancée en 2023, a établi la viabilité d'instaurer un jumeau numérique pour les batteries physiques afin de suivre et de divulguer des renseignements clés se rapportant à l'ensemble des normes de développement durable et de cycle de vie.





# Une saine gouvernance

La gouvernance d'entreprise établit un cadre solide en matière d'éthique, de contrôle, de structure et de responsabilité qui se reflète dans tous les aspects de nos activités. À mesure que NMG croît, nous adoptons des politiques et des pratiques visant à renforcer notre engagement en faveur de la transparence, de l'équité, de l'égalité et de la bonne gouvernance. Nous maintenons des normes d'intégrité élevées tout en cherchant à atténuer le risque et à protéger les parties prenantes lors de la mise en œuvre de notre stratégie commerciale.

## STRUCTURES ET SURVEILLANCE

Le conseil d'administration et la direction reconnaissent le caractère essentiel d'une solide gouvernance d'entreprise et la nécessité d'adopter des pratiques à la tête de l'industrie en matière de responsabilité sociale, économique et environnementale.

### Conseil d'administration

Notre conseil d'administration supervise la conduite des affaires de la Société et les responsabilités de la direction en ce qui a trait aux opérations quotidiennes et à la croissance de l'entreprise. Il maintient le cap sur la vision à long terme de la Société en tenant compte des parties prenantes et en se prononçant sur l'orientation de l'entreprise et sa performance, sur sa stratégie d'investissement, sur sa supervision des risques et des occasions ainsi que sur son intégration des facteurs ESG.

Notre conseil d'administration regroupe des cadres des quatre coins du globe alliant une vaste expertise et une riche expérience. Il est présentement composé de huit membres, dont cinq à titre indépendant.



1

#### Arne H Frandsen

Président du conseil d'administration et du comité des ressources humaines, et membre du comité de gouvernance ainsi que du comité ESG

2

#### Daniel Buron

Administrateur principal indépendant, président du comité d'audit et membre comité des ressources humaines ainsi que du comité de gouvernance

3

#### Stephanie Anderson

Administratrice et membre comité de gestion de projets et de développement

4

#### Eric Desaulniers

Président et chef de la direction

5

#### Jürgen Köhler

Administrateur, président du comité de gestion de projets et de développement et membre du comité d'audit

6

#### Nathalie Pilon

Administratrice, présidente du comité ESG et membre du comité de gestion de projets et de développement

7

#### James Scarlett

Administrateur, président du comité de gouvernance et membre comité des ressources humaines ainsi que du comité ESG

8

#### Andrew Willis

Administrateur et membre du comité de gestion de projets et de développement

NMG est d'avis qu'un milieu inclusif qui prône la pluralité des idées, des origines, des compétences et des expériences améliore le contrôle, la prise de décisions et la gouvernance dans l'intérêt supérieur de la Société.

L'élection des administrateur·rices a lieu chaque année, par mise en candidature, lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société. Le comité de gouvernance, qui est responsable de recommander des candidatures au conseil d'administration, cherche à attirer des personnes de haut niveau. Dans son évaluation des candidatures, le comité cherche à compléter les compétences du conseil d'administration et considère le mérite des candidat·es sur la base d'un équilibre entre les compétences, les aptitudes, les qualités personnelles, les qualifications éducatives, l'expérience professionnelle et la diversité des profils. Pour soutenir notre croissance, nous travaillons à augmenter la présence de groupes minoritaires et l'étendue de l'expertise au sein de notre conseil d'administration.

Les membres du conseil échangent directement et régulièrement avec la haute direction et les gestionnaires clés de la Société afin de surveiller et d'orienter les efforts de déploiement, les projets et les questions internes d'importance. Comme le veut la tradition, les membres du conseil ont pris part cette année à une visite spéciale de deux jours pour voir les installations de la Société, échanger avec le personnel et approfondir leur compréhension des réalités environnementales, sociales et technologiques de chacun des projets.

## Profil du conseil d'administration

- 25 % des membres sont des femmes.
- 37,5 % ont de l'expérience en développement durable et 62,5 % en gouvernance d'entreprise.



## Comités du conseil

Nous effectuons un examen continu de la structure et des pratiques de gouvernance du conseil afin de refléter les pratiques exemplaires et la nature évolutive de la Société.

- » Le **comité d'audit** aide les membres du conseil d'administration à superviser l'intégrité des états financiers et du processus d'information financière, la nomination d'un auditeur externe et le rendement de cette firme, la divulgation, les contrôles internes ainsi que les processus de gestion des risques. Le comité permet également la communication entre l'auditeur externe, la direction, les autres membres du personnel de la Société et le conseil d'administration au sujet des questions de comptabilité et d'audit.
- » Le **comité de gouvernance** est responsable de la révision, de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques de gouvernance d'entreprise efficaces ainsi que du respect des exigences réglementaires et légales. Il aide à faire en sorte que le conseil d'administration soit constitué de membres ayant les compétences nécessaires pour s'acquitter efficacement de leurs responsabilités de surveillance des activités de la Société. Le comité est aussi responsable d'évaluer le rendement, l'efficacité et la contribution du conseil, des comités et des administrateur·rices.
- » Le **comité ESG** oriente les systèmes de gestion, les politiques et les programmes en matière de santé et sécurité, de bien-être et d'autres domaines connexes, en plus d'en assurer le contrôle et la révision. Il a pour objectif d'aider le conseil d'administration à superviser la performance de la Société à ces égards. Le comité supervise également les initiatives et l'approche de la Société ayant trait à l'environnement, à la transition vers le Net Zéro et aux changements climatiques, aux droits de la personne, aux relations avec les Peuples autochtones, à l'engagement avec les parties prenantes et les communautés, ainsi qu'à la transparence et à la communication sur les questions de développement durable et de relations avec les gouvernements. Il se charge par ailleurs de réviser les rapports de la Société qui se rapportent à la performance ESG, y compris le présent rapport.



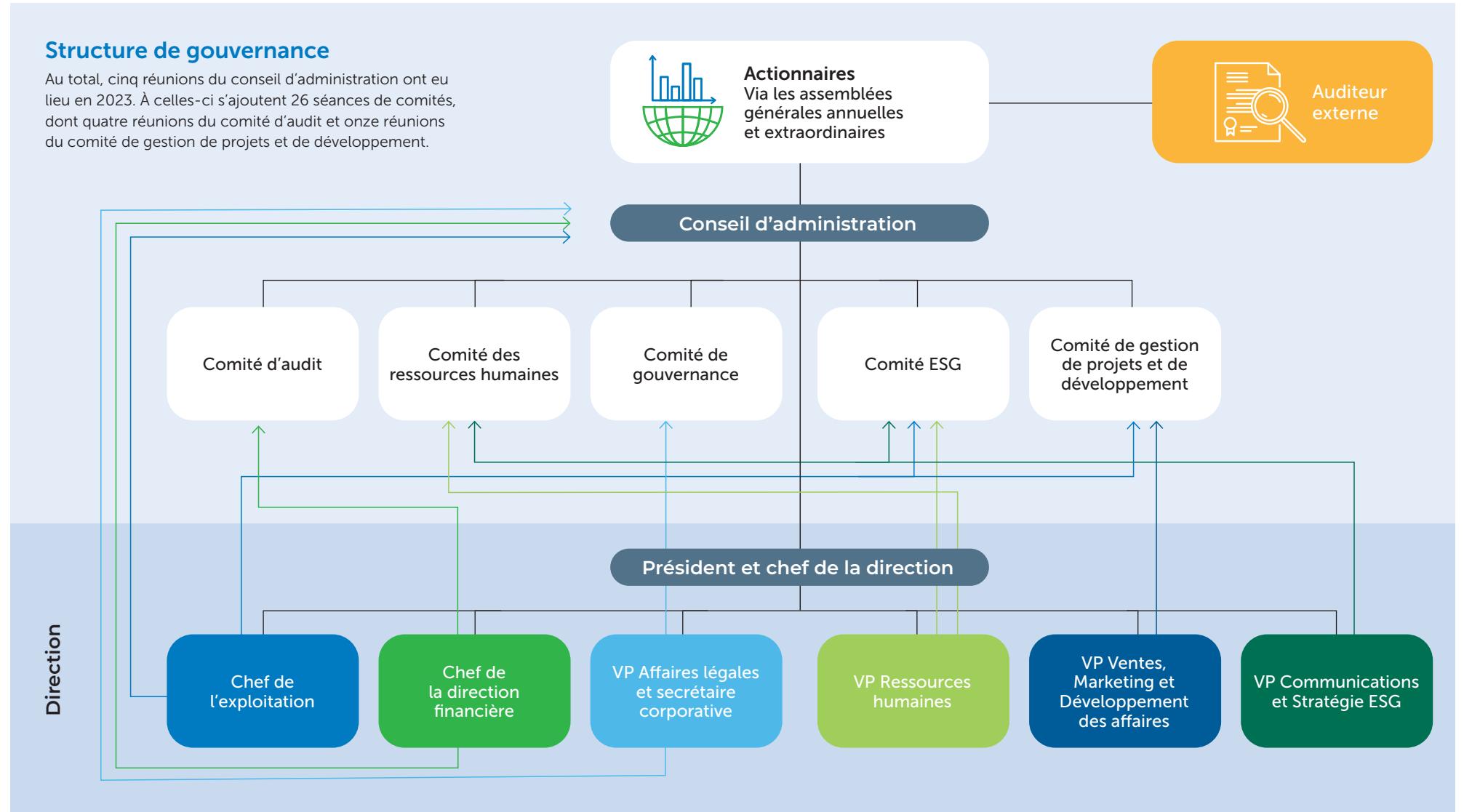
Les membres du conseil d'administration et l'équipe de direction à la mine Matawinie lors d'une visite du site en marge des réunions du conseil d'administration.

- » Le **comité de gestion de projets et de développement** travaille étroitement avec la direction pour superviser le développement et les plans de construction de ses projets miniers et industriels. Il joue le rôle de « conseil consultatif » sur les questions techniques et les considérations économiques liées aux projets de la Société.
- » Le **comité des ressources humaines** soutient le conseil d'administration en ce qui a trait à la rétention et à la stratégie de rémunération des cadres de la haute direction. En déterminant une rémunération juste et concurrentielle, le comité veut attirer des cadres ayant les compétences et l'expertise nécessaires pour permettre à la Société d'atteindre ses objectifs et de concrétiser ses stratégies. Il s'occupe également des efforts et de la performance de NMG en matière de diversité, d'égalité et d'inclusion.

Le conseil d'administration supervise les risques et les occasions en matière d'ESG (notamment en ce qui a trait aux changements climatiques), surtout par l'entremise de son comité ESG, mais aussi par l'intermédiaire de son comité des ressources humaines ainsi que de son comité d'audit. Ce dernier est responsable du système de gestion globale des risques. Les comités se rencontrent une fois par trimestre, ou plus souvent si des questions particulières surgissent, et rendent compte de leurs activités et de leur progression au conseil d'administration.

## Structure de gouvernance

Au total, cinq réunions du conseil d'administration ont eu lieu en 2023. À celles-ci s'ajoutent 26 séances de comités, dont quatre réunions du comité d'audit et onze réunions du comité de gestion de projets et de développement.



## Direction

### Équipe de haute direction

En plus de leur riche expérience et de leur vision novatrice, les membres de la direction de NMG allient de solides compétences en gestion stratégique à un savoir technique pertinent. Notre équipe élargie se consacre à améliorer le rendement de la Société à tous les niveaux.

RANGÉE DU HAUT,  
DE GAUCHE À DROITE

**1 Philippe Legault**  
Vice-président,  
Ressources humaines

**2 Marc Jasmin**  
Directeur, Relations  
aux investisseurs

**3 Jean Cayouette**  
Vice-président,  
Métallurgie et procédés

**4 Josée Gagnon**  
Vice-présidente, Affaires  
légales et secrétaire  
corporative

**5 Anoop Singh**  
Vice-président,  
Projets miniers

**6 Eric Desaulniers**  
Fondateur, président  
et chef de la direction

**7 Patrice Boulanger**  
Vice-président, Ventas,  
Marketing et Développement  
des affaires

RANGÉE DU BAS,  
DE GAUCHE À DROITE

**8 Julie Paquet**  
Vice-présidente,  
Communications  
et Stratégie ESG

**9 Charles-Olivier Tarte**  
Chef de la direction  
financière

**10 Stéphane Imbeault**  
Vice-président,  
Projet Bécancour

**11 Martine Paradis**  
Vice-présidente,  
Environnement  
et Infrastructures durables

**12 Bernard Perron**  
Chef de l'exploitation



### Direction ESG

Le développement durable est fondamental au modèle d'affaires de NMG, car il guide la prise de décision et favorise la croissance.

Relevant du président et chef de la direction, notre vice-présidente, Communications et Stratégie ESG dirige l'intégration de pratiques durables dans toutes nos activités, en plus de donner au personnel de tous les niveaux de la Société les moyens de participer et d'innover à cet égard.

Elle est responsable d'identifier, de gérer et d'atténuer les impacts de NMG sur l'économie, l'environnement et les personnes, conjointement avec ses collègues des services Environnement, Ressources humaines, Opérations et Finances ainsi que d'autres fonctions intégrées. Elle dirige et soutient des initiatives au sein de la Société, des communautés et de l'industrie pour nous aider à réaliser nos objectifs en matière de développement durable. En outre, elle est appelée à rendre compte des initiatives, de la performance, des risques et des occasions de la Société auprès du comité ESG du conseil d'administration ainsi que du comité des ressources humaines.

Elle est appuyée par notre responsable, Programme de carboneutralité, de notre responsable, Relations autochtones et de notre conseiller stratégique, Développement durable.

### Engagement

Les questions ESG sont abordées et coordonnées avec le président et chef de la direction, puis examinées avec l'équipe de haute direction, composée des cadres supérieur-es de toutes nos divisions d'affaires. L'équipe de direction de NMG s'occupe de la stratégie commerciale globale, supervise les activités commerciales et les opérations quotidiennes et aide le conseil d'administration à assurer une gouvernance équitable de la Société en établissant des priorités stratégiques et en surveillant les risques et les occasions.



Julie Paquet discute avec des entrepreneurs de la région de Bécancour afin de leur présenter les occasions d'affaires et les exigences ESG associées à la construction de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2 de NMG.

La Société établit des cibles en fonction de questions prioritaires, structure les efforts ESG au moyen de son Plan d'action de développement durable et suit la mise en œuvre et la performance de certains objectifs avec une précision accrue. Les politiques, les programmes et les initiatives sont présentés lors des sommets du personnel et des réunions hebdomadaires. Ces activités nous aident à favoriser l'alignement et l'engagement, à renforcer notre culture interne et à amplifier les répercussions positives de nos actions.

NMG aspire à prendre en considération les points de vue et les intérêts de ses parties prenantes dans la gestion de la Société. La rétroaction des parties prenantes est documentée et reflétée dans le cadre de gouvernance de la Société à travers son comité ESG, son comité de suivi de la mine Matawinie à l'échelle communautaire, ses réunions avec les actionnaires et la participation active des cadres dans la Société, les communautés et l'industrie.

<sup>16</sup> Transparency International, Index des perceptions de la corruption 2023, mars 2024

## Cadre réglementaire

Entreprise canadienne exploitée dans une province de première classe où les industries extractives et les activités commerciales s'articulent autour de normes, de lois et de programmes reconnus, NMG souscrit à des normes élevées de gestion responsable. La Société respecte les règlements en vigueur au Québec et au Canada en matière de gestion environnementale, de santé et sécurité, de droits de la personne, de travail des enfants, de lobbying, de corruption et de fiscalité, entre autres. Le Canada se classe au 12<sup>e</sup> rang sur 180 pays évalués selon leur niveau de corruption perçue<sup>16</sup>.

Dans notre province, les droits de la personne sont officialisés dans la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec et la *Charte canadienne des droits et libertés*. La Charte québécoise est une loi fondamentale qui a préséance sur toutes les autres lois au Québec, y compris les lois régissant les conditions de travail. Les motifs de discrimination prohibés en vertu de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec comprennent la race, la couleur, le sexe, l'identité de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique, la condition sociale et le handicap. De nouvelles exigences de divulgation ont été adoptées au Canada en 2023 en vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*. À compter de 2024, la Société déposera un rapport annuel démontrant sa conformité à la Loi ainsi que ses efforts de prévention ou de réduction des risques liés aux droits de la personne au sein de sa chaîne d'approvisionnement.

Nous adoptons la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones* comme cadre de collaboration et de réconciliation. Nous en appliquons les principes, les normes et les standards à nos valeurs d'entreprise et à nos activités opérationnelles fondamentales impliquant

les Peuples autochtones, leurs territoires et leurs ressources. Pour en savoir plus sur l'approche et les pratiques de NMG à ce chapitre, veuillez vous reporter à la section [Engagement auprès des Peuples autochtones](#) à la p. 41.

Depuis 2013, Québec régit les émissions de GES et possède un marché du carbone lié à celui de la Californie dans le cadre de la Western Climate Initiative (« WCI »). NMG a aligné ses activités sur ce système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES même si elle n'y est pas assujettie, ses émissions se situant en deçà du seuil.

Enfin, NMG est inscrite à la Bourse de croissance TSX et à la Bourse de New York et se conforme donc aux exigences de divulgation et de contrôle des valeurs mobilières, notamment le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, afin de protéger les actionnaires et le grand public des erreurs et des pratiques frauduleuses ainsi que d'améliorer l'exactitude des renseignements divulgués. Nous avons d'ailleurs déployé un programme complet visant à élaborer, à tester, à mettre en œuvre et à vérifier les processus et les mesures de contrôle connexes à l'échelle de la Société.

# LEADERSHIP EN ACTION

## Éthique d'entreprise

NMG est déterminée à mener ses activités dans le respect de tous les règlements et lois en vigueur ainsi que des normes éthiques les plus strictes. Cet engagement est reflété dans le Code de conduite de la Société, dans son Code de conduite des fournisseurs ainsi que dans sa Politique de lutte contre la corruption. Nous avons pour principe de mener nos activités de façon honnête, juste et éthique. Nous ne tolérons pas la corruption et nous nous engageons à agir avec professionnalisme, honneur et intégrité dans toutes nos relations d'affaires.

À tous les niveaux de la Société, le personnel est encouragé à demander conseil s'il a des questions sur la manière de respecter la lettre et l'esprit de nos valeurs et de nos politiques. Le Code de conduite et les différentes politiques sont mis à la disposition de notre personnel et aux membres du conseil d'administration à l'interne et remis aux personnes nouvellement employées dans le cadre de notre processus d'accueil et d'intégration, en plus d'être publiés sur notre site Web (principales chartes de gouvernance et lignes directrices).

À mesure que NMG croît, nous adoptons des politiques et des pratiques visant à renforcer notre engagement envers le développement durable, la transparence, l'équité et l'égalité.

## ✚ RENFORCER NOS CADRES À L'APPROCHE DE LA PHASE 2

En prévision de notre phase 2 – la mine Matawinie et l'usine de matériaux de batterie de Bécancour – nous avons entrepris cette année l'amélioration de divers programmes, politiques et mécanismes. Nous attendons jusqu'à 900 travailleur-euses sur les chantiers de construction pendant les périodes de pointe, et nous prévoyons devoir recruter et former près de 400 membres du personnel dans les années à venir. Par conséquent, des systèmes robustes seront nécessaires pour assurer un suivi adéquat, des pratiques standardisées, une gestion efficace et le respect de la réglementation.

La Société s'apprête à mettre en œuvre un système de gestion environnementale et sociale aligné sur les normes clés de l'industrie, telles que l'initiative Vers le développement minier durable, la Société financière internationale, l'Initiative for Responsible Mining Assurance, les Principes de l'Équateur et l'International Council on Mining and Metals (« ICMM »).

À cette fin, nous avons revu notre stratégie d'engagement des parties prenantes, notre Politique de gestion des plaintes (pour y inclure toutes les activités et opérations de NMG), notre plan de gestion de crise et d'intervention

en cas d'urgence ainsi que nos programmes environnementaux. En outre, nous avons eu recours aux services d'un cabinet externe pour évaluer l'incidence de nos activités en matière de droits de la personne.

La stratégie d'exécution de chaque projet est élaborée avec les équipes de projet internes et notre gestionnaire pré-construction, Pomerleau Inc, afin de tenir compte de ces politiques et de ces programmes dans la gestion de la construction. C'est grâce à de tels efforts que nous pouvons garantir le caractère responsable de nos opérations et rassurer nos communautés, nos prêteurs et nos clients quant à la robustesse de notre cadre ESG.



## Responsabilité

La Société possède une politique sur la dénonciation et une ligne d'assistance téléphonique confidentielle gérée par un tiers pour permettre de signaler les éventuelles infractions et comportements contraires à l'éthique.

**0 dénonciation d'infraction ou de comportement contraire à l'éthique en 2023**

**0 incident de corruption**

**0 poursuite intentée pour des pratiques anticoncurrentielles**

Pour accroître la transparence des paiements versés aux gouvernements et dissuader la corruption, nous nous conformons à la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif* du Canada. Nos déclarations sont accessibles au public sur notre site Web et sur celui du gouvernement du Canada, en plus d'être comprises dans nos rapports ESG annuels.

**En 2023, NMG a versé 421 247 \$ à la municipalité de Saint-Michel-des-Saints relativement à ses obligations fiscales et à son entente de collaboration et de partage des bénéfices signée dans le cadre du développement de la mine Matawinie.**

Nous déclarons systématiquement nos mandats de lobbying dans le registre québécois Carrefour Lobby Québec. Le personnel de NMG interagit avec plusieurs fonctionnaires, notamment dans le cadre de l'obtention de permis pour ses projets, de l'intérêt particulier du gouvernement dans la Société (celui-ci en étant actionnaire par l'entremise de sa société Investissement Québec) et des stratégies des gouvernements provincial et fédéral visant à développer une chaîne de valeur des batteries et à promouvoir l'extraction et la transformation des minéraux stratégiques. NMG est également membre active d'associations d'affaires et sectorielles qui représentent les intérêts de l'industrie.

**NMG n'a offert aucune contribution financière et aucun don en nature à un parti politique en 2023.**

## Gestion des risques

Comme n'importe quelle entreprise, NMG est exposée à un certain nombre de risques associés à ses activités, à son environnement commercial, à sa stratégie, au développement de ses projets, à ses technologies, à ses relations d'affaires, à ses obligations réglementaires, aux exigences relatives aux valeurs mobilières, à ses conditions financières, aux changements climatiques, etc. La Société a mis en place un cadre de gestion globale des risques afin de mieux surveiller son exposition, contrôler sa situation de risque et façonner son approche stratégique. L'évaluation tient compte des risques environnementaux, sociaux et climatiques. Par l'intermédiaire du comité d'audit, le conseil d'administration et l'équipe de direction examinent annuellement le plan de gestion des risques de la Société.

NMG a commencé à intégrer le cadre du GIFCC à l'évaluation, à la gestion et à la divulgation de ses risques et occasions en lien avec le climat. Pour obtenir des renseignements détaillés, se reporter à la section [Résilience climatique](#) à la p. 54.

## Approvisionnement responsable

Nous avons à cœur les relations que nous entretenons avec nos fournisseurs et nos sous-traitants, car celles-ci sont essentielles au succès de la Société. De plus d'une façon, nos fournisseurs constituent une extension de notre entreprise dans leurs interactions avec nos communautés et nos parties prenantes, et ils représentent un important levier d'excellence environnementale et de développement socio-économique. C'est pourquoi nous définissons des attentes claires quant à la conformité, aux relations d'affaires, à la main-d'œuvre, aux droits de la personne, à la santé et sécurité, à la protection de l'environnement et à l'engagement auprès de la communauté et des Peuples autochtones.

- **Tous les nouveaux fournisseurs sont tenus de confirmer leur adhésion au Code de conduite des fournisseurs lorsqu'ils commencent à faire affaire avec NMG.**
- **À la fin de l'année, 86 % des fournisseurs actifs avaient confirmé leur adhésion au Code ou à des normes équivalentes.**



À mesure qu'avance la construction de nos installations de la phase 2, une attention particulière est portée à notre stratégie de contrats et aux exigences éthiques et environnementales qui y sont associées.

## + EXERCER UNE INFLUENCE POSITIVE ET STIMULER L'ENGAGEMENT DE NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Mise en place en 2022, notre Politique d'approvisionnement responsable établit les bases d'achats et de partenariats d'affaires éthiques, inclusifs et respectueux de l'environnement. À celle-ci s'ajoutent à plusieurs autres politiques, ententes avec la collectivité et les Premières Nations et engagements corporatifs. Cette politique comprend notamment un engagement à réduire notre empreinte carbone, à promouvoir le développement économique à l'échelle locale ainsi qu'à favoriser les partenariats avec les communautés autochtones. Au début de l'année, les employé-es habilité-es à faire des demandes d'achat ont été formé-es sur notre politique afin de s'assurer de comprendre et de respecter nos engagements.

Nous avons introduit de nombreuses pratiques dans notre processus d'approvisionnement, à commencer par l'adhésion obligatoire des sous-traitants et des fournisseurs à notre Code de conduite des fournisseurs. Ce dernier interdit le travail forcé, prône des relations d'affaires équitables, impose des normes élevées en matière de droits de la personne et exige une bonne gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

Au fil du développement de la Société, les critères ESG seront davantage intégrés dans la sélection et la gestion des fournisseurs au moyen d'une préqualification, d'incitatifs à adopter des pratiques exemplaires ainsi que d'une formation sur les principaux enjeux ESG. De plus, des mesures de contrôle seront mises sur pied pour assurer le respect total de nos normes et règlements, notamment de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé* et le *travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* du Canada. Il pourra s'agir, par exemple, de la production de rapports sur les indicateurs environnementaux et sociaux clés, de l'identification des fournisseurs à risque, de l'ajout d'exigences de qualification ou d'audits.

Nous abordons ces points lorsque nous rencontrons les entrepreneurs en vue de la phase de construction afin que les entreprises puissent se préparer aux appels d'offres. Nos équipes d'approvisionnement, de gestion de projets, d'affaires juridiques et d'ESG collaborent activement à cet effort visant à augmenter la mobilisation de la chaîne d'approvisionnement. Grâce aux mesures entreprises, NMG est dans une position avantageuse pour s'approvisionner de façon responsable d'un bout à l'autre de sa chaîne.



# Centrée sur les gens

# ÉQUIPE NOUVEAU MONDE

Notre équipe allie des connaissances, des compétences, des expériences et des expertises variées pour réaliser nos projets, stimuler l'innovation et améliorer notre vision, et ce, à tous les niveaux : des opérations d'usine à la R&D, en passant par l'administration, la gestion environnementale et l'ingénierie.

Une mission d'entreprise rassembleuse, des communications transparentes et un environnement de travail sain sont au cœur de notre stratégie de ressources humaines. En soutenant la formation et les stages, en élargissant les responsabilités du personnel et ses occasions d'épanouissement professionnel, en favorisant la promotion interne et en recrutant de nouveaux talents, nous donnons à nos gens la chance de s'épanouir et de contribuer à la réussite de NMG.

## Profil de la main-d'œuvre

À la fin de 2023, l'équipe Nouveau Monde comptait 104 employé-es permanent-es travaillant à temps plein.

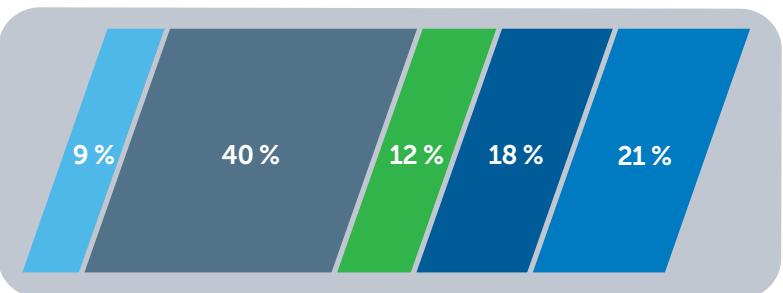
**43 %**  
Saint-Michel-des-Saints/  
mine Matawinie



**18 %**  
Usine de matériaux de  
batterie de Bécancour



**39 %**  
Bureaux corporatifs  
(Siège social, Montréal,  
Québec et télétravail)



- Environnement et extraction minière
- Opérations
- Laboratoire et R&D
- Services corporatifs
- Direction





NMG s'engage à protéger les droits et les intérêts des travailleur-euses et des communautés dans l'ensemble de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement. Nos processus de recrutement sont menés de façon transparente et conformément aux principes de l'Organisation internationale du travail, du *Code du travail* du Québec, de la *Charte des droits et libertés* du Québec ainsi que de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Afin de mettre sur pied une équipe performante, NMG promeut l'égalité des chances par des efforts de formation et de recrutement à l'échelle locale ainsi que par des activités de gestion de carrière adaptées telles que des stages, du coaching, de la formation continue et des promotions internes. Misant sur le bassin de main-d'œuvre actuel et la proximité avec les centres urbains, nous cherchons à recruter localement en évitant autant que possible le navettage (*drive-in, drive-out*).

NMG reconnaît que l'attractivité, l'engagement et la rétention du capital humain posent certains défis face à la pénurie de main-d'œuvre actuelle. Nous y voyons toutefois une occasion de collaborer avec nos communautés pour améliorer les services et l'infrastructure sociale qui attirent les familles, de nous associer à des établissements d'enseignement pour former de nouveaux talents et de renforcer notre culture et nos pratiques pour qu'elles correspondent à l'évolution des attitudes vis-à-vis du travail. Ainsi, nous avons positionné et continuons de positionner NMG comme un employeur de choix et une entreprise axée sur notre forte mission dans les communautés, les industries et les milieux éducatifs où nous sommes présents.

## + UNE APPROCHE NOVATRICE DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NMG a collaboré avec des partenaires collégiaux et industriels de la région de Bécancour, l'épicentre de la filière batterie en pleine croissance où sera située notre usine de matériaux de batteries de Bécancour. Ainsi, nous avons appuyé la mise sur pied d'un programme de formation sur mesure permettant à la main-d'œuvre locale d'acquérir des compétences et un savoir-faire appliqués aux écotecnologies.

La première cohorte du programme d'attestation d'études collégiales (« AEC ») en procédés industriels des technologies vertes a vu le jour au Cégep de Trois-Rivières à la fin janvier 2024. Le programme rémunéré en alternance travail-études s'étend sur 15 mois. Structuré spécialement pour répondre aux besoins particuliers de NMG et d'autres employeurs, il permet aux étudiant-es d'appliquer leurs acquis dans une véritable usine, de se familiariser avec l'environnement industriel et de tisser des liens avec leurs futur-es collègues.

Nous parrainons cinq membres de la première cohorte qui travaillent à nos installations de la phase 1 pendant leur période de formation en vue d'intégrer le personnel permanent dès l'obtention de leur diplôme.

Cette approche de mutualisation des services reprend la formule que NMG a élaborée avec les parties prenantes de Saint-Michel-des-Saints pour créer un programme d'études professionnelles en opération d'équipements de production. Lancé en 2021, ce programme soutient les efforts de formation et de recrutement de NMG dans le cadre des opérations de la phase 1 à la mine Matawinie. Le programme en est actuellement à sa dixième cohorte, ce qui témoigne de son succès et de son impact positif !

En assurant la disponibilité d'une main-d'œuvre prête à l'emploi et en générant d'importantes retombées pour les entreprises et les collectivités locales, l'initiative de NMG fait figure d'exemple en matière de pratiques innovantes en ressources humaines. De plus, la combinaison de l'apprentissage théorique et de l'expérience pratique constitue un mode d'enseignement attrayant pour la relève et les travailleur-euses qui cherchent à intégrer un nouveau secteur d'emploi.

## Santé, sécurité et bien-être

La sécurité et le bien-être de notre personnel, de nos sous-traitants, de nos familles et des communautés sont primordiaux. Nos activités et notre gestion s'appuient sur une approche attentive qui guide notre prise de décisions, nos comportements, nos politiques et nos opérations afin d'assurer le bien-être de nos gens. À cet égard, la gouvernance de la sécurité de NMG s'étend du conseil d'administration au personnel d'opérations par l'entremise d'un cadre de responsabilité qui favorise la sensibilisation, l'alignement, la prévention et l'action.

En 2023, nous avons lancé une initiative pour renforcer notre culture d'entreprise. La portée de celle-ci devrait s'élargir au fil de la préparation et du lancement des chantiers de la phase 2, puis lors de la préparation opérationnelle de nos activités d'exploitation. Dans le cadre d'une séance de formation et de développement à l'échelle de la Société, le personnel de NMG a adopté l'énoncé de culture suivant pour guider ses activités quotidiennes et les opérations futures :

**Propulser un avenir durable rallie l'équipe Nouveau Monde.**

**Pour y parvenir nous sommes déterminé-es à prendre soin de nos collègues, de nos partenaires, de nos clients et de la planète.**

**La bienveillance est centrale à notre philosophie d'affaires. Valoriser le graphite en respectant l'environnement, en protégeant nos collègues et nos partenaires d'affaires, en créant de la valeur pour nos communautés et les Premières Nations, en produisant du matériel d'anode actif de qualité et sécuritaire pour nos clients et la société qui adopte les technologies propres.**

**Nous créons un Nouveau Monde où il fait bon vivre et travailler pour propulser l'avenir !**



Tous les principes et engagements définis dans notre Politique santé – sécurité s'appliquent aussi à nos sous-traitants par l'entremise de nos protocoles d'approvisionnement et d'octroi de contrats, ainsi qu'aux personnes qui visitent nos sites par un accueil « santé et sécurité au travail » lors de leur première présence sur place et par une supervision des visites. Bien que la direction soit ultimement responsable de la santé et sécurité au travail, l'adoption de pratiques de travail sécuritaires est une responsabilité qu'elle partage avec le personnel et les sous-traitants.

Par conséquent, nous promouvons des mécanismes de communication bilatérale et de participation active dans la gestion des questions de santé et de sécurité. Dans nos installations de la phase 1, des réunions quotidiennes sont tenues avant chaque quart de travail, et un comité de santé et de sécurité se réunit une fois par mois. Celui-ci est composé de volontaires de différents services et de membres de la direction.

De plus, le personnel doit remplir un carnet d'analyse de la sécurité avant d'entreprendre une nouvelle tâche. Des analyses régulières de la sécurité des tâches permettent de mettre à jour et d'améliorer le programme de prévention ainsi que de veiller à son efficacité dans la prévention des incidents et des blessures. Cette démarche est essentielle en raison des variations opérationnelles, de la présence de sous-traitants et de personnes en visite sur les lieux ainsi que des facteurs saisonniers ayant une incidence sur l'environnement de travail. Nous encourageons le personnel, les sous-traitants et les personnes qui visitent nos sites à signaler tout danger ou toute condition dangereuse observés. Des formations de sécurité portant sur la reconnaissance des dangers,

les mesures de contrôle et les pratiques de travail sécuritaires sont régulièrement données sur nos sites.

Nous avons également procédé à un examen de notre programme de santé et sécurité afin d'évaluer l'efficacité de nos politiques et de nos procédures. À la lumière des conclusions qui sont ressorties, des mesures correctives sont définies et mises en œuvre en vue d'améliorer nos processus et d'atténuer les risques.

- **En 2023, notre taux d'incident enregistré selon les paramètres de l'Occupational Safety and Health Administration (« OSHA ») était de 3,63 en raison d'incidents mineurs (glissades et chutes). La Société accorde une attention accrue aux surfaces glissantes, en plus de sensibiliser et de former la main-d'œuvre sur le sujet.**
- **Le taux d'incident OSHA enregistré pour les sous-traitants sur place était de 0 pour la période.**
- **Aucun décès impliquant le personnel de NMG ou la main-d'œuvre des sous-traitants n'est survenu.**
- **1 342 heures de formation en santé et sécurité ont été offertes en 2023.**



Si un incident ou quasi-incident d'importance se produit, nous faisons enquête afin de documenter et d'évaluer la nature de l'événement, ses causes et les mesures correctives à prendre. De plus, nous faisons un retour sur la situation avec le personnel et les gestionnaires impliqués, le chef de l'exploitation, et le président et chef de la direction. Nous faisons un bilan au comité ESG du conseil d'administration à chaque trimestre.

Compte tenu de la nature de nos opérations, une attention particulière est accordée à la protection respiratoire, car l'extraction et la transformation du graphite génèrent de la silice cristalline. Les autorités de santé publique ont été consultées pendant l'élaboration du programme, et des inspections périodiques indépendantes sont réalisées. En outre, la Société s'assure que le personnel en contact avec les produits du graphite se soumet régulièrement à des examens médicaux, notamment des examens de santé pulmonaire.



NMG s'efforce d'offrir un environnement de travail sécuritaire, positif, gratifiant et enviable. Nous avons à cœur le bien-être et le perfectionnement de notre personnel. Nous promovons un équilibre sain entre le travail et la vie personnelle, et nous cherchons à intégrer des mesures adaptées lorsqu'il est possible de le faire. Nous favorisons la conciliation travail-études et offrons des heures de travail flexibles, de même qu'un milieu de travail hybride pour la plupart des postes en dehors des opérations.

Conscients que le succès de notre personnel dépend de plusieurs facteurs, nous nous efforçons d'en prendre soin de façon globale :

- » Toutes les personnes qui travaillent chez NMG sont couvertes par un programme d'aide au personnel et disposent d'un accès à des services de télémédecine, qui comprend des consultations de santé mentale et de bien-être pour elles-mêmes et pour leur famille.
- » L'ensemble de notre personnel bénéficie d'un régime d'avantages sociaux comprenant une couverture d'assurance et des soins médicaux et dentaires qui peut être étendu à la famille.
- » Chaque employé-e, quel que soit son sexe, a droit à un congé parental payé en vertu du Régime québécois d'assurance parentale (18 semaines pour la mère, 5 semaines pour le père et 32 semaines partageables).

NMG offre une formation à l'échelle de l'entreprise sur sa Politique de prévention du harcèlement, qui comprend un mécanisme de signalement, d'enquête et de traitement des comportements discriminatoires, y compris le harcèlement sexuel, physique et mental.

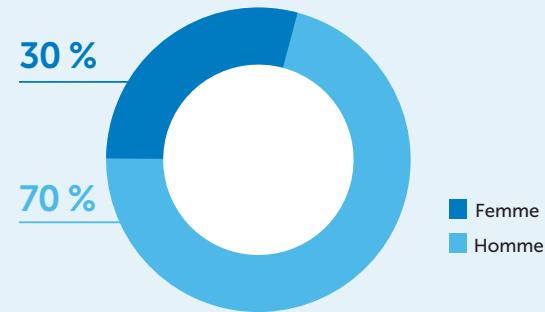
- » Aucune plainte pour harcèlement n'a été déposée en 2023.

## Diversité, équité et inclusion

Nous considérons la diversité comme un vecteur de stratégie et de performance. C'est pourquoi nous sommes déterminés à créer un environnement inclusif et culturellement respectueux pour les groupes minoritaires. Nos données sur la diversité sont recueillies au moyen d'un questionnaire d'autodéclaration volontaire<sup>17</sup>.



### Répartition du personnel par genre<sup>18</sup>



#### Environnement et extraction minière

44 % femmes / 56 % hommes

#### Opérations

11 % femmes / 89 % hommes

#### Laboratoire et R&D

50 % femmes / 50 % hommes

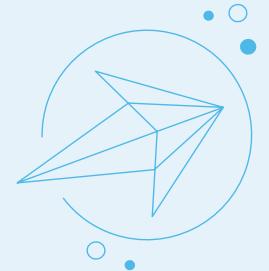
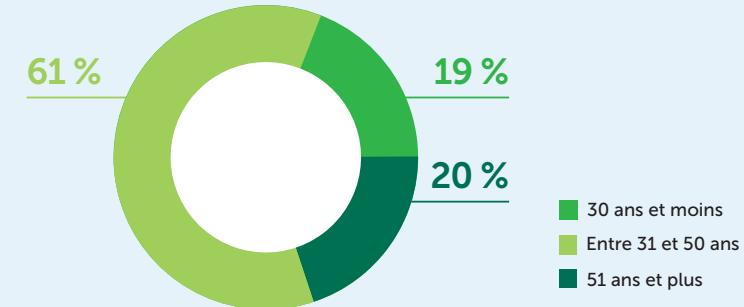
#### Services corporatifs

67 % femmes / 33 % hommes

#### Direction

18 % femmes / 82 % hommes

### Répartition du personnel par groupe d'âge



### Quelques indicateurs clés de la diversité de notre équipe

**4 %**  
de notre personnel est en situation d'handicap

**3 %**  
de notre personnel s'identifie comme Autochtone

**3 %**  
de notre personnel s'identifie comme membre d'une minorité ethnique<sup>19</sup>

**12 %**  
de notre personnel s'identifie comme membre d'une minorité visible<sup>20</sup>

<sup>17</sup> Notre taux de réponse est présentement de 96 %, une partie de notre personnel ayant choisi de ne pas divulguer de tels renseignements. Par souci de transparence, nous avons décidé de calculer nos indicateurs de diversité en fonction de l'ensemble de nos effectifs. La représentation réelle de nos groupes minoritaires pourrait donc être légèrement différente.

<sup>18</sup> Les données sur le genre sont représentées de façon binaire, car aucun-e employé-e ne s'est identifié-e autrement.

<sup>19</sup> Personne, autre qu'Autochtone ou minorité visible, dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

<sup>20</sup> Personne, autre qu'Autochtone, qui n'est pas de race blanche ou qui n'a pas la peau blanche, indépendamment de son lieu de naissance ou de sa citoyenneté.

## ✚ CURIOSITÉ ET ADAPTATION : LE PARCOURS REMARQUABLE DE MADHU

Née en Inde, Madhu Prabha a entamé son parcours universitaire à l'âge de 17 ans, quittant son pays natal pour étudier dans une université britannique. Devant affronter seule les défis d'une nouvelle culture et d'un environnement inconnu, Madhu a fait preuve de courage et de détermination, deux qualités qui constituent les pierres d'assise de sa carrière.

Par la suite, Madhu est venue au Canada pour poursuivre ses études à la maîtrise en génie aérospatial à l'Université McGill. Elle a rejoint l'équipe Nouveau Monde un an après l'obtention de son diplôme, animée par nos valeurs durables et désireuse d'avoir une incidence positive sur la planète. Depuis lors, Madhu s'épanouit au sein de l'entreprise. D'abord membre de l'équipe R&D, elle a accédé au poste de gestionnaire de recherche en transformation avancée, puis a été promue au titre de responsable des procédés, Matériaux de batterie, et maintenant directrice associée, Matériaux de batterie. Elle agit aussi comme ressource technique auprès des clients. Sa capacité d'adaptation et sa curiosité intellectuelle l'ont amenée à choisir l'industrie minière et les matériaux de batterie, ainsi qu'à assumer un poste de cadre, tout en apprenant le français grâce à des cours offerts par NMG.



Diplômée en ingénierie, Madhu pense :

**« Il ne faut pas hésiter à sortir de sa zone de confort et à saisir les occasions sans craindre les défis à relever. C'est en surmontant les obstacles qu'on devient plus forte ! ».**

C'est cette philosophie qui l'a guidée tout au long de son parcours de vie entre l'Inde et le Canada.

Les occasions et la croissance que lui offre NMG ont une grande valeur pour Madhu, qui se réjouit de contribuer à la transition verte.

La Société reconnaît qu'une représentation équilibrée des groupes minoritaires dans les postes de direction favorise le changement, la proactivité et l'engagement à tous les niveaux de l'organisation. Nous entendons poursuivre sur cette voie en améliorant progressivement la représentation de la diversité dans toute la Société, avec une attention particulière pour la composition du conseil d'administration et de l'équipe de haute direction.

Tout au long de l'année 2023, nous avons poursuivi la réalisation des initiatives de notre plan d'action sur la diversité, l'équité et l'inclusion (« DEI ») en nous concentrant sur la culture d'entreprise, la formation, le recrutement, la rétention et l'inclusion.

- » Formation sur les réalités autochtones et les préjugés inconscients offerte à l'ensemble du personnel
- » Inclusion systématique de contenu lié à la DEI dans nos communications internes afin de promouvoir les avantages d'un milieu de travail ouvert
- » Participation à une mission de recrutement international en collaboration avec Québec International et ses partenaires, afin de soutenir le recrutement de main-d'œuvre spécialisée au Maroc pour notre usine de matériaux de batterie de Bécancour
- » Représentation de la diversité de notre équipe dans les contenus de l'entreprise (p. ex., révision de notre page Web « Carrières » pour présenter le cheminement de carrière de personnes d'origines diverses)
- » Nouvelle page Web traduite en atikamekw et en innu-aimun pour les candidat-es autochtones à la recherche d'un emploi ou d'une formation, et formulaire de candidature adapté
- » Organisation et promotion d'activités culturelles thématiques (p. ex., Journée nationale des Peuples autochtones, pow-wow de Manawan, Journée internationale des droits des femmes, fêtes nationales des communautés ethniques de notre personnel)
- » Rencontres avec des entrepreneurs autochtones, allochtones et locaux afin de favoriser les occasions d'affaires avec divers groupes

## Apprentissage et perfectionnement professionnel

Nous nous engageons à offrir à notre personnel un milieu de travail stimulant où l'esprit entrepreneurial, l'initiative, le professionnalisme et le leadership sont reconnus et encouragés. NMG met sur pied des mécanismes de gestion de carrière qui favorisent l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les occasions de promotion à l'interne pour permettre aux membres du personnel de réaliser leur plein potentiel. Qu'il s'agisse de formations sur le terrain, de conférences ou de formation continue, NMG offre de nombreuses occasions d'apprendre et de se perfectionner.

**Au total, 14 981 heures ont été consacrées au perfectionnement en 2023 – un réinvestissement dans nos gens représentant environ 7,6 % de la masse salariale.**

**4 919 heures de formation ont également été dispensées à des stagiaires et à des étudiant-es dans nos installations.**

Tout au long de l'année, nous soutenons le développement du personnel par l'établissement d'objectifs, la supervision, le coaching et la réalisation de projets spéciaux. Le processus d'évaluation de rendement de NMG assure une gestion efficace du rendement organisationnel et individuel afin que toutes et tous comprennent leur rôle et leur contribution aux objectifs de l'entreprise. En début d'année, les membres du personnel discutent avec leur gestionnaire de leurs réalisations, de leurs compétences techniques et de leur engagement au travail, en plus de définir des objectifs de rendement, afin d'établir les attentes concernant l'année à venir. Les gestionnaires fournissent des commentaires constructifs et suggèrent des formations pertinentes aux membres de leur équipe selon les compétences à améliorer, au besoin.

### + PLEIN FEUX SUR JONATHAN : AMÉLIORER LES COMPÉTENCES, LES PROCÉDÉS ET L'APPRENTISSAGE

Fier résident de la Mauricie, où se développe la filière en plein essor des batteries au Québec, Jonathan Daneault s'est joint à l'équipe Nouveau Monde en 2022, après avoir passé plus de dix ans dans le secteur de la machinerie. C'est le paysage émergent de la transition énergétique qui lui a donné envie de changer d'emploi.

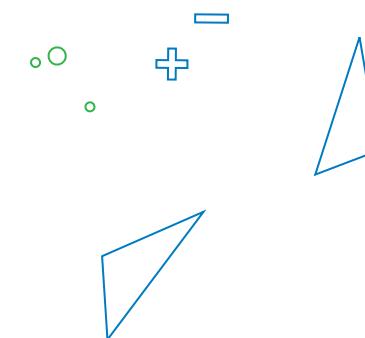
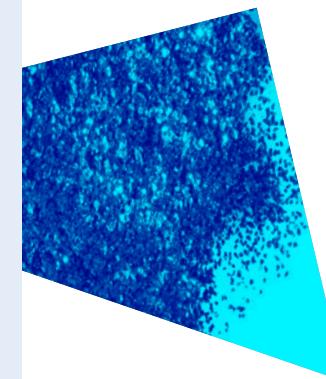
En tant qu'opérateur au développement des procédés, Jonathan a soutenu les efforts d'optimisation de la production à notre module de purification de la phase 1 à Bécancour. Travailler dans un environnement d'entreprise en démarrage lui donne l'occasion de faire valoir ses idées sur l'élaboration des procédés de la Société tout en acquérant de nouvelles compétences.

Son leadership naturel et sa familiarité croissante avec nos technologies et nos opérations se sont rapidement fait remarquer. Aujourd'hui, Jonathan s'occupe des activités de formation à notre usine de Bécancour. Il se charge notamment d'accueillir et d'intégrer les nouveaux-elles employé-es, de les accompagner et de s'assurer que nous répondons aux objectifs des programmes travail-études en collaboration avec les établissements d'enseignement locaux.



« Ce que je trouve le plus stimulant dans mon travail, c'est la possibilité de former et de mentorer les stagiaires des programmes de formation professionnelle et collégiale appuyés par NMG, de créer quelque chose de nouveau et de voir la nouvelle perspective qui en émane. »

Il est particulièrement fier de contribuer au développement du secteur des batteries et, ultimement, de sa région.



# ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Nos projets s'inscrivent dans des territoires différents et dynamiques, marqués par des héritages, des communautés, des intérêts et des priorités uniques. Nous favorisons une approche personnalisée de l'engagement des parties prenantes, respectueuse des droits et du contexte des Premières Nations sur leurs terres ancestrales, et nous invitons les citoyens, les groupes communautaires et environnementaux, les élu-es et les organes gouvernementaux, les dirigeant-es d'entreprise, les organismes socio-économiques, etc. à participer à des consultations proactives et à une communication continue.



NMG a parrainé six courageux-euses participant-es de la communauté de Manawan pour l'Expédition des Premières Nations, un voyage en motoneige de 3 230 km à travers le Québec pour promouvoir un message de réconciliation et rendre hommage aux enfants des pensionnats autochtones, aux femmes autochtones disparues et à la regrettée Joyce Echaquan.

## Relations avec la communauté

NMG se fait un devoir d'être transparente et proactive avec les parties prenantes locales. Nous promovons une politique de portes ouvertes et mettons en place des mécanismes multiplateformes pour permettre aux individus et aux organisations d'accéder à l'information et d'échanger avec notre équipe.

Afin d'orienter le développement de la mine Matawinie, de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour et du projet minier Uatnan, nous avons organisé et participé à plus de 120 activités d'information, y compris des séances publiques, des consultations et des journées portes ouvertes, depuis le début de la phase d'exploration. Nous nous efforçons d'adapter notre stratégie d'engagement aux réalités culturelles et sociales des résident-es, des Premières Nations, des villégiateur-ices, des organismes et des groupes environnementaux, dans le but de favoriser un dialogue transparent et constructif.

Élaborée en collaboration avec le comité de suivi, notre politique de gestion des plaintes offre aux citoyen-es un cadre solide pour le traitement des commentaires et des plaintes liés à nos activités. Toutes les plaintes reçues sont enregistrées dans le registre des plaintes de la Société et examinées lors des réunions du comité de suivi de la mine Matawinie. Un résumé trimestriel du registre des plaintes est disponible sur le site Web de la Société.

**0 plainte et 3 demandes formelles d'information en 2023.**

NMG participe également de manière active au sein des communautés locales et des réseaux associatifs où nos projets sont situés, travaillant pour faire progresser la formation, l'emploi et les opportunités économiques associées à nos opérations et soutenir les priorités régionales. Nous cherchons à créer des synergies et à améliorer la qualité de vie de nos communautés.





## Mine Matawinie

En plus des efforts de consultation menés par la Société, NMG a présenté le projet minier Matawinie aux audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (« BAPE ») du Québec, une commission indépendante chargée de consulter les parties prenantes et d'évaluer le projet en fonction des principes de développement durable. À la suite de la procédure gouvernementale d'évaluation environnementale et du processus du BAPE, nous avons mis en place des activités d'engagement continu et des mécanismes de suivi afin de surveiller et de communiquer nos progrès en ce qui concerne nos obligations et nos engagements.

Au cœur du village de Saint-Michel-des-Saints, NMG a établi son siège social et un bureau communautaire. Notre responsable des relations avec la communauté est sur place tous les jours de la semaine pour rencontrer les citoyen-nés, les entrepreneurs, les employé-es potentiel-les et les partenaires locaux qui s'y arrêtent pour obtenir de l'information. Une salle d'exposition avec des affiches d'information, un modèle 3D du site minier, des vidéos,

des carottes de forage, des échantillons de graphite et de la documentation sur le projet est accessible aux visiteurs.

Depuis 2017, un comité veille à l'évolution de la mine Matawinie. Composé de résident-es, de représentant-es d'entreprises et d'organisations communautaires, le comité joue un rôle central en aidant NMG à répondre aux préoccupations des parties prenantes et à identifier les domaines à améliorer au fur et à mesure de l'avancement du projet. Le comité sert à la fois d'organe consultatif et de plateforme de suivi des pratiques environnementales et sociales de NMG; il poursuivra ses activités jusqu'à la phase de suivi post-fermeture de la mine.

- » Quatre réunions ont eu lieu en 2023; les procès-verbaux des réunions du comité sont publiés sur le site web de NMG.
- » Les sujets examinés et suivis sont : le développement du projet, le programme de surveillance, les relations avec la communauté, les plaintes, la protection de l'environnement et le plan d'intégration du territoire.
- » 90 % des membres du comité sont satisfait-es du format, des thèmes et de la gestion du comité. Le taux de participation aux réunions du comité est de 85 %.

En 2023, nous avons amorcé le processus de demande de modification du décret gouvernemental afin de préciser certaines conditions d'exploitation de la phase 2 des opérations minières. Des communications proactives ainsi qu'une activité d'information et de consultation ont été organisées pour présenter les changements demandés et recueillir les commentaires des parties prenantes locales. Une consultation spéciale a été organisée avec le comité de suivi. Ces activités n'ont soulevé aucun enjeu majeur.

En 2020, NMG a signé une entente de collaboration et de partage des bénéfices avec la municipalité de Saint-Michel-des-Saints. Celle-ci prévoit :

- » des contributions annuelles anticipées pour préparer et mettre à niveau les infrastructures de la municipalité en prévision de l'exploitation commerciale de la mine Matawinie;
- » à partir de l'exploitation commerciale, des paiements annuels pouvant atteindre 2 % des flux de trésorerie nets après impôt de la mine Matawinie pour des réinvestissements dans la collectivité;
- » un mécanisme de liaison pour favoriser la collaboration et les retombées locales;
- » une contribution financière à un fonds pour la communauté du futur, qui servira de catalyseur pour structurer des projets de développement au-delà de la durée de vie de la mine.

Entreprise citoyenne impliquée, NMG participe aux festivités locales et aux campagnes communautaires, un moyen efficace d'atteindre et d'informer les citoyen-nés par rapport à nos projets et de jouer un rôle social actif.



## Usine de matériaux de batterie de Bécancour

Au cœur de la filière batteries du gouvernement du Québec, nous poursuivons nos efforts pour établir des relations avec la communauté régionale afin de soutenir la phase 2 de notre usine de matériaux de batterie de Bécancour. Des projets industriels en déploiement et en planification – GM-Posco, Ford, Nemaska Lithium, Air Liquide, Vale et Electra Battery Materials, pour n'en nommer que quelques-uns – créent une toile de fond pour l'expansion organisée et rapide du parc industriel.

Nos interactions avec les élu-es, la Première Nation W8banaki, les partenaires industriels, les entreprises, les citoyen-nés et les groupes communautaires confirment un contexte d'implantation positif pour NMG et aident à identifier les opportunités pour des efforts ciblés et coordonnés.

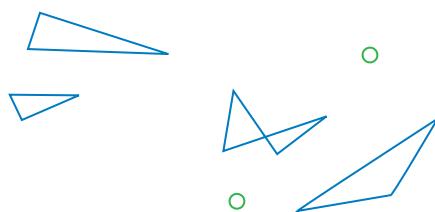
La maximisation des occasions d'affaires pour les entreprises locales est l'une des principales priorités; les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie comptent un grand nombre d'entrepreneurs spécialisés dans la construction et les services industriels, ainsi qu'une variété de fournisseurs qui offrent une gamme de produits et de services. NMG a rencontré plus de 300 entreprises en 2023 et au début de 2024 pour promouvoir les opportunités d'affaires, déterminer les capacités régionales et présenter nos exigences ESG et notre processus d'approvisionnement.

Notre collaboration continue avec les entités municipales, universitaires et communautaires reflète notre engagement à contribuer au développement de l'infrastructure sociale et des programmes éducatifs nécessaires pour soutenir la croissance régionale (voir l'étude de cas [Une approche novatrice de formation de la main-d'œuvre](#) à la p. 33).

## Projet minier d'Uatnan

Au début de l'année 2023, NMG a publié une évaluation économique préliminaire qui met à jour et élargit les plans de développement du gisement du lac Guéret. Par le biais de visites et de réunions dans la communauté de Baie-Comeau et de communications avec la communauté de Pessamit, nous avons recueilli les commentaires des organisations et des dirigeants locaux, établi un dialogue en tant que nouvel exploitant du projet minier Uatnan, et informé les parties prenantes des prochaines étapes du développement du projet. La participation et l'engagement à ces réunions ont été positifs et les discussions franches.

Nous avons maintenu le contact avec les parties prenantes de la région de Manicouagan alors que la Société progressait dans l'acquisition du projet minier Uatnan. Nous sommes déterminés à maintenir un engagement actif et des communications opportunes avec le milieu tout au long des prochaines étapes de développement. La Société accorde la priorité à la signature d'une entente de pré-développement avec la Première Nation Innue de Pessamit.



## Relations avec les Peuples autochtones

NMG s'engage à collaborer de manière significative avec les Peuples, les communautés et les organisations autochtones où nous opérons afin d'établir des relations de confiance à long terme et mutuellement bénéfiques, fondées sur les valeurs de respect, d'inclusion, de durabilité et de responsabilité.

Nous reconnaissons les liens profonds qui unissent les Peuples autochtones à la terre, à l'eau, au territoire et aux ressources. Le respect des droits des Peuples autochtones, la reconnaissance de leurs connaissances traditionnelles, la participation à la gestion environnementale et la collaboration pour assurer des retombées positives de nos projets sont au cœur de notre engagement avec les Peuples, les communautés et les organisations autochtones.

## Engagement des Premières Nations

NMG s'efforce d'informer pleinement les communautés autochtones et de les consulter sur les impacts probables et les opportunités découlant de nos activités, y compris une consultation précoce et opportune à chaque étape de nos projets, en vue d'obtenir leur consentement libre, préalable et éclairé pour le développement proposé.

La mine Matawinie est située sur le territoire municipal de Saint-Michel-des-Saints, dans le grand territoire ancestral Atikamekw Nehirowisiw, le Nitaskinan. Le site minier est situé à 85 km de la communauté de Manawan de la Première Nation Atikamekw.

- » NMG a signé une entente-cadre (2018) et une entente de pré-développement (2019) avec le Conseil de la Nation Atikamekw et le Conseil Atikamekw de Manawan.
- » Nous avons fait des progrès significatifs tout au long de l'année vers la finalisation de l'entente sur les répercussions et les avantages (« ERA ») pour la phase commerciale de la mine Matawinie afin de structurer les mécanismes de collaboration et de surveillance, ainsi que de maximiser les avantages sociaux et économiques.
- » Nous déployons déjà des efforts pour promouvoir la formation, l'emploi et les occasions d'affaires, arriérées avec les discussions en cours sur l'ERA.

L'usine de matériaux de batterie de Bécancour sera située dans le parc industriel de Bécancour, sur le territoire traditionnel des Abénakis, Ndakina, à 5 km de la communauté de la Première Nation de Wôlinak. Plusieurs réunions ont été organisées avec des représentants de la Première Nation afin d'en apprendre davantage sur le patrimoine, les intérêts et la culture du peuple, d'éclairer le développement du projet de NMG et de tisser des relations.

- » W8banaki, le conseil tribal des deux communautés de la Première Nation abénaquise, a réalisé l'étude archéologique de notre site industriel en 2022.
- » Des canaux de collaboration sont en place pour soutenir les activités d'ingénierie, de gestion de l'environnement et de pré-construction.

Le projet minier Uatnan est situé dans la région administrative de la Côte-Nord, à environ 285 km au nord de Baie-Comeau, sur le Nitassinan de Pessamit, le territoire ancestral de la Première Nation Innue de Pessamit.

- » Nous avons entrepris des démarches auprès du Conseil de bande à la fin de 2022 et travaillé avec les collaborateurs désigné-es pour trouver un nouveau nom au projet, reflétant le riche patrimoine innu et la présence du gisement sur le Nitassinan.
- » NMG aspire à construire et à formaliser sa relation avec la Première Nation Innue de Pessamit par le biais d'une entente de pré-développement qui guiderait le développement du projet.

Nous accordons une grande importance à nos relations avec les Peuples autochtones ; nous nous efforçons de maintenir et de développer des relations harmonieuses et constructives avec les communautés touchées par nos activités.

## + ÉCARTER LES OBSTACLES ET TRACER DES VOIES VERS LES OPPORTUNITÉS

Traduire les intentions en résultats nécessite des efforts ciblés pour revoir les processus, la communication et les systèmes en place. Dans cette optique, notre responsable, Relations autochtones travaille avec des équipes internes et des représentant-es des Premières Nations afin de faciliter la participation des travailleur-es et entrepreneur-es autochtones.

Les mesures spéciales comprennent une page web dédiée aux carrières, avec un contenu en atikamekw et en innu-aimun, pour promouvoir les opportunités et faciliter les candidatures à des programmes de formation rémunérés ou à des offres d'emploi. Nous affichons également systématiquement toutes les opportunités auprès des réseaux d'intégration de la main-d'œuvre autochtone et de l'agent d'employabilité de Manawan pour qu'elles soient distribuées. NMG fournit des affiches partiellement traduites en atikamekw pour les babillards et la page Facebook de la communauté.

De plus, nous offrons un soutien individualisé tout au long du processus de recrutement et d'intégration, l'accès au logement, le transport pour les examens médicaux et scolaires, un soutien financier pour les frais de transport entre

Manawan et Saint-Michel-des-Saints, l'accès à une formation rémunérée si nécessaire et des périodes de vacances flexibles pour tenir compte des sensibilités culturelles.

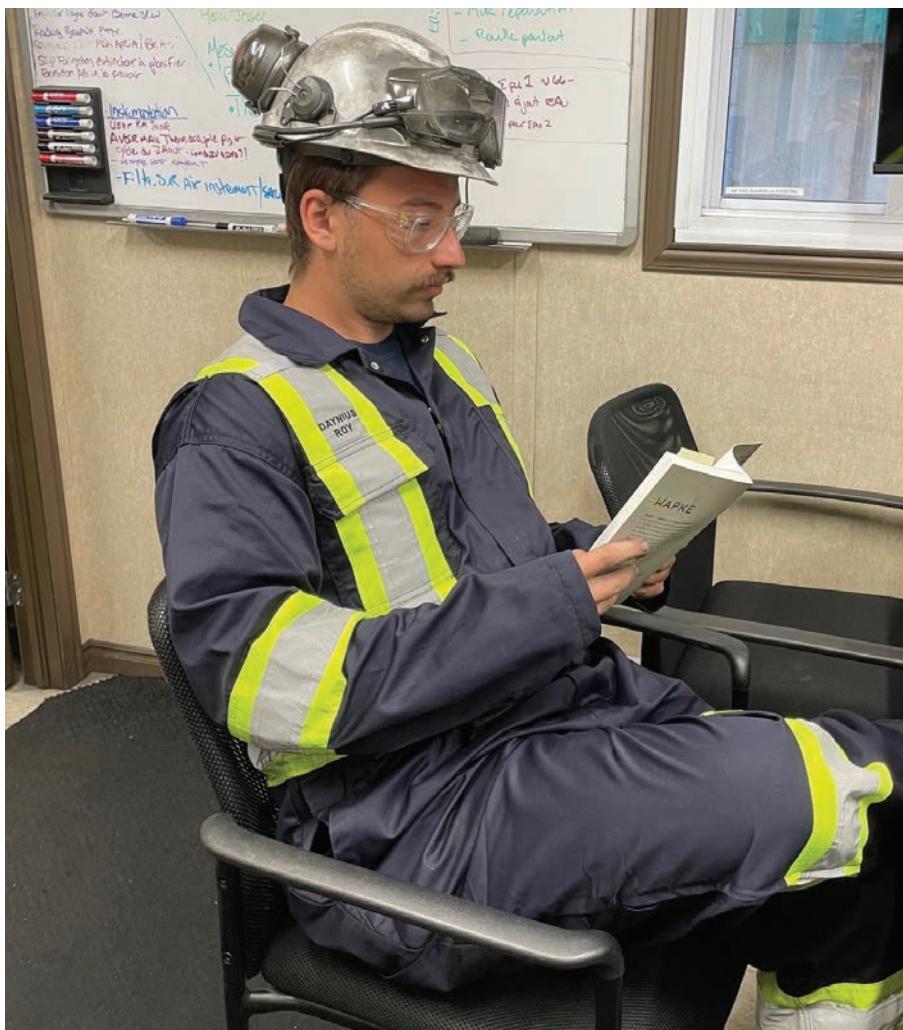
Chaque année, nous participons à la journée carrières de l'école secondaire Otapi à Manawan. Les représentant-es de NMG présentent aux élèves et aux adultes à la recherche d'un emploi les profils professionnels liés à notre projet, les encourageant dans leur scolarité et discutent avec eux des possibilités de formation supplémentaires. De jeunes employé-es autochtones et allochtones de NMG participent à cette activité afin de servir de modèles aux jeunes de Manawan.

NMG organise également des visites de sites pour les élèves du secondaire, les membres de la communauté, les partenaires et les élu-es.

La Société s'est également engagée à favoriser des retombées économiques pour les entrepreneur-es et la communauté de Manawan. Nous collaborons avec la Société de développement économique de Manawan pour présenter aux entrepreneur-es les progrès réalisés à la mine Matawinie et discuter de nos besoins futurs.



Les opérateur-rices Kim et Ewan, ce dernier provenant de la Première Nation Atikamekw, participent à la journée carrières avec le directeur des ressources humaines Daniel.



Daynius, un opérateur, lit un roman autochtone dans le cadre de notre initiative de littérature autochtone pendant sa pause à l'usine de Bécancour de la phase 1.

## Engagement corporatif

Notre engagement en faveur de relations significatives avec les Peuples autochtones nécessite un alignement au sein de l'entreprise. Les mots que nous utilisons. Le leadership. Les pratiques de recrutement. La reconnaissance de l'environnement au-delà de la science. Les mécanismes d'approvisionnement. Nous nous efforçons de revoir et d'améliorer chaque aspect de nos activités afin de créer un environnement inclusif et d'accroître la participation des autochtones à nos projets, tout en tenant compte des intérêts, des priorités et des capacités des communautés, des travailleur-euses et des entrepreneur-es autochtones.

- En 2023, 3 % de nos employé-es s'identifient comme autochtones.
- 1,4 % de nos fournisseurs sont autochtones et/ou rapportait embaucher activement de la main-d'œuvre autochtone.



Membre de l'équipe Stratégie ESG, notre responsable, Relations autochtones est le point de contact avec les communautés autochtones et notre responsable interne sur cette question. Il est essentiel de disposer d'une ressource dédiée pour élaborer une approche intégrée et cohérente avec les Peuples autochtones. Elle est chargée de déployer notre programme de sensibilisation, de renforcer nos relations avec les Premières Nations et d'aider les équipes internes à mettre en place de meilleures pratiques qui favorisent l'inclusion et la rétention, des mesures et des installations adaptées, une formation de sensibilisation et un engagement significatif.

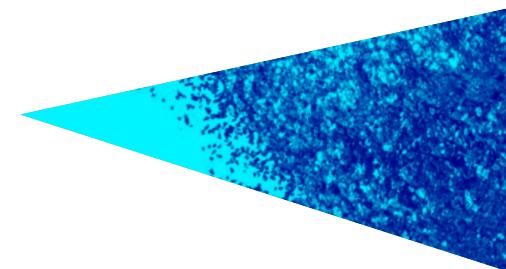
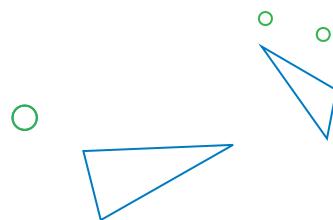
L'éducation de nos employé-es est au cœur de notre approche. Cette année, tous les employé-es ont été invité-es à suivre des cours de formation sur les réalités autochtones, soit par le biais du programme *Saisons des peuples* dispensé par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (« UQAT »), soit par le biais d'un cursus élaboré avec l'entreprise autochtone Institut Ashukan.

- À la fin de l'année, 95 % du personnel avait terminé sa formation.



Ces cours ont été très appréciés par nos employé-es, leur permettant de découvrir diverses cultures autochtones et d'approfondir leurs connaissances. Une formation sera proposée aux nouveaux membres du personnel en 2024.

Nous tenons également à jour une liste de livres, podcasts, films, séries télévisées et médias recommandés pour les employé-es souhaitant explorer davantage. Sur chaque site, une mini-bibliothèque de littérature des Peuples autochtones permet aux employé-es d'emprunter un livre pendant leur pause ou de le rapporter chez eux.



## Avantages locaux

Nous nous efforçons de maximiser la contribution économique de nos opérations et du développement de nos projets au sein des communautés locales par le biais d'achats directs ou de stratégies d'approvisionnement.

Depuis 2017, NMG a mené des activités d'information régulières pour les entrepreneurs et les fournisseurs afin de promouvoir les occasions d'affaires et de sensibiliser les fournisseurs sur les normes environnementales, de santé-sécurité et sociales de NMG (voir la sous-section [Usine de matériaux de la batterie de Bécancour](#) à la p. 40, sous [Engagement des parties prenantes](#), à la p. 39 pour plus d'informations). Des sessions spéciales ont été organisées spécifiquement pour la Première Nation Atikamekw.

Dans le cadre de notre processus d'appel d'offres et de notre politique d'approvisionnement responsable, nous encourageons activement nos fournisseurs et nos entrepreneurs à adopter des pratiques exemplaires en matière de développement durable, notamment en embauchant de la main-d'œuvre locale et autochtone et en établissant des partenariats avec des entreprises locales et autochtones dans la mesure du possible.

Grâce à notre programme de dons et de commandites, nous soutenons également le développement et le bien-être des communautés avec lesquelles nous collaborons en soutenant des projets, des initiatives et des causes qui contribuent au développement socio-économique, à l'éducation, à l'avancement de nos secteurs d'activité et à la transition énergétique.

NMG a versé 109 247 \$ sous forme de dons et de commandites à des organisations et activités locales. Cet appui financier contribue à la réalisation d'une foule de projets, allant d'une démonstration de motos et vélos électriques à Saint-Michel-des-Saints, au hockey sur gazon des jeunes filles Atikamekw à Manawan, en passant par un musée et un espace culturel dans la région de Bécancour. Nous sommes également fiers des partenariats continus qui contribuent à soutenir des activités telles que le Festival Saint-Zénon sur Glace et le Festival de Manawan. Ces événements rassemblent les gens et font une différence dans leurs communautés.

## Profil des achats 2023

**30,3 M\$**

86 % des dépenses totales

à des **fournisseurs canadiens**

**5 M\$**

14 % des dépenses totales

à des **fournisseurs internationaux**

Total de plus de  
**35,3 M\$**

**27,7 M\$**

79 % des dépenses totales

en contrats attribués  
à des **fournisseurs régionaux du Québec** dont :

**4,9 M\$**

en contrats directement  
dans nos communautés  
(14 % des dépenses totales)

**40 751 \$**

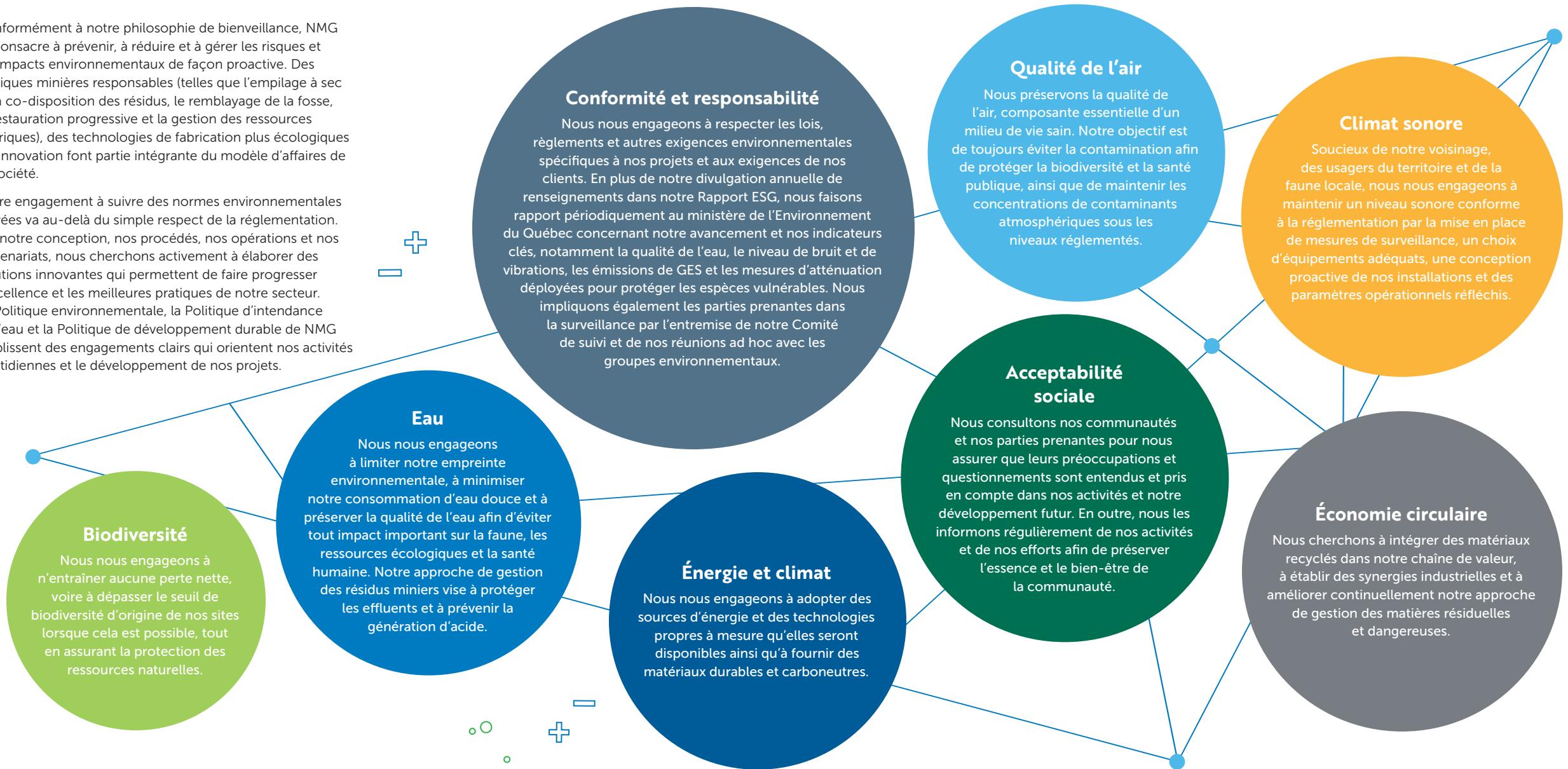
à des **entreprises autochtones**  
(0,12 % des dépenses totales)



# Excellence environnementale

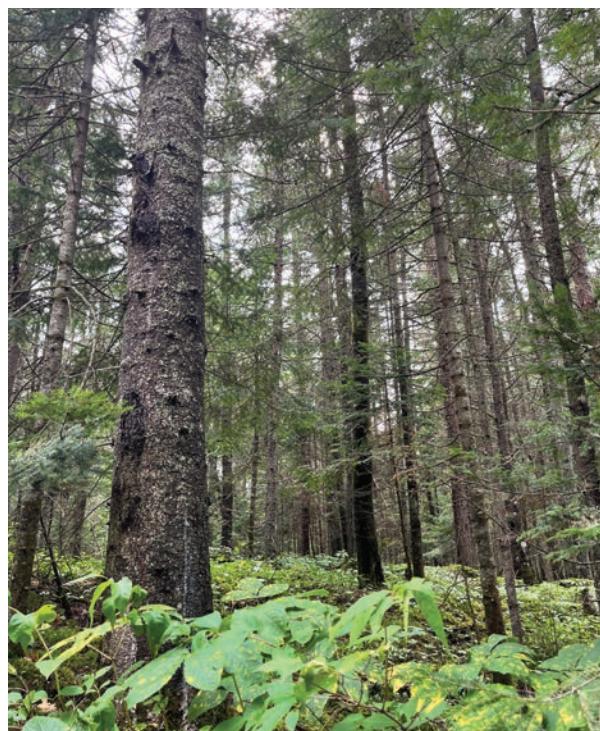
Conformément à notre philosophie de bienveillance, NMG se consacre à prévenir, à réduire et à gérer les risques et les impacts environnementaux de façon proactive. Des pratiques minières responsables (telles que l'empilage à sec et la co-disposition des résidus, le remblayage de la fosse, la restauration progressive et la gestion des ressources hydriques), des technologies de fabrication plus écologiques et l'innovation font partie intégrante du modèle d'affaires de la Société.

Notre engagement à suivre des normes environnementales élevées va au-delà du simple respect de la réglementation. Par notre conception, nos procédés, nos opérations et nos partenariats, nous cherchons activement à élaborer des solutions innovantes qui permettent de faire progresser l'excellence et les meilleures pratiques de notre secteur. La Politique environnementale, la Politique d'intendance de l'eau et la Politique de développement durable de NMG établissent des engagements clairs qui orientent nos activités quotidiennes et le développement de nos projets.



# GESTION ENVIRONNEMENTALE

Évaluer, documenter et atténuer les répercussions potentielles de nos opérations sur l'environnement constitue la première étape pour établir une approche managériale solide et exhaustive.



## Conception du projet

NMG a déposé l'Étude d'impact environnemental et social (« ÉIES ») de la mine Matawinie en 2019. Consciente qu'un projet minier a des répercussions d'intensité variable sur l'environnement physique, biologique et humain, la Société a utilisé l'ÉIES pour orienter ses stratégies d'évitement dans la conception de ses opérations ainsi que pour cerner des mesures d'atténuation des impacts à proximité du site minier.

Dans le cadre du processus de l'ÉIES, le BAPE a lancé une consultation publique sur les bénéfices et les répercussions du projet, les critères de conception et l'intégration au sein de la communauté. En 2021, le gouvernement du Québec a émis un décret ministériel autorisant le projet minier Matawinie. Celui-ci prévoit des mesures d'atténuation obligatoires pour toutes les phases du projet, de la conception à la fermeture de la mine, ainsi que l'obligation de faire rapport sur l'état d'avancement de ces mesures. Un tableau présentant nos efforts d'atténuation, mis à jour deux fois par année, peut être consulté sur notre site Web.

Pour l'usine de matériaux de batterie de Bécancour, NMG a effectué une étude environnementale de base complète et une étude archéologique sur le terrain de 200 000 m<sup>2</sup> situé dans le parc industriel.

Suivant la publication de l'EEP du projet minier d'Uatnan, NMG compte préparer une étude de faisabilité et une ÉIES pour appuyer le développement du projet.

## Intendance et surveillance

Nous supervisons de près les activités qui se déroulent à nos installations de la phase 1 et sur les chantiers de la phase 2 en assurant le respect des conditions ainsi que la mise en œuvre de notre programme de protection de l'environnement, qui s'applique aussi à nos sous-traitants. Une formation sur le sujet est donnée au personnel et à la main-d'œuvre des entreprises sous-traitantes. Le programme comprend des directives et des protocoles concernant :

- » le contrôle et le traitement de l'eau de drainage du site, ainsi que la protection des cours d'eau et des zones humides ;
- » la protection des sols et des eaux souterraines ;
- » la surveillance des eaux rejetées et des eaux souterraines ;
- » la gestion du déboisement et la valorisation des arbres ;
- » la protection de la faune, la surveillance et l'encadrement des mesures supplémentaires en présence d'espèces faisant l'objet d'un statut particulier ;
- » le niveau sonore et les vibrations ;
- » les émissions de poussière et les rejets émanant du chantier ;
- » la gestion des carburants et des matières dangereuses ;
- » la gestion des déchets ;
- » la gestion des sols excavés ;
- » la protection contre les déversements accidentels et la gestion des déversements ;
- » le bon fonctionnement des installations sanitaires.

Notre équipe Environnement est présente tous les jours au site minier pour superviser l'application et le respect de notre programme, faire le suivi des indicateurs, cerner les occasions d'amélioration et analyser les risques et les lacunes possibles. Pendant les travaux de construction, un-e membre de l'équipe Environnement participe aux réunions de coordination sur le chantier et assure la mise en œuvre du programme.

- **En 2023, NMG a maintenu son bilan de 0 incident environnemental majeur, ce qui signifie qu'aucune non-conformité aux lois et aux règlements environnementaux n'est survenue.**
- **NMG a recensé 9 déversements mineurs<sup>21</sup> sur son site Matawinie ; tous les sols contaminés ont été gérés par un sous-traitant en collaboration avec l'équipe Environnement et dans le respect de tous les règlements et lois en vigueur.**



21 Ces déversements mineurs avaient une ampleur de 0,1 L à 140 L. Il s'agissait principalement de déversements d'huile hydraulique, de diesel, d'antigel et d'huile à moteur. Les déversements sont nettoyés et gérés conformément à la procédure de gestion des déversements

## Eau

Nous considérons l'eau comme une richesse collective. Il est donc capital pour nous, pour nos communautés locales et pour nos parties prenantes de préserver sa qualité afin d'éviter toute incidence matérielle sur la faune, les ressources naturelles et l'environnement humain.

- En 2023, nous nous sommes dotés d'une Politique d'intendance de l'eau pour baliser la gouvernance, la gestion des eaux et la collaboration avec les parties prenantes dans une optique de protection et de préservation de cette ressource. La politique s'inscrit en complément de notre Politique de développement durable et de notre Politique environnementale.



La mine Matawinie, l'usine de matériaux de batterie de Bécancour et le projet minier d'Uatnan sont situés dans des régions avec des ressources hydriques abondantes et où le risque de stress hydrique est faible<sup>22</sup>.



David, technicien en environnement à la mine Matawinie, démarre les opérations de pompage à notre station de traitement des eaux de la phase 1.

## Dans un contexte minier

NMG a conçu un système intégré de gestion des eaux qui respecte les plus hautes normes en matière de gestion des résidus et de protection de l'eau pour la mine Matawinie. Notre approche de gestion des résidus miniers est conçue pour prévenir le drainage minier acide et la contamination des eaux à la mine conformément aux meilleurs cadres possibles, notamment les protocoles de l'initiative Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada, le Global Industry Standard on Tailings Management de l'ICMM, le Réseau international pour la prévention du drainage acide et le Programme canadien de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier.

Au moyen d'un système de fossés et de bassins, l'eau de toutes les sources (précipitations, eau de surface et eau souterraine) qui a potentiellement été en contact avec le site de la phase 1 est recueillie, puis dirigée vers les bassins de collecte et de polissage en vue d'être traitée. Une fois conforme aux normes réglementaires, l'eau est retournée au milieu récepteur.

- L'ensemble des eaux rejetées à notre effluent final satisfaisaient aux critères de qualité de la Directive 019 sur l'industrie minière du Québec.



Par ailleurs, nous avons mis sur pied un programme robuste de surveillance de la qualité de l'eau pour que nos activités n'aient aucun effet néfaste sur le milieu récepteur. Le programme repose sur le prélèvement d'échantillons dans plusieurs puits d'observation en amont et en aval de nos installations ainsi que dans les zones humides, les lacs et les cours d'eau à proximité. Tous les échantillons sont analysés par un laboratoire agréé externe en fonction de 39 paramètres chimiques et physiques.

Des mesures de protection et de surveillance adaptées sont également déployées en parallèle sur le site adjacent de la phase 2 afin de maintenir la qualité de l'eau, d'assurer son traitement approprié et de répondre aux exigences de la Directive 019 pendant la phase de construction.



22 Aqueduct Water Risk Atlas, Institut des ressources mondiales, 2023

## SURVEILLANCE DES EAUX SOUTERRAINES

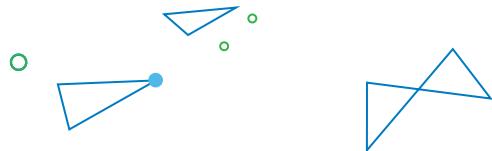
Sur le site de la phase 1, la surveillance semi-annuelle des eaux souterraines, au printemps et à l'été, permet de relever les variations du niveau de l'eau et de déterminer la qualité de l'eau dans les 10 puits de surveillance. De plus, en vue de la phase 2, nous avons foré 37 puits d'observation pour établir une base de référence de la qualité des eaux souterraines dans la région avant le début de nos opérations commerciales. La zone d'étude englobe le sous-bassin-versant de la rivière Matawin, à environ trois kilomètres au nord du site, et presque toute la région de Saint-Michel-des-Saints. Elle comprend également des points où l'eau souterraine rejoint l'eau de surface (zones humides). NMG propose aux personnes qui habitent les environs de surveiller leurs puits privés sur une base volontaire.

## SURVEILLANCE DES EAUX DE SURFACE

Trois fois par année, l'été et l'automne, nous analysons 13 points d'échantillonnage dans les lacs et les cours d'eau. En déployant le programme de surveillance dès la phase 1 et l'étape de construction, nous avons pu recueillir des données sur la qualité de notre environnement aquatique naturel afin de mieux évaluer les dégradations tout au long du cycle de vie de la mine.

## GESTION DE L'EAU

Notre philosophie préconise la réutilisation de l'eau afin de minimiser la consommation d'eau douce. Bien que nos procédés n'exigent pas de grandes quantités d'eau, nous gérons cette ressource avec beaucoup d'attention et adoptons une approche préventive dans toute notre ingénierie. Notre unité de la phase 1 fait déjà appel à un circuit de recirculation de l'eau dans son procédé de concentration. Par conséquent, l'apport d'eau douce n'est requis que pour compenser les pertes d'eau dues à l'évaporation durant le procédé et l'eau contenue dans les résidus. L'eau des précipitations du site minier et celle provenant de l'assèchement de la fosse seront utilisées en priorité pour les besoins du concentrateur durant nos opérations commerciales de la phase 2.



Vue aérienne du ruisseau Eau Morte au sud de la mine Matawinie captée par notre équipe Environnement lors d'une ronde de surveillance des écosystèmes et des milieux humides à proximité de l'effluent final.

## Dans un contexte industriel

À notre usine de purification de la phase 1 à Bécancour, l'eau est principalement utilisée dans le traitement des gaz pour capter le chlorure et le soufre qui émanent du procédé. L'eau de procédé qui en résulte est actuellement entreposée dans un bassin avant d'être évacuée par un fournisseur de services de traitement des eaux usées.

En ce qui concerne l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2, notre plan de gestion des eaux est fondé sur la recirculation de l'eau. La majeure partie de notre eau de procédé sera réutilisée en circuit fermé, et nous cherchons à ce que le reste soit valorisé par une installation tierce. Aucune décharge continue des eaux industrielles usées n'est prévue. Outre l'eau des déchets solides recueillie dans le filtre de presse, la seule eau qui s'écoulera du site du projet commercial proviendra des précipitations et de la fonte des neiges, qui seront prises en charge par des systèmes de bassins de collecte et de drainage, puis envoyées vers les cours d'eau actuels.

La caractérisation environnementale du terrain de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2 confirme que la qualité du sol répond aux normes d'utilisation industrielle et que les eaux souterraines respectent tous les critères d'un faible risque de contamination. Avant les activités de déboisement et les travaux préparatoires de 2024, d'autres prélèvements d'échantillons du sol ont été réalisés pour assurer la conformité avec les lignes directrices sur la caractérisation du sol dans les milieux d'origine anthropique. Les résultats indiquent que trois échantillons excèdent les valeurs du critère B du *Guide d'intervention*. Tous les sols du terrain respectent les niveaux permis par le zonage et pour les activités futures prévues sur le site.

## Biodiversité

La biodiversité et les écosystèmes connexes sont essentiels à l'intégrité de notre planète, et ils jouent un rôle culturel, spirituel et économique non négligeable pour nos parties prenantes. Nous cherchons à préserver les écosystèmes en utilisant la hiérarchie d'atténuation et en adoptant une approche respectueuse de la nature.

Nous avons utilisé l'évaluation et les études environnementales comme principal outil pour cerner les écosystèmes les plus importants et réduire notre incidence sur la biodiversité, principalement en évitant les habitats sensibles et en mettant en place des mesures d'atténuation pour les espèces les plus vulnérables. L'accent a été mis sur les espèces menacées, vulnérables et en péril selon la législation du Québec et la *Loi sur les espèces en péril* du Canada<sup>23</sup>. Les études ont été transmises de manière proactive aux Premières Nations concernées, d'une part, pour intégrer les connaissances traditionnelles à l'évaluation autant que possible, et d'autre part, pour cerner les espèces revêtant une importance culturelle et nécessitant des mesures d'atténuation supplémentaires.

- » Avant d'entreprendre le déboisement de notre terrain industriel vierge pour l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2, notre équipe et l'ingénieur forestier de notre sous-traitant ont parcouru le site avec un gardien du territoire W8banaki afin de déceler la présence de frênes noirs, une espèce d'importance aux yeux de la Nation W8banaki.
- » Une classification complémentaire de l'habitat, qui tient compte de la Norme de performance 6 de la Société financière internationale, a été réalisée cette année pour la mine Matawinie et l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2. NMG prévoit partager ses données sur la biodiversité avec le Centre d'information sur la biodiversité mondiale et les bibliothèques de données pertinentes.



Kevin, directeur, Environnement minier, participe à une visite de site sur la biodiversité avec un gardien du territoire W8banaki.

L'ingénierie de nos installations et de nos infrastructures connexes est effectuée de sorte à limiter au maximum l'empreinte sur l'environnement naturel. Les échéanciers de construction et le plan minier sont aussi optimisés pour réduire l'impact sur les écosystèmes, respecter les périodes de nidification et retarder les changements d'affectation des sols jusqu'à la phase d'activité qui l'exige.

Notre équipe Environnement fait régulièrement appel à l'expertise de biologistes de la région afin de superviser les recherches actives de nids et/ou d'espèces vulnérables. Ces recherches sont aussi l'occasion pour nous de former notre équipe Environnement, qui, à son tour, assure la formation et la surveillance de nos sous-traitants.

**Aucune espèce menacée, vulnérable ou en péril n'a été aperçue durant les travaux.**

Conformément à notre plan de restauration et de réhabilitation pour la mine Matawinie de la phase 2, nous comptons recouvrir les haldes de codisposition des résidus à l'aide d'une couverture à effet de barrière capillaire et d'une végétalisation dès la quatrième année de nos opérations commerciales. Nous poursuivrons avec le remblayage progressif de la fosse dès la septième année. En vue de cette restauration progressive, NMG a lancé plusieurs initiatives environnementales :

- **Essai d'ensemencement hydraulique sur nos cellules d'essai et les talus de nos routes d'accès pour évaluer l'efficacité de divers mélanges d'espèces végétales indigènes en vue de déterminer celui qui convient le mieux à la mise en végétation des différentes zones à restaurer.**
- **Plantation de saules pour produire de la biomasse. Ces arbustes à croissance rapide peuvent être transformés en paillis pour la restauration du sol et se régénèrent après avoir été coupés, ce qui assure la continuité de la plantation.**
- **Compostage en andains pour les résidus forestiers et la terre végétale issus du déboisement et du décapage des sols sur notre chantier. La dégradation lente et organisée des résidus forestiers peut générer un mélange de matières organiques riches en nutriments pour le sol (se reporter à l'étude de cas [Réinventer la restauration minière](#) dans la section [Résidus miniers et déchets](#) à la page 51).**



Par l'entremise de notre plan d'action climatique, nous cherchons également à élaborer des solutions basées sur la nature pour compenser de manière proactive les émissions n'ayant pas pu être évitées.

<sup>23</sup> Une liste détaillée des espèces menacées, vulnérables et en péril peut être consultée dans le Rapport ESG 2021 de NMG

## Résidus miniers et déchets

Nous avons élaboré nos projets de sorte à limiter la production de déchets et à les gérer correctement, en accordant une attention particulière aux résidus dans un contexte minier.

Pour notre mine Matawinie, nous avons mis au point une méthode de gestion des résidus qui évite le recours aux digues afin d'éviter le passif environnemental à long terme, de réduire l'empreinte des infrastructures et de prévenir le drainage minier acide, conformément aux pratiques exemplaires de l'industrie<sup>24</sup> et aux régimes stricts de réglementation environnementale.

Les résidus sont d'abord désulfurés et séparés de sorte à isoler les résidus potentiellement générateurs d'acide (« PGA ») des résidus non générateurs d'acide (« NGA »), puis filtrés pour réduire leur teneur en eau. Les stériles et les résidus miniers sont gérés dans la même halde pour tirer le maximum des propriétés des matériaux et minimiser l'empreinte écologique de la mine. En plus d'améliorer la stabilité physique et géochimique des résidus ainsi que de prévenir l'oxydation des sulfures, la co-disposition permet un meilleur contrôle de l'infiltration des eaux de ruissellement, de la lixiviation des métaux et de la ségrégation. Une fois les cellules de co-disposition complétées, le recouvrement et la végétalisation permettent une restauration progressive et la conception de la fermeture.

» Des cellules tests à pleine échelle sont utilisées pour calibrer et élaborer cette méthode environnementale novatrice en conditions réelles ainsi que pour démontrer les paramètres relativement à la performance des objectifs de co-disposition des résidus, notamment la prévention de l'oxydation du sulfure et de la contamination des eaux.

### + RÉINVENTER LA RESTAURATION MINIÈRE

Nous avons entrepris un projet visant à transformer les résidus forestiers issus de nos activités de déboisement en une ressource précieuse pour la remise en état de notre futur site minier. Le projet s'attaque à une équation complexe : tirer parti des ressources déjà présentes de sorte à minimiser l'importation de produits en vue de la restauration.

L'objectif est de recréer un sol forestier fertile qui puisse soutenir un nouvel écosystème lors de la remise en état progressive du site minier tout en captant le carbone et en réduisant l'empreinte écologique de nos activités.

Le site Matawinie de NMG a été transformé en véritable laboratoire à ciel ouvert. Au cœur de ce système expérimental : les andains, des structures d'entreposage organique. Leur composition et leur disposition sont optimisées pour simuler les meilleures conditions de régénération naturelle, promouvoir la réapparition de l'écosystème d'origine et tester différents mélanges afin de déterminer celui qui

convient le mieux à la remise en état et à l'intégration dans l'écosystème local.

Les premiers résultats sont encourageants et montrent une amélioration des propriétés physicochimiques et biologiques. En plus de la surveillance écologique, le projet s'accompagne d'une évaluation technico-économique pour assurer la viabilité et la reproductibilité de la méthode à grande échelle.

À l'intersection de la science, de la technologie et de l'écologie, ce projet ambitieux ouvre la voie à une gestion plus responsable en encourageant l'utilisation des ressources actuelles et en limitant la production de fertilisants et l'importation de matières.



Conformément à notre approche minière responsable, les plans du projet minier Uatnan prévoient la restauration progressive du site par le remblayage de la fosse avec des stériles miniers dans la mesure du possible. Nous incluons une caractérisation supplémentaire des stériles et des résidus miniers dans la prochaine phase d'ingénierie afin de sélectionner les technologies appropriées.

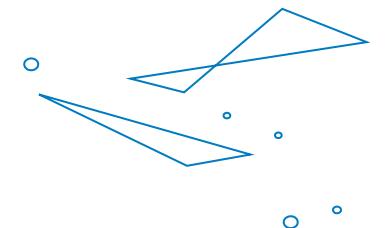
À nos installations de la phase 1, les matériaux recyclables produits par nos activités sont triés à la source ou par un fournisseur partenaire. Les déchets dangereux des installations de la phase 1 se composent essentiellement d'huile et de filtres usagés, de piles, de peinture, de générateurs d'aérosols et d'eaux usées acides provenant de notre système d'épuration des gaz. Ces déchets dangereux sont pris en charge par un fournisseur de services.

**22 tonnes de matériaux recyclables ont été recueillies.**

**341 tonnes de déchets dangereux ont été recueillies et prises en charge par un fournisseur tiers.**

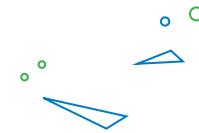
**0 incident important associé à des déchets dangereux n'est survenu.**

Par ailleurs, notre programme de protection de l'environnement prévoit des pratiques obligatoires de gestion des déchets pour nos sous-traitants.



<sup>24</sup> L'approche de NMG envers la gestion des résidus miniers est alignée sur le programme Vers le développement minier durable, le Global Industry Standard on Tailings Management et le Réseau international pour la prévention du drainage acide.

# ACTION CLIMATIQUE



L'action climatique est au centre de notre stratégie commerciale et des marchés que nous desservons. Nous croyons fermement que nos produits, nos opérations et nos activités corporatives peuvent contribuer à l'effort commun vers le maintien du réchauffement climatique mondial à 1,5 °C d'ici 2050, comme convenu dans l'Accord de Paris.

Le Plan d'action climatique 2022-2030+ de la Société présente notre objectif d'atteindre un niveau d'émissions Net Zéro d'ici 2030 ainsi que notre approche pour y parvenir. Il réitère notre engagement à maintenir une empreinte carbone neutre à chaque étape de notre développement et guide notre transition vers le Net Zéro par le suivi, la réduction et la compensation de notre impact carbone à tous les niveaux.

En mettant en œuvre des mesures de réduction et de compensation dans tous les aspects de nos opérations, nous avons cerné des stratégies précises pour utiliser l'énergie renouvelable, trouver des solutions de recharge biosourcées aux réactifs et aux carburants à base de pétrole, et intégrer des mesures d'optimisation de l'efficacité énergétique dans nos installations et nos processus.

Indépendamment de notre croissance, de la construction de nos nouvelles installations et de leur mise en service, nous sommes déterminés à réduire et à contrôler nos émissions tout en augmentant notre efficacité et notre rendement.

## Énergie

Une hydroélectricité propre, abordable et abondante est un pilier exceptionnel de la mise en œuvre de notre stratégie climatique. Le réseau énergétique du Québec est l'un des plus écologiques au monde ; exploité par l'État, il génère plus de 99 % de son électricité à partir de sources d'énergie renouvelable<sup>25</sup>.

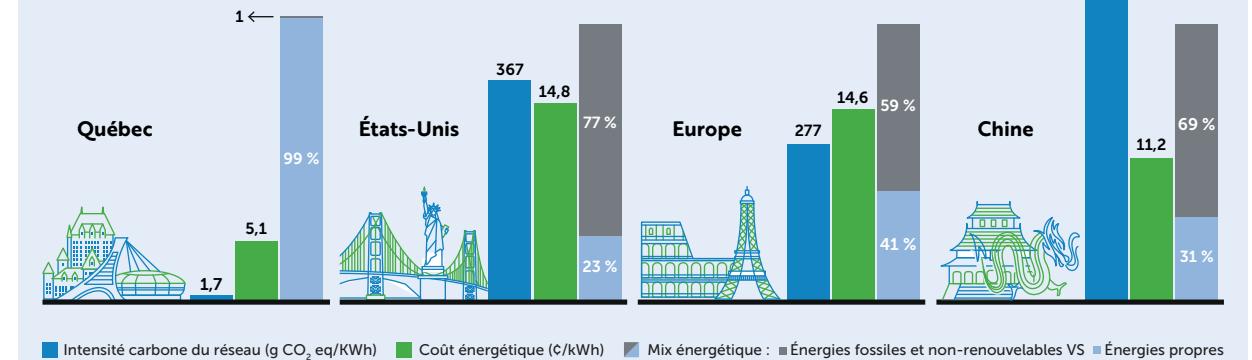
Dès lors, l'électrification de la production est le mécanisme central par lequel NMG entend décarboner ses opérations et ses produits. Notre technologie de purification thermochimique exclusive, par exemple, tire parti de l'hydroélectricité

et évite la lixiviation acide. Nos écotecnologies devraient générer des matériaux avancés ayant un impact exceptionnellement faible sur les changements climatiques, jusqu'à 11 fois plus petit que celui de la production de référence.

En outre, nous nous sommes engagés à adopter des sources d'énergie et des technologies propres à mesure que celles-ci seront disponibles. À ce chapitre, NMG a signé cette année des ententes définitives avec Caterpillar afin de mettre en œuvre son programme d'électrification pour la mine Matawinie

de la phase 2. Les travaux techniques menés par les équipes de Caterpillar et de NMG ont permis d'établir un calendrier de déploiement de modèles pilotes et Early Learners à la mine Matawinie de la phase 2. Ainsi, les machines pourront être mises à l'essai dans des conditions topographiques et météorologiques réelles, et nous pourrions cartographier la transition vers de futurs modèles zéro émission. Les ententes conclues prévoient la transition progressive des modèles traditionnels vers des machines zéro émission Cat<sup>MD</sup> à mesure que celles-ci seront disponibles. La chargeuse

## Un cadre énergétique inégalé



Sources : Agence internationale de l'énergie, Global Change Data Lab, Hydro-Québec, Ember Climate

sur pneus 950 GC Cat<sup>MD</sup> devrait être la première machine pilote alimentée par batterie à arriver sur le site de la mine Matawinie.

Les progrès accomplis soutiennent la planification des besoins en infrastructure de recharge. En modélisant et en simulant l'emplacement des bornes, le fonctionnement de l'équipement sur place ainsi que les cycles de recharge par rapport aux horaires d'opération et au plan minier, nous pouvons optimiser la conception du site et les choix technologiques. La simulation

des besoins en recharge permet de déterminer la puissance maximale appelée ainsi que d'élaborer des stratégies de gestion de l'énergie.

Par ailleurs, NMG et Caterpillar ont signé un protocole d'entente non contraignant dans le cadre de leurs discussions commerciales autour du matériel d'anode actif de NMG. Une chaîne de valeur entièrement circulaire pourrait donc être établie, où NMG fournirait des matériaux de graphite carboneutres à Caterpillar pour le développement d'une chaîne d'approvisionnement des batteries

stable, résiliente et durable qui permettrait ensuite l'électrification de ses véhicules lourds, dont la flotte Matawinie de NMG.

Pour faire avancer l'ingénierie de nos installations de la phase 2 et planifier leur construction, nous travaillons à maximiser l'efficacité énergétique dans la conception des bâtiments, la sélection de l'équipement, l'optimisation des processus et l'élaboration des plans et de la logistique.

25 Hydro-Québec, 2024.

## Profil carbone

NMG calcule ses émissions de GES conformément aux lignes directrices et aux normes du Protocole des GES. Ce calcul des GES tient compte de la portée 1, de la portée 2 et d'une partie de la portée 3 à laquelle la Société a accès et sur laquelle elle exerce un contrôle financier, notamment la construction sur ses sites, les voyages d'affaires et le transport d'un site à l'autre.

**En 2023, nos émissions de GES se sont élevées à 644 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.**

Nous avons acheté et retiré 660 crédits carbone certifiés auprès du programme Verified Carbon Standard (« VCS ») afin de compenser ce bilan. L'achat de crédits s'inscrit dans la stratégie de compensation du plan d'action climatique de NMG, en plus de stimuler les investissements dans les pays en développement qui sont touchés par les changements climatiques. Cette pratique permet de soutenir des projets axés sur la nature :

- » **Projet de mise en conservation du Bloc Monet, en Abitibi, au Québec :** Ce projet axé sur la nature vise à préserver les superficies boisées anciennement exploitées par l'industrie forestière ainsi qu'à protéger l'habitat naturel du caribou forestier, une espèce menacée. La conservation des forêts aide à limiter le déclin de cette espèce emblématique tout en préservant la biodiversité et les écosystèmes de la région<sup>26</sup>.
- » **Plantation forestière sur des prairies dégradées dans la forêt de Guanaré, en Uruguay :** La réhabilitation de l'écosystème forestier sur les terres anciennement utilisées pour le pâturage extensif permet la séquestration du carbone. Le projet contribue par ailleurs à la reconstruction d'un habitat propice à une plus grande biodiversité. La conversion des pâturages en forêts favorise la régénération naturelle et la création d'une couverture forestière bénéfique pour un grand nombre d'espèces végétales et animales<sup>27</sup>.



Lorsque nous sélectionnons des crédits carbone, nous évaluons les projets sur la base de 13 critères. Nous souhaitons ainsi faire un choix éclairé en nous appuyant sur des paramètres reconnus par l'industrie et sur les engagements de notre plan d'action climatique. Le protocole vise également à prévenir les risques couramment associés à la compensation carbone.



## REGARD VERS L'AVENIR

La Société est en bonne voie d'atteindre ses cibles de 2022-2025 dans le cadre de sa stratégie de compensation proactive.

### Stratégie de compensation progressive

#### TYPES DE CRÉDITS

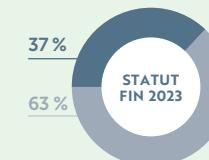
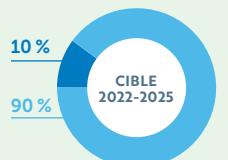
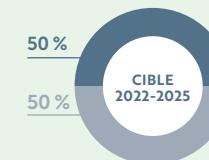
- Séquestration
- Réduction

#### INVESTISSEMENT D'IMPACT

- Communautés locales
- Pays en voie de développement
- Autres

#### SOURCE

- Crédits du marché
- Portefeuille NMG



26 Verra Registry, mars 2024

27 Verra Registry, mars 2024

## Résilience climatique

### Stratégie, risques et occasions

Au stade de développement actuel de la Société, dans un horizon à court terme, les risques liés aux changements climatiques sont minimes et en partie maîtrisés grâce aux engagements existants, aux mesures environnementales et au plan d'action climatique de NMG. Nous comptons poursuivre l'évaluation et le renforcement de notre gestion des enjeux climatiques en lien avec l'approche du GIFCC à mesure que nous acquerrons une meilleure visibilité sur notre horizon à moyen et à long terme.

L'exposition de NMG aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques est évaluée à l'interne par notre équipe Stratégie ESG, qui s'appuie sur l'expertise de l'équipe de haute direction, les publications du GIFCC et les ressources supplémentaires associées à notre secteur et à notre réalité géographique. L'évaluation est ensuite examinée par le conseil d'administration de la Société. On peut se reporter au tableau Principaux risques et occasions liés aux changements climatiques ci-après pour obtenir un aperçu des risques et des occasions les plus importants de NMG en matière de changements climatiques.

### RISQUES ET OCCASIONS LIÉS À LA TRANSITION

Comme toute entreprise, NMG est exposée à des risques politiques, juridiques, technologiques et liés au marché. Il est clair que les industries extractives et manufacturières subissent une pression accrue de réduire leurs émissions de GES et d'aligner leurs activités sur une économie sobre en carbone, que ces changements soient exigés par la loi ou par une réorientation dans l'offre et la demande de produits à faibles émissions de carbone. Nous pensons que notre modèle d'affaires, axé sur l'offre de produits carboneutres pour propulser la transition énergétique, correspond en

grande partie à des occasions et protège donc la Société des impacts financiers majeurs à court terme (0-5 ans) et à moyen terme (5-10 ans).

La décarbonation de nos activités est accompagnée d'importantes mesures. D'abord, nous tirons parti de l'hydroélectricité pour alimenter nos activités et notre production. Ensuite, nous avons mis au point une technologie de purification exclusive et optimisons nos procédés pour avoir la plus faible incidence environnementale possible. Nous développons également un modèle minier 100 % électrique en collaboration avec Caterpillar. Par ailleurs, nous avons effectué une analyse du cycle de vie (« ACV ») pour comprendre l'empreinte de nos produits, et nous investissons activement dans la R&D pour élaborer des techniques de fabrication et des matériaux de batterie plus écologiques.

L'électricité du Québec est très abordable, mais il n'est pas impossible que les prix montent au fil du temps avec l'augmentation de la demande et l'adoption de mesures d'efficacité énergétique. Actuellement, nous disposons d'un bloc d'énergie et bénéficions d'un tarif industriel escompté, et ce, tant à la mine Matawinie qu'à l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2. Nous comptons surveiller de près les prix et la disponibilité de l'électricité au Québec à mesure que progresseront les plans d'expansion de la phase 3.

Nous savons que nous sommes exposés aux fluctuations des prix des combustibles fossiles à court terme, car nous aurons besoin d'équipement mobile conventionnel pour la construction de nos installations de la phase 2 et les cinq premières années d'exploitation minière.

La stratégie commerciale de NMG porte, d'une part, sur des opérations d'extraction et de traitement responsables ainsi que sur des technologies novatrices capables de générer des solutions à faibles émissions de carbone, et d'autre part, sur l'évolution des attentes du marché, notamment en matière de traçabilité, de circularité, d'approvisionnement local et de carboneutralité. Par exemple, notre technologie de purification thermo-chimique exclusive constitue pour NMG un facteur de différenciation qui correspond aux options écologiques que recherchent les clients. De tels avantages commerciaux ont été déterminants dans la conclusion d'ententes « offtake » pluriannuelles contraignantes à long terme avec nos clients d'ancrage Panasonic Energy et GM.

En outre, NMG collabore avec des partenaires de l'industrie et des universités pour la récupération et le recyclage du graphite en vue de le réutiliser comme matériel d'anode. Notre objectif est d'inclure un pourcentage croissant de matériel recyclé dans notre procédé de transformation afin d'offrir des solutions encore plus durables.

Notre plan d'action climatique aide à diminuer les besoins et les risques financiers associés aux crédits carbone grâce à des stratégies de réduction à la source, à l'utilisation d'énergie renouvelable et au développement de projets de compensation favorisant les solutions basées sur la nature.

Enfin, notre déclaration ESG volontaire (selon les normes du GRI, du SASB, du GIFCC et du CDP), notre surveillance des réglementations en matière de divulgation et notre engagement auprès des actionnaires et de la clientèle nous éviteront d'être pris au dépourvu par de futures exigences liées aux changements climatiques. Notre équipe Stratégie ESG surveille en permanence les changements dans les politiques et les cadres de déclaration.

### RISQUES ET OCCASIONS PHYSIQUES

Dans le sud du Québec, les projections climatiques suivant des scénarios d'émissions moyennes et élevées prévoient que la température moyenne et les précipitations annuelles augmenteront avec le temps. La fréquence des précipitations extrêmes devrait également s'accroître au fil des ans, de même que la durée des périodes sans précipitations l'été<sup>28</sup>. Ces risques sont répertoriés dans l'ÉIES de la mine Matawinie de la phase 2 et atténués par des mesures d'adaptation incluses dans la conception du projet. Nous sommes en train de réaliser un exercice similaire pour l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2.

D'autres événements météorologiques extrêmes imprévisibles, comme des tempêtes violentes, des vagues de chaleur, des tempêtes de verglas et des feux de forêt, pourraient affecter notre site de Saint-Michel-des-Saints et ralentir nos opérations. À Bécancour, comme nos opérations se dérouleront principalement à l'intérieur et dans un cadre industriel, elles seront moins susceptibles d'être fortement affectées par des phénomènes météorologiques extrêmes. Cependant, de tels événements pourraient endommager nos infrastructures, perturber notre chaîne d'approvisionnement ou causer des retards de transport pour notre clientèle.

<sup>28</sup> Bussière, B., Demers, I., Charron, P., Bossé, B., Roy, P., Jébrak, M. et Trépanier, S. (2017). *Analyse de risques et de vulnérabilités liés aux changements climatiques pour le secteur minier québécois*. Rapport présenté au MERN

## PRINCIPAUX RISQUES ET OCCASIONS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

	Risques		Occasions		
	Augmentation du coût des matières premières ou des ressources	Risque physique grave	Changement dans les préférences des consommateur-rices	Utilisation de nouvelles technologies et conception de biens et services à faibles émissions	Utilisation du recyclage
<b>Description</b>	Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement découlant de phénomènes liés au climat pourraient accroître la disponibilité et le coût de l'équipement et des matériaux nécessaires pour la construction de la mine Matawinie et de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2. À long terme, les tarifs d'électricité pourraient augmenter au Québec pour les secteurs énergivores.	D'ici 2040, au Québec, l'effet physique à long terme des changements climatiques se traduira par une hausse des températures et une modification du régime des précipitations. À court et moyen terme, les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les fortes pluies, les tempêtes de verglas, les sécheresses, les vagues de chaleur, les tornades et les feux de forêt constituent la principale source d'exposition.	L'enthousiasme continu des consommateur-rices pour les technologies propres, combiné à une réglementation climatique plus stricte et généralisée, exerce une pression importante sur les fabricants de batteries et de VÉ en les poussant à se doter d'une chaîne d'approvisionnement responsable.	NMG met au point des matériaux avancés exclusifs carboneutres, un avantage concurrentiel important dans un marché où les fabricants de batteries et de VÉ cherchent des matériaux à faible émission et des options responsables pour remplacer les produits d'anode traditionnels. Électrifier notre production avec l'hydroélectricité propre du Québec joue un rôle central dans la décarbonation de nos opérations.	Le recyclage des matériaux de batterie pourrait garantir une source d'approvisionnement secondaire de matériaux qui permettrait de répondre à l'augmentation prévue de la demande tout en diminuant l'empreinte environnementale liée à la production de matériel d'anode actif.
<b>Période<sup>29</sup></b>	<b>Court et long termes</b>	<b>Court, moyen et long termes</b>	<b>Moyen terme</b>	<b>Moyen terme</b>	<b>Long terme</b>
<b>Impacts</b>	Augmentation des dépenses d'investissement (court terme) et des coûts de production en raison des variations de prix des intrants (long terme)	Possible ralentissement des opérations de NMG ou endommagement des infrastructures	Augmentation des revenus résultant de la demande accrue de produits et services	Augmentation des revenus résultant de la demande accrue de produits et services	Augmentation des revenus résultant de l'accroissement de la capacité de production
<b>Réponse de la direction</b>	Une réserve pour risques de gestion P50 a été incluse dans l'étude de faisabilité de la Société pour contrer ce risque.	Les installations de la phase 2 ont été conçues pour tenir compte des changements climatiques et des mesures d'atténuation ont été adoptées pour la gestion des infrastructures et de l'environnement.	Avec son empreinte carboneutre, son profil ESG et son emplacement, la Société est bien placée pour saisir cette occasion.	Le modèle d'affaires de NMG s'appuie sur cette occasion. La Société a aussi présenté une demande de brevet pour sa technologie de purification, et elle continue d'investir dans la R&D.	En collaboration avec des partenaires de recyclage, NMG travaille à la récupération et au recyclage du graphite en vue de sa réutilisation dans la production de matériel d'anode.

Chez NMG, les questions d'ordre climatique sont suivies au niveau corporatif par la vice-présidente, Communications et Stratégie ESG au moyen d'initiatives stratégiques, de partenariats et d'interactions avec les parties prenantes ; au niveau opérationnel grâce à la supervision et à la gestion de la vice-présidente, Environnement et Infrastructures durables ; et au niveau du marché par l'interaction du vice-président, Ventes, Marketing et Développement des affaires avec la clientèle et l'industrie. Les risques et les occasions, le degré d'exposition et les stratégies d'atténuation sont examinés par l'équipe de haute direction. Les résultats sont quant à eux présentés au conseil d'administration par l'intermédiaire du comité d'audit et du comité ESG.

- » NMG a mis en place un cadre de gestion globale des risques afin de mieux contrôler sa situation de risque et de façonner son approche stratégique. Les risques et les occasions liés aux changements climatiques sont reflétés dans cette analyse.

<sup>29</sup> Court terme : 0-5 ans, moyen terme : 5-10 ans, long terme : 10 ans et plus

## Indicateurs et cibles

Bien que nous ne soyons pas encore au stade de la production commerciale, nous suivons des indicateurs clés et avons établi des cibles qui réaffirment notre engagement envers une production responsable dans une culture d'amélioration continue.

Cibles	État
<b>Émissions</b>	
Maintenir notre statut de carboneutralité et assurer notre transition vers le Net Zéro d'ici 2030	<b>En bonne voie</b> : NMG travaille activement à améliorer son profil carbone. La Société a acheté des crédits carbone vérifiés pour compenser les émissions générées depuis sa création et établi une feuille de route vers le Net Zéro.
Réduire les émissions de portée 1 de nos opérations de la phase 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>» de 30 % d'ici 2030</li> <li>» de 65 % d'ici 2035</li> <li>» de 100 % d'ici 2040</li> </ul>	<b>Mise en œuvre</b> à venir lorsque le niveau de référence des émissions des opérations de la phase 2 aura été établi.
<b>Empreinte environnementale</b>	
Effectuer une analyse du cycle de vie des matériaux à base de graphite de NMG pour comprendre et gérer proactivement toutes les répercussions de notre modèle de production	<b>Atteinte.</b>
Concevoir des infrastructures faibles en carbone, déployer notre flotte entièrement électrique d'ici la cinquième année de la phase 2 de la mine Matawinie et adopter des sources d'énergie et des technologies propres dans tous nos autres domaines d'activité à mesure que celles-ci seront offertes	<b>En bonne voie</b> : Le parcours de NMG vers la décarbonation va bon train.
Mettre en œuvre la totalité de nos initiatives visant à réduire au maximum les changements d'affectation des sols à la mine Matawinie par la co-disposition des résidus, le remblayage et la restauration progressive d'ici 2060	<b>En bonne voie</b> : Des projets pilotes sont en cours pour orienter nos initiatives futures.
Atteindre un PRP du berceau à la porte de 1,1 kg de CO <sub>2</sub> par kilogramme de CSPG d'ici 2030 grâce à des mesures axées sur les résultats de l'ACV, à la poursuite des investissements en R&D et à l'utilisation de matériaux recyclés dans la production	<b>En bonne voie</b> : Ses diverses initiatives vers le Net Zéro permettent à NMG de réduire directement son empreinte carbone.
<b>Énergie renouvelable</b>	
Utiliser 99 % d'énergie renouvelable d'ici 2030	<b>En bonne voie</b> : Des contrats d'approvisionnement hydroélectrique sont en place, et nous travaillons activement à l'électrification de la mine.

## Leadership technologique

Notre engagement envers l'environnement s'étend sur la durée de vie totale de nos matériaux et de nos produits ; nous élaborons une approche holistique en matière d'approvisionnement et de transformation du graphite.

En collaboration avec des universités, l'industrie et des centres de recherche, la Société maintient également un portefeuille de projets de recherche et développement afin de raffiner sa gamme de produits spécialisés en fonction des exigences du marché et des innovations. Voici quelques exemples de projets :

- » Développement de nouveaux types de précurseurs et de technologies d'enrobage pour réduire l'empreinte environnementale de nos produits de graphite avancés, optimiser les coûts de production et améliorer les propriétés relatives aux performances existantes
- » Mise au point de composites de haute performance électrochimique à base de graphite par la valorisation de matières résiduelles du procédé de NMG et de matériaux biosourcés
- » Conception de technologies de transformation avancée du graphite misant sur des procédés thermiques écologiques à haute performance
- » Récupération et valorisation du graphite recyclé en vue de le réutiliser comme matériel d'anode dans les batteries lithium-ion

Nos investissements en R&D visent à réduire notre empreinte environnementale et à mettre au point la nouvelle génération de matériaux de batteries écologiques.



Équipe de R&D de NMG.



# Index de divulgation

NMG a préparé les informations contenues dans le présent rapport en se référant aux recommandations du GIFCC, aux normes GRI, aux normes SASB pour le secteur des mines et des métaux, aux ODD des Nations unies et au Pacte mondial des Nations unies. Les paramètres et les éléments d'information pertinents ont été groupés dans cet index selon les principaux enjeux ESG de NMG. Afin de divulguer une information plus complète conformément à la GRI, nous avons également inclus l'information complémentaire se rapportant aux normes de divulgation GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021 et GRI 3 : Enjeux matériels 2021.

LÉGENDE DES RÉFÉRENCES AUX CADRES DE DIVULGATION : [GRI](#) [SASB](#) [PMNU](#) [GIFCC](#) [ODD](#)

## Indicateurs sociaux

Élément d'information	Référence <sup>30</sup>	Indicateurs de performance		Explication
		2023	2022	
<b>Participation de la communauté et mobilisation</b>				
Mobilisation de la communauté locale, études d'impact et programmes de développement	<a href="#">413-1</a> <a href="#">17</a>	–	–	NMG a réalisé une ÉIES pour la mine Matawinie en 2018-2019, ainsi qu'une caractérisation environnementale de base pour l'usine de matériaux de batterie de Bécancour en 2020-2021. Les stratégies d'identification et d'engagement des parties prenantes sont répertoriées dans la section <a href="#">Reconnaissance de nos impacts</a> (p. 15). Les mesures d'atténuation des répercussions négatives potentielles de NMG sont quant à elles décrites tout au long du présent rapport.
Discussion sur le processus de gestion des risques et des possibilités en lien avec les droits et les intérêts de la communauté	<a href="#">EM-MM-210b.1</a>	–	–	Se reporter aux sous-sections <a href="#">Engagement auprès de la communauté</a> (p. 39) et <a href="#">Relations avec les Peuples autochtones</a> (p. 41) pour en savoir plus sur l'engagement de NMG auprès de sa communauté.
Nombre et durée des retards non techniques	<a href="#">EM-MM-210b.2</a>	0	0	
<b>Contributions socio-économiques</b>				
Valeur économique directe générée et distribuée	<a href="#">201-1</a> <a href="#">8, 10, 11, 17</a>	17 113 934 \$ en salaires et avantages sociaux 109 247 \$ en commandites et dons 421 247 \$ en paiements versés à la municipalité de Saint-Michel-des-Saints	14 875 000 \$ en salaires et avantages sociaux 86 298 \$ en commandites et dons 416 338 \$ en paiements versés à la municipalité de Saint-Michel-des-Saints	Se reporter à la section <a href="#">Équipe Nouveau Monde</a> (p. 32) et aux sous-sections <a href="#">Engagement auprès de la communauté</a> (p. 39) et <a href="#">Retombées locales</a> (p. 44).
Impacts économiques indirects importants	<a href="#">203-2</a> <a href="#">8, 10, 11</a>	–	–	NMG contribue à la reprise économique et à la diversification des deux régions où sont situées la mine Matawinie et l'usine de matériaux de batterie de Bécancour, qui affichent une valeur négative à l'indice de vitalité économique de l'Institut de la statistique du Québec. Les projets de NMG entraînent des retombées économiques indirectes grâce aux dépenses en biens et services. Les contributions économiques indirectes et induites apportent une valeur ajoutée aux communautés locales au-delà d'un revenu d'emploi, et elles favorisent la prospérité des entreprises et des services locaux. Se reporter à la sous-section <a href="#">Retombées locales</a> (p. 44).
Part des dépenses auprès de fournisseurs locaux	<a href="#">204-1</a> <a href="#">8, 10</a>	27,7 M \$ au Québec ; 79 % du budget d'approvisionnement total, dont 4,9 M \$ versés à des entreprises locales (14 % de notre budget d'approvisionnement total)	27,7 M \$ au Québec ; 92 % du budget d'approvisionnement total, dont 9,6 M \$ versés à des entreprises locales (32 % de notre budget d'approvisionnement total)	Variation : La réduction de la part des achats régionaux découle de l'achat d'équipements spécialisés importés.

<sup>30</sup> Légende des références aux cadres de divulgation : [GRI](#) [SASB](#) [PMNU](#) [GIFCC](#) [ODD](#)

Élément d'information	Référence <sup>30</sup>	Indicateurs de performance		Explication
		2023	2022	
<b>Personnel, diversité et formation</b>				
Nouvelles embauches et roulement du personnel	<a href="#">401-1</a>	Nouvelles embauches : 38 Taux de roulement : 25 %	Nouvelles embauches : 38 Taux de roulement : 34 %	Se reporter à la section <a href="#">Équipe Nouveau Monde</a> (p. 32) pour obtenir un aperçu de notre approche managériale de la main-d'œuvre et des ressources humaines.
Avantages sociaux offerts au personnel	<a href="#">401-2</a>	–	–	Se reporter à la sous-section <a href="#">Santé, sécurité et bien-être</a> (p. 34).
Nombre moyen d'heures de formation par an par personne employée	<a href="#">404-1</a> <a href="#">4</a>	144 heures/personne	157 heures/personne	Se reporter aux sous-sections <a href="#">Santé, sécurité et bien-être</a> (p. 34) et <a href="#">Apprentissage et perfectionnement professionnel</a> (p. 38). Variation : Les données de 2022 incluaient toutes les heures de formation, y compris celles dispensées aux étudiant-es et aux stagiaires.
Programmes de mise à niveau des compétences du personnel et programmes d'aide à la transition	<a href="#">404-2</a> <a href="#">4, 10</a>	–	–	
Pourcentage des membres du personnel bénéficiant d'une évaluation régulière de leur rendement et de leur perfectionnement professionnel	<a href="#">404-3</a>	100 %	100 %	Se reporter à la sous-section <a href="#">Apprentissage et perfectionnement professionnel</a> (p. 38) pour une description de nos pratiques. Le programme d'évaluation du rendement de NMG est adapté au type de travail effectué et à la période d'emploi. Par exemple, l'évaluation de rendement de fin d'année n'est pas réalisée chez les personnes récemment embauchées qui n'ont pas terminé leur période d'intégration. Par conséquent, les données divulguées représentent le pourcentage d'employé-es admissibles au programme de NMG.
Diversité des organes de gouvernance et du personnel	<a href="#">405-1</a> <a href="#">5, 10</a>	<b>Personnel</b> 30 % des membres du personnel sont des femmes. 4 % du personnel est en situation d'handicap. 3 % du personnel s'identifie comme autochtone. 12 % du personnel s'identifie comme membre d'une minorité visible. 3 % du personnel s'identifie comme membre d'une minorité ethnique. 19 % du personnel a 30 ans ou moins ; 61 % du personnel a entre 31 et 50 ans ; 20 % du personnel a plus de 50 ans. <b>Direction</b> 18 % des membres de la direction sont des femmes. <b>Conseil d'administration</b> 25 % des membres du conseil sont des femmes.	<b>Personnel</b> 29 % des membres du personnel étaient des femmes. 4 % du personnel était en situation d'handicap. 2 % du personnel s'identifiait comme autochtone. 8 % du personnel s'identifiait comme membre d'une minorité visible. 3 % du personnel s'identifiait comme membre d'une minorité ethnique. 23 % du personnel avait 30 ans ou moins ; 51 % du personnel avait entre 31 et 50 ans ; 26 % du personnel avait plus de 50 ans. <b>Direction</b> 21 % des membres de la direction étaient des femmes. <b>Conseil d'administration</b> 25 % des membres du conseil étaient des femmes.	Se reporter à la sous-section <a href="#">Conseil d'administration</a> (p. 24), à la section <a href="#">Leadership en action</a> (p. 29) et à la sous-section <a href="#">Diversité, équité et inclusion</a> (p. 36) pour en savoir plus sur notre philosophie, notre gestion, nos efforts et nos données en matière de diversité.
Incidents de discrimination et mesures correctives prises	<a href="#">406-1</a> <a href="#">Principe 6</a>	0 incident de discrimination ou de harcèlement	0 incident de discrimination ou de harcèlement	

<sup>30</sup> Légende des références aux cadres de divulgation : [GRI](#) [SASB](#) [PMNU](#) [GIFCC](#) [ODD](#)

Élément d'information	Référence <sup>30</sup>	Indicateurs de performance		Explication
		2023	2022	
<b>Santé et sécurité</b>				
Programme de gestion, formation et performance en matière de santé et sécurité au travail	<a href="#">403-1</a> <a href="#">403-5</a> <a href="#">403-6</a> <a href="#">403-7</a> <a href="#">403-9</a> <b>EM-MM-320a.1</b> 3, 8	Taux OSHA pour le personnel : 3,63 Taux OSHA pour les sous-traitants : 0 Taux d'accidents mortels : 0 Nombre moyen d'heures de formation en santé et sécurité par employé.e : 13	Taux OSHA pour le personnel : 2,25 Taux OSHA pour les sous-traitants : 0 Taux d'accidents mortels : 0 Nombre moyen d'heures de formation en santé et sécurité par employé.e : 11	Se reporter à la sous-section <a href="#">Santé, sécurité et bien-être</a> (p. 34) pour en savoir plus sur nos programmes, notre formation et notre performance en matière de santé et sécurité. Les engagements de NMG envers la création d'un milieu de travail sécuritaire pour notre personnel, nos sous-traitants et les personnes qui visitent nos sites sont également présentés dans notre <a href="#">Code de conduite</a> , notre <a href="#">Politique santé – sécurité</a> , notre <a href="#">Code de conduite des fournisseurs</a> et notre <a href="#">Politique de développement durable</a> . Variation : L'augmentation du taux OSHA est attribuable à des glissades ou à des chutes.
<b>Engagement auprès des Peuples autochtones</b>				
Discussion sur les processus d'engagement et les pratiques de diligence raisonnable relativement aux droits de la personne, aux droits des Peuples autochtones et aux activités dans les zones de conflit	<a href="#">411-1</a> <b>EM-MM-210a.3</b> 4, 10, 17	0 non-conformité en lien avec les Peuples autochtones ou les droits de la personne	0 non-conformité en lien avec les Peuples autochtones ou les droits de la personne	Les engagements de NMG sont définis dans sa <a href="#">Politique relative aux droits de la personne</a> , sa <a href="#">Politique sur les peuples autochtones</a> , sa <a href="#">Politique d'approvisionnement responsable</a> , son <a href="#">Code de conduite</a> et son <a href="#">Code de conduite des fournisseurs</a> . Se reporter aux sous-sections <a href="#">Approvisionnement responsable</a> (p. 30) et <a href="#">Relations avec les Peuples autochtones</a> (p. 41) pour en savoir plus sur notre engagement et nos pratiques.
Pourcentage de réserves prouvées et probables dans des zones de conflit ou à proximité	<b>EM-MM-210a.1</b>	0 %	0 %	Toutes nos activités se déroulent au Québec, au Canada.
Pourcentage de réserves prouvées et probables sur des territoires autochtones ou à proximité	<b>EM-MM-210a.2</b>	0 %	0 %	La mine Matawinie est située sur le territoire municipal de Saint-Michel-des-Saints, dans le Nitaskinan, la grande région autochtone traditionnelle atikamekw, à 85 km de la communauté de la Première Nation de Manawan. Le projet minier Uatnan est situé dans le Nitassinan, le territoire ancestral de la Première Nation Innue de Pessamit. En l'absence d'une réserve minérale correspondant à la définition du Règlement 43-101, la mesure est de 0 %. NMG reconnaît les droits et les liens profonds des Peuples autochtones en ce qui a trait à la terre, à l'eau, au territoire et aux ressources. La mesure présentée reflète notre interprétation de la définition que donne le SASB d'un territoire autochtone.
<b>Relations industrielles</b>				
Liberté syndicale et négociation collective	<a href="#">407-1</a> <b>EM-MM-310a.1</b> <b>EM-MM-310a.2</b> Principe 3 8	–	–	NMG est actuellement exploitée en tant qu'entreprise non syndiquée. Se reporter à la section <a href="#">Équipe Nouveau Monde</a> (p. 32) pour obtenir des renseignements détaillés au sujet de la protection des droits et des intérêts du personnel.

<sup>30</sup> Légende des références aux cadres de divulgation : [GRI](#) [SASB](#) [PMNU](#) [GIFCC](#) [ODD](#)

Élément d'information	Référence <sup>30</sup>	Indicateurs de performance		Explication
		2023	2022	
<b>Prévention du travail des enfants et du travail forcé</b>				
Diligence raisonnable relativement aux critères sociaux pour les nouveaux fournisseurs	<b>308</b> <b>414-1</b> <b>10, 12</b>	–	–	Se reporter à la sous-section <a href="#">Approvisionnement responsable</a> (p. 30) pour en savoir plus sur la façon dont NMG intègre les critères sociaux dans son processus d'approvisionnement.
Travail des enfants	<b>408-1</b> <b>Principe 5</b> <b>10</b>	0 cas de travail d'enfants	0 cas de travail d'enfants	Les engagements de NMG sont définis dans sa <a href="#">Politique relative aux droits de la personne</a> , sa <a href="#">Politique d'approvisionnement responsable</a> , son <a href="#">Code de conduite</a> et son <a href="#">Code de conduite des fournisseurs</a> . Se reporter aux sous-sections <a href="#">Cadre réglementaire</a> (p.28) et <a href="#">Approvisionnement responsable</a> (p. 30) pour obtenir un aperçu de notre gestion des risques liés aux droits de la personne, notamment en ce qui a trait au travail forcé et au travail des enfants.
Travail forcé ou obligatoire	<b>409-1</b> <b>Principe 4</b> <b>10</b>	0 cas de travail forcé ou obligatoire	0 cas de travail forcé ou obligatoire	
Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de la personne	<b>Principe 1</b> <b>10</b>	–	–	
S'assurer de ne pas se rendre complice de violations des droits de la personne	<b>Principe 2</b> <b>10</b>	0 plainte ou infraction en lien avec les droits de la personne	0 plainte ou infraction en lien avec les droits de la personne	

<sup>30</sup> Légende des références aux cadres de divulgation : [GRI](#) [SASB](#) [PMNU](#) [GIFCC](#) [ODD](#)

## Indicateurs environnementaux

Élément d'information	Référence <sup>31</sup>	Indicateurs de performance		Explication
		2023	2022	
<b>Exploitation minière responsable</b>				
Matériaux utilisés dans nos produits de première transformation	<a href="#">301-1</a> <a href="#">12</a>	Minerai : 697 t Quantité totale de réactifs de procédé : 96,8 t Produits réactifs destinés au traitement de l'eau : 11,5 t	Minerai : 4 327 t Quantité totale de réactifs de procédé : 54 t Produits réactifs destinés au traitement de l'eau : 15 t	Les matériaux utilisés dans nos produits de graphite sont non renouvelables. La principale matière première requise dans notre processus est le minerai dont le graphite est extrait. Des matériaux tels que les floculants, la chaux, le chlore, la soude caustique et le diesel sont utilisés dans les procédés de concentration et de transformation. Nous utilisons des formules générales de la densité lorsqu'il est nécessaire de convertir le volume en masse. Variation : Cette année, nos stocks actuels de concentré de graphite ont servi à alimenter les procédés de transformation, ce qui a entraîné une réduction des activités d'extraction et de concentration, mais un niveau comparable de valorisation.
Non-conformité aux lois et aux règlements environnementaux	<a href="#">307-1</a> <a href="#">6, 12, 15</a>	0	0	NMG confirme n'avoir reçu aucun avis de non-conformité, amende substantielle ou cas soumis à un mécanisme de règlement des litiges.
Description des politiques et des pratiques de gestion environnementale pour les sites actifs	<a href="#">EM-MM-160a.1</a> <a href="#">6, 7, 12, 13, 15</a>	–	–	Se reporter au chapitre <a href="#">Excellence environnementale</a> (p. 45) pour une présentation détaillée de l'approche et des initiatives de gestion environnementale de la Société. La sous-section <a href="#">Approvisionnement responsable</a> (p. 30) détaille quant à elle notre engagement à l'égard de notre chaîne de valeur.
Préconiser une approche préventive pour relever les défis environnementaux	<a href="#">Principe 7</a> <a href="#">6, 7, 13, 15</a>	–	–	
Prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale	<a href="#">Principe 8</a> <a href="#">12</a>	–	–	
Encourager la mise au point et la diffusion de technologies écologiques	<a href="#">Principe 9</a> <a href="#">9</a>	–	–	Se reporter à la section <a href="#">Action climatique</a> (p. 52), qui comprend la sous-section <a href="#">Leadership et partenariats</a> (p. 56), pour en savoir plus sur notre gamme de matériaux avancés écoresponsables et nos efforts visant à favoriser le développement durable et la circularité dans notre secteur.
<b>Action climatique et qualité de l'air</b>				
Supervision par le conseil d'administration des risques et des occasions liés aux changements climatiques	<a href="#">Gouvernance (a)</a> <a href="#">13</a>	–	–	Se reporter aux sous-sections <a href="#">Conseil d'administration</a> (p. 24) et <a href="#">Direction ESG</a> (p. 27) pour en savoir plus sur les responsabilités du conseil d'administration, ses structures et sa supervision des risques ESG, dont les risques liés aux changements climatiques.
Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques	<a href="#">Gouvernance (b)</a> <a href="#">13</a>	–	–	Se reporter à la sous-section <a href="#">Direction ESG</a> (p. 27) et à la sous-sous-section <a href="#">Stratégie, risques et occasions</a> (p. 54) pour une description du rôle de la direction dans le suivi et la gestion des questions d'ordre climatique.

<sup>31</sup> Légende des références aux cadres de divulgation : [GRI](#) [SASB](#) [PMNU](#) [GIFCC](#) [ODD](#)

Élément d'information	Référence <sup>31</sup>	Indicateurs de performance		Explication
		2023	2022	
<b>Action climatique et qualité de l'air</b>				
Risques et occasions liés aux changements climatiques cernés à court, à moyen et à long terme	<a href="#">Stratégie (a) 13</a>	–	–	Se reporter à la sous-sous-section <a href="#">Stratégie, risques et occasions</a> (p. 54) pour obtenir un aperçu des principaux risques et occasions liés aux changements climatiques ainsi que des répercussions potentielles.
Incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation	<a href="#">Stratégie (b) 13</a>	–	–	
Résilience de la stratégie de l'organisation	<a href="#">Stratégie (c) 9, 12, 13, 15</a>	–	–	Se reporter à la section <a href="#">Action climatique</a> (p. 52) et à notre <a href="#">Plan d'action climatique 2022-2030+</a> pour en savoir plus sur notre stratégie en matière de résilience et notre approche pour atteindre le Net Zéro d'ici 2030. Conformément à notre feuille de route de mise en œuvre des recommandations du GIFCC, nous prévoyons effectuer une analyse de scénarios combinant des scénarios conservateurs et ambitieux.
Processus d'identification et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques	<a href="#">Gestion des risques (a) 13</a>	–	–	Se reporter à la sous-section <a href="#">Gestion des risques</a> (p. 30) et à la sous-sous-section <a href="#">Stratégie, risques et occasions</a> (p. 54) pour en savoir plus sur l'identification, la gestion et l'intégration des risques et des occasions liés aux changements climatiques.
Processus de gestion des risques liés aux changements climatiques	<a href="#">Gestion des risques (b) 13</a>	–	–	
Intégration des processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques dans la gestion globale des risques de l'organisation	<a href="#">Gestion des risques (c) 13</a>	–	–	
Mesures utilisées pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques	<a href="#">Indicateurs et cibles (a) 13</a>	–	–	Se reporter à la sous-sous-section <a href="#">Indicateurs et cibles</a> (p. 56) pour en savoir plus sur nos indicateurs liés aux changements climatiques.
Cibles utilisées pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques	<a href="#">Indicateurs et cibles (c) 9, 12, 13, 15</a>	–	–	

<sup>31</sup> Légende des références aux cadres de divulgation : [GRI](#) [SASB](#) [PMNU](#) [GIFCC](#) [ODD](#)

Élément d'information	Référence <sup>31</sup>	Indicateurs de performance		Explication
		2023	2022	
<b>Action climatique et qualité de l'air</b>				
Émissions directes de GES (portée 1)	<b>305-1</b> <b>EM-MM-110a.1</b> Indicateurs et cibles (b) 12, 13	444 t d'éq. CO <sub>2</sub>	267 t d'éq. CO <sub>2</sub>	<p>Les émissions directes de GES de la portée 1 sont liées à la combustion fixe et aux émissions de procédé à nos installations de la phase 1, ainsi qu'à la combustion mobile découlant de l'utilisation des véhicules de l'entreprise pour les opérations.</p> <p>La Société respecte l'obligation de déclarer certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère et tire ses facteurs d'émission de la réglementation québécoise. Le PRP sur 100 ans relativement aux GES provient du cinquième rapport d'évaluation (« RE5 ») du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (« GIEC »). L'attribution et la consolidation des émissions de GES sont réalisées en appliquant une approche fondée sur la régulation et en utilisant le critère opérationnel. Cette approche fondée sur la régulation opérationnelle est constamment appliquée pour cerner correctement les opérations et les sources de GES qui se situent dans les limites de la Société.</p> <p>Variation : L'augmentation des émissions est principalement due à l'intensification de la production à notre module d'enrobage de la phase 1.</p>
Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (portée 2)	<b>305-2</b> Indicateurs et cibles (b) 7, 12, 13	4 t d'éq. CO <sub>2</sub>	3 t d'éq. CO <sub>2</sub>	<p>Les émissions de GES de la portée 2 sont liées à la consommation d'électricité à nos installations de la phase 1 et à nos bureaux. L'électricité est issue du réseau d'Hydro-Québec qui est constitué de sources d'énergie renouvelable à 99 %. NMG utilise un facteur d'émission de 0,6 kg d'éq. CO<sub>2</sub>/MWh comme le recommande le fournisseur d'électricité du Québec.</p> <p>Variation : L'augmentation des émissions de la portée 2 est due à la modification du facteur d'émission de GES par kilowattheure d'électricité par le fournisseur d'énergie.</p>
Autres émissions indirectes de GES (portée 3)	<b>305-3</b> Indicateurs et cibles (b) 12, 13	195 t d'éq. CO <sub>2</sub>	959 t d'éq. CO <sub>2</sub>	<p>Les émissions de GES de la portée 3 sont liées aux voyages d'affaires, au transport des produits entre les sites et aux émissions directes des travaux de construction de nos sous-traitants pour les opérations directes de la Société. Les facteurs d'émission proviennent de sources reconnues telles que le Protocole des GES.</p> <p>Variation : Le faible nombre d'activités de construction cette année, combiné à la mise en œuvre de mesures de réduction et de mobilité durable, est la principale cause de la baisse des émissions indirectes.</p>
Discussion de la stratégie ou du plan de gestion des émissions de la portée 1 à court et à long terme, choix des cibles de réduction des émissions et analyse de la performance par rapport à ces cibles	<b>EM-MM-110a.2</b> 12, 13	–	–	Se reporter à la sous-section <a href="#">Résilience climatique</a> (p. 54) ainsi qu'à notre <a href="#">Plan d'action climatique 2022-2030+</a> pour obtenir plus de détails sur notre stratégie de gestion des émissions de GES à court et à long terme.
Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), oxydes de soufre (SO <sub>x</sub> ) et autres émissions atmosphériques importantes	<b>305-7</b> <b>EM-MM-120a.1</b> 12, 13	Émissions de NO <sub>x</sub> : 0,2 t Émissions de SO <sub>x</sub> : 2 t	Émissions de NO <sub>x</sub> : 0,5 t Émissions de SO <sub>x</sub> : 6,5 t	À l'heure actuelle, NMG quantifie uniquement ses émissions de NO <sub>x</sub> et de SO <sub>x</sub> . Les émissions de NO <sub>x</sub> et de SO <sub>x</sub> découlent principalement de la combustion diesel de l'équipement mobile. Les facteurs d'émission reconnus de la United States Environmental Protection Agency sont utilisés pour le calcul des émissions.

<sup>31</sup> Légende des références aux cadres de divulgation : [GRI](#) [SASB](#) [PMNU](#) [GIFCC](#) [ODD](#)

Élément d'information	Référence <sup>31</sup>	Indicateurs de performance		Explication
		2023	2022	
<b>Énergie</b>				
Consommation énergétique	<b>302-1</b> <b>EM-MM-130a.1</b> Indicateurs et cibles (a) 7, 12, 13	Consommation énergétique totale : 19 358 GJ % provenant de sources non renouvelables : 39 % % provenant du réseau électrique, qui génère plus de 99 % de son électricité à partir de sources d'énergie renouvelable : 61 %	Consommation énergétique totale : 36 256 GJ % provenant de sources non renouvelables : 46 % % provenant du réseau électrique, qui génère plus de 99 % de son électricité à partir de sources d'énergie renouvelable : 54 %	Les données comprennent la consommation d'électricité à l'usine de la phase 1 et à nos bureaux, ainsi que le carburant utilisé par l'équipement mobile et stationnaire. La conversion de la consommation de diesel, de mazout et de propane de litres/m <sup>3</sup> à GJ, de même que la conversion de la consommation d'électricité de kWh à GJ, se fait à partir des tableaux de conversion d'énergie de la Régie de l'énergie du Québec. Variation : Le faible nombre d'activités de construction cette année est la principale cause de la diminution de la consommation d'énergie.
<b>Gestion de l'eau et effluents</b>				
Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	<b>303-1</b> <b>303-2</b> <b>303-3</b> <b>303-4</b> <b>303-5</b> <b>EM-MM-140a.1</b> 6, 15	Prélèvement d'eau d'exploitation : 0,13 ML » 0,10 ML d'eau de surface » 0,02 ML d'eau contenue dans le minerai » 0,01 ML d'eau douce à l'usine de purification de la phase 1 Consommation d'eau : 0,09 ML » 0,01 ML de l'évaporation et de l'humidité restant dans les produits » 0,08 ML de l'entraînement des résidus Consommation d'eau dans des régions présentant un stress hydrique élevé : 0 % Eau réutilisée : 2,99 ML Rejet d'eau : 90,44 ML	Prélèvement d'eau d'exploitation : 0,54 ML » 0,33 ML d'eau de surface » 0,20 ML d'eau contenue dans le minerai » 0,001 ML d'eau douce à l'usine de purification de la phase 1 Consommation d'eau : 0,54 ML » 0,02 ML de l'évaporation et de l'humidité restant dans les produits » 0,51 ML de l'entraînement des résidus » 0,001 ML de l'évaporation et des eaux usées à l'usine de purification de la phase 1 Consommation d'eau dans des régions présentant un stress hydrique élevé : 0 % Eau réutilisée : 17,64 ML Rejet d'eau : 31,81 ML	Se reporter à la sous-section <a href="#">Eau</a> (p. 48) pour en savoir plus sur notre approche managériale et nos interactions avec l'eau. Nos méthodes de comptabilité de l'eau s'appuient sur la deuxième édition du guide de production de rapports sur l'eau de l'International Council on Mining and Metals <sup>32</sup> . Variation : La réduction de notre consommation d'eau est principalement due au ralentissement des opérations de concentration puisque nous avons puisé dans les stocks actuels de concentré de graphite pour alimenter nos procédés de transformation. L'augmentation de la consommation d'eau douce est liée aux nouveaux protocoles de nettoyage des équipements. L'augmentation des eaux rejetées est due aux précipitations et à la fonte des neiges exceptionnelles en 2023, ainsi qu'à la gestion d'une plus grande zone en raison de la construction.
Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis, aux normes et aux règlements relatifs à la qualité de l'eau	<b>EM-MM-140a.2</b> 6	0	0	

<sup>31</sup> Légende des références aux cadres de divulgation : **GRI** **SASB** **PMNU** **GIFCC** **ODD**

<sup>32</sup> ICMM, Water Reporting Good practice guide, 2021.

Élément d'information	Référence <sup>31</sup>	Indicateurs de performance		Explication
		2023	2022	
<b>Gestion des déchets et des matières dangereuses</b>				
Description des politiques et procédures de gestion des déchets et des matières dangereuses pour les opérations actives et inactives	<a href="#">306-1</a> <a href="#">306-2</a> <a href="#">306-3</a> <a href="#">306-4</a> <a href="#">306-5</a> <a href="#">EM-MM-150a.4</a> <a href="#">EM-MM-150a.7</a> <a href="#">EM-MM-150a.10</a> <a href="#">12, 15</a>	Poids total des déchets non minéraux générés : 44 t » Déchets non minéraux détournés des sites d'enfouissement : 22 t » Déchets non minéraux dirigés vers les sites d'enfouissement : 22 t Poids total des déchets dangereux générés : 341 t	Poids total des déchets non minéraux générés : 40,8 t » Déchets non minéraux détournés des sites d'enfouissement : 5,8 t » Déchets non minéraux dirigés vers les sites d'enfouissement : 34,9 t Poids total des déchets dangereux générés : 140 t	Se reporter à la sous-section <a href="#">Résidus miniers et déchets</a> (p. 51) pour en savoir plus sur notre génération de déchets et notre approche managériale. NMG utilise les factures de tiers pour faire le suivi des déchets non minéraux ramassés via des conteneurs loués. Pour les déchets domestiques, NMG n'en fait pas le suivi étant donné que la collecte est gérée par la municipalité. Variation : L'optimisation de notre procédé de purification a accru notre utilisation de chlore et, par conséquent, la nécessité de rincer l'équipement, ce qui a généré une plus grande quantité de déchets dangereux. À ce titre, nous avons mis en place des mesures visant à réduire l'utilisation du chlore et, ultimement, les déchets dangereux qui y sont associés.
Génération et gestion des résidus miniers	<a href="#">EM-MM-540a.1</a> <a href="#">EM-MM-540a.2</a> <a href="#">EM-MM-540a.3</a> <a href="#">EM-MM-150a.5</a> <a href="#">EM-MM-150a.6</a> <a href="#">9, 12, 15</a>	Poids total des résidus miniers produits : 663 t » NGA : 481 t » PGA : 182 t Poids total des stériles générés : 0 t	Poids total des résidus miniers produits : 4 125 t » NGA : 3 048 t » PGA : 1 077 t Poids total des stériles générés : 0 t	Se reporter à la sous-section <a href="#">Résidus miniers et déchets</a> (p. 51) pour en savoir plus sur notre système de gestion des résidus miniers. Variation : Cette année, nos stocks actuels de concentré de graphite ont servi à alimenter les procédés de transformation, ce qui a entraîné une réduction des activités d'extraction et de concentration. Nous avons augmenté la quantité de matériaux recyclés grâce à des protocoles de tri établis sur notre site ou par l'intermédiaire de nos fournisseurs.
Nombre d'incidents importants associés à la gestion des matières dangereuses et des déchets	<a href="#">EM-MM-150a.9</a> <a href="#">12</a>	0	0	
Pourcentage de sites miniers où le drainage de roches acidogènes est : susceptible de se produire, activement atténué, et en cours de traitement ou de remédiation	<a href="#">EM-MM-160a.2</a> <a href="#">6, 15</a>	100 % des sites miniers réduisent activement le drainage acide	100 % des sites miniers réduisaient activement le drainage acide	Notre approche de gestion des résidus miniers réduit activement le drainage minier acide ; se reporter à la sous-section <a href="#">Résidus miniers et déchets</a> (p. 51) pour en savoir plus.
<b>Biodiversité</b>				
Répercussions importantes des activités, des produits et des services sur la biodiversité	<a href="#">304-2</a> <a href="#">304-3</a> <a href="#">304-4</a> <a href="#">12, 15</a>	Nombre d'espèces figurant sur la Liste rouge de l'UICN et/ou sur les listes de conservation nationales : 15 100 % des espèces vulnérables sont visées par nos mesures d'atténuation	Nombre d'espèces figurant sur la Liste rouge de l'UICN et/ou sur les listes de conservation nationales : 15 100 % des espèces vulnérables étaient visées par nos mesures d'atténuation	Se reporter à la sous-section <a href="#">Biodiversité</a> (p. 50) pour en savoir plus. Une liste des composantes d'intérêt pour la mine Matawinie, tirée de l'inventaire complet réalisé dans le cadre de l'ÉIES du projet, se trouve également dans notre <a href="#">Rapport ESG 2021</a> (p. 72-73).
Pourcentage de réserves prouvées et probables sur les sites ou à proximité des sites bénéficiant d'un statut de conservation protégé ou comportant des habitats d'espèces en voie de disparition	<a href="#">304-1</a> <a href="#">EM-MM-160a.3</a> <a href="#">15</a>	100 % de nos sites sont situés près d'habitats d'espèces en voie de disparition	100 % de nos sites étaient situés près d'habitats d'espèces en voie de disparition	Se reporter à la sous-section <a href="#">Biodiversité</a> (p. 50) pour en savoir plus au sujet des répercussions potentielles de NMG sur la biodiversité et les mesures prises pour les atténuer. Une liste des composantes d'intérêt pour la mine Matawinie, tirée de l'inventaire complet réalisé dans le cadre de l'ÉIES du projet, se trouve également dans notre <a href="#">Rapport ESG 2021</a> (p. 72-73).

31 Légende des références aux cadres de divulgation : [GRI](#) [SASB](#) [PMNU](#) [GIFCC](#) [ODD](#)

## Indicateurs de gouvernance

Élément d'information	Référence <sup>33</sup>	Indicateurs de performance		Explication
		2023	2022	
<b>Gouvernance et conformité</b>				
Prévention de la corruption et des pots-de-vin	<a href="#">205-1</a> <a href="#">206-1</a> <a href="#">EM-MM-510a.1</a> <a href="#">EM-MM-510a.2</a> Principe 10 <a href="#">16</a>	0 incident de corruption 0 poursuite intentée pour des pratiques anticoncurrentielles	0 incident de corruption 0 poursuite intentée pour des pratiques anticoncurrentielles	<p>Se reporter à la section <a href="#">Leadership en action</a> (p. 29), qui comprend la sous-section <a href="#">Approvisionnement responsable</a> (p. 30), pour en savoir plus sur les systèmes de gestion qui sont en place pour prévenir la corruption et les pots-de-vin.</p> <p>Se reporter à nos états financiers, publiés dans notre <a href="#">Rapport annuel 2023</a>, pour en savoir plus sur les taxes de vente et les crédits d'impôt.</p>
Contributions politiques	<a href="#">415-1</a> <a href="#">16</a>	0 \$	0 \$	
Conflits d'intérêts	<a href="#">2-15</a>	–	–	<p>Le comité d'audit, en collaboration avec la direction et un auditeur externe, est responsable du traitement et de la divulgation des transactions importantes entre parties liées et des conflits d'intérêts potentiels. Le <a href="#">Code de conduite</a> de NMG précise ce qui est considéré comme un conflit d'intérêts et décrit les comportements attendus en la matière, y compris le signalement et la résolution des problèmes de ce type.</p>
Communication des préoccupations majeures	<a href="#">2-16</a>	–	–	<p>NMG a adopté une <a href="#">Politique de dénonciation</a>, soutenue par un service d'assistance confidentiel pour les questions d'éthique, afin de permettre le signalement de toute infraction potentielle ou réelle à son <a href="#">Code de conduite</a> ou à d'autres politiques, lois ou règlements en vigueur.</p> <p>NMG a mis en place une <a href="#">Politique de gestion des plaintes</a>, en accord avec le principe 31 des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies, qui donne aux parties prenantes la possibilité et le moyen de signaler des plaintes relatives à des infractions potentielles, y compris des infractions à la législation anticorruption, des fautes professionnelles et d'autres motifs de préoccupation.</p> <p>NMG a également adopté et mis en œuvre une formation à l'échelle de l'entreprise et une politique de prévention du harcèlement pour le personnel, qui comprend un mécanisme de signalement, d'enquête et de traitement des comportements discriminatoires, y compris le harcèlement sexuel, physique et mental.</p>
Évaluation du rendement de l'organe de gouvernance le plus élevé	<a href="#">2-18</a>	–	–	<p>L'évaluation du rendement est réalisée par les administrateur-rices.</p>

<sup>33</sup> Légende des références aux cadres de divulgation : [GRI](#) [SASB](#) [PMNU](#) [GIFCC](#) [ODD](#)

Élément d'information	Référence <sup>33</sup>	Indicateurs de performance		Explication
		2023	2022	
<b>Gouvernance et conformité</b>				
Politiques de rémunération	<a href="#">2-19</a>	–	–	Se reporter à la section C de notre Avis de convocation et circulaire de sollicitation de procurations par la direction.
Procédure de détermination de la rémunération	<a href="#">2-20</a>	–	–	Se reporter à la section C de notre Avis de convocation et circulaire de sollicitation de procurations par la direction.
Indice de rémunération totale annuelle	<a href="#">2-21</a>	6,85	5	Notre indice de rémunération est calculé à partir de la rémunération totale du chef de la direction (comprenant le salaire, les primes et le gain lié à l'exercice de ses options d'achat d'actions), divisée par la rémunération moyenne des employé-es.
<b>Stratégie, politiques et pratiques</b>				
Déclaration sur la stratégie de développement durable	<a href="#">2-22</a> <a href="#">17</a>	–	–	Se reporter aux <a href="#">messages du président de notre conseil d'administration, Arne H Frandsen, et de notre président et chef de la direction, Eric Desaulniers</a> , à la p. 4.
Engagements de principe	<a href="#">2-23</a>	–	–	Se reporter à nos engagements présentés dans les politiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>» <a href="#">Code de conduite</a></li> <li>» <a href="#">Code de conduite des fournisseurs</a></li> <li>» <a href="#">Politique santé – sécurité</a></li> <li>» <a href="#">Politique relative aux droits de la personne</a></li> <li>» <a href="#">Politique environnementale</a></li> <li>» <a href="#">Politique de développement durable</a></li> <li>» <a href="#">Politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion</a></li> <li>» <a href="#">Politique sur la diversité du conseil d'administration</a></li> <li>» <a href="#">Politique de lutte contre la corruption</a></li> <li>» <a href="#">Politique de dénonciation</a></li> <li>» <a href="#">Politique d'approvisionnement responsable</a></li> <li>» <a href="#">Politique de mobilité durable</a></li> <li>» <a href="#">Politique sur les peuples autochtones</a></li> <li>» <a href="#">Politique d'intendance de l'eau</a></li> <li>» <a href="#">Politique de recouvrement de rémunération incitative</a></li> <li>» <a href="#">Politique de gestion des plaintes</a></li> </ul>
Intégration des engagements de principe	<a href="#">2-24</a>	–	–	L'équipe de direction de la Société est responsable de mettre en œuvre les engagements de principe sous la supervision du conseil d'administration. Les politiques sont communiquées aux personnes nouvellement embauchées durant leur processus d'accueil et d'intégration. Les nouvelles politiques sont communiquées par courriel à l'ensemble de l'organisation et font l'objet de discussions à la réunion hebdomadaire de NMG. La formation sur notre Politique de prévention du harcèlement est obligatoire. Se reporter au chapitre <a href="#">Une saine gouvernance</a> (p. 23) pour en savoir plus, ainsi qu'à la sous-section <a href="#">Approvisionnement responsable</a> (p. 30) pour obtenir de plus amples renseignements sur la concrétisation de nos engagements dans nos relations d'affaires.
Processus pour remédier aux répercussions négatives	<a href="#">2-25</a>	–	–	NMG a mis en place une <a href="#">Politique de gestion des plaintes</a> , en accord avec le principe 31 des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies, qui donne aux parties prenantes la possibilité et le moyen de signaler des plaintes relatives à des infractions potentielles, y compris des infractions à la législation anticorruption, des fautes professionnelles et d'autres motifs de préoccupation.

<sup>33</sup> Légende des références aux cadres de divulgation : [GRI](#) [SASB](#) [PMNU](#) [GIFCC](#) [ODD](#)

Élément d'information	Référence <sup>33</sup>	Indicateurs de performance		Explication
		2023	2022	
<b>Stratégie, politiques et pratiques</b>				
Mécanismes pour obtenir des conseils et soulever des préoccupations	2-26	–	–	<p>Toute infraction potentielle au <a href="#">Code de conduite</a> de la Société, à ses politiques ou aux lois et règlements en vigueur peut être signalée au moyen de notre service d'assistance confidentiel (par téléphone ou en ligne). Les signalements font l'objet d'une enquête par le comité d'audit, après quoi les recommandations appropriées sont présentées au conseil d'administration.</p> <p>Le comité d'audit peut recourir à des services d'enquête et de conseil externes au besoin. Après une enquête, un rapport confidentiel est préparé. En cas d'infraction avérée au Code de conduite ou à d'autres politiques, lois ou règlements en vigueur, NMG imposera les mesures correctives appropriées, par exemple une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'à la cessation d'emploi.</p>

## Élément d'informations complémentaires

Élément d'information	Référence <sup>34</sup>	Explication
<b>L'organisation et ses pratiques de déclaration</b>		
Entités incluses dans les rapports de développement durable de l'organisation	2-2	Les entités incluses dans le Rapport ESG sont les mêmes que pour nos états financiers : Nouveau Monde Graphite Inc. et ses deux filiales en propriété exclusive, Nouveau Monde District Inc. et Nouveau Monde Europe Limited.
Période de déclaration, fréquence et point de contact	2-3	Le rapport couvre la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, avec des mises à jour significatives jusqu'au 30 avril 2024, et comprend, au besoin, des références aux initiatives et activités antérieures. Nous avons l'intention de produire un rapport chaque année; notre dernier <a href="#">rapport ESG</a> a été publié le 10 mai 2023 pour l'exercice 2022. Julie Paquet, vice-présidente, Communications et Stratégie ESG, est la personne à contacter pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport : <a href="mailto:jpaquet@nmg.com">jpaquet@nmg.com</a> .
Redressement d'information	2-4	Dans notre <i>Rapport ESG 2022</i> , l'indicateur EM-MM-130a.1 a été désigné par erreur « EM-MM-103a.1 ». L'erreur ne concerne que l'identification de l'élément; l'information connexe était exacte. Pour l'indicateur 404-1, la donnée 2022 incluait les heures de formation offertes aux étudiant-es et aux stagiaires. Nous avons maintenant rectifié la comptabilisation des heures de formation pour n'inclure que les employé-es. Pour l'indicateur 303-4, nous avons ajusté les données de 2022 pour inclure les eaux de ruissellement gérées par les barrières à sédiments pendant la construction.
Vérification externe	2-5	À ce stade de notre développement, nous ne demandons pas de vérification pour notre rapport. Nous croyons que nos processus internes permettent un contrôle suffisant de l'exactitude des informations que nous communiquons. Nous comptons explorer les solutions de vérification à mesure que la Société progressera vers la phase commerciale (phase 2).

33-34 Légende des références aux cadres de divulgation : [GRI](#) [SASB](#) [PMNU](#) [GIFCC](#) [ODD](#)

# RÉFÉRENCES

ACV	Analyse du cycle de vie	La Société	Nouveau Monde Graphite Inc.
AEC	Attestation d'études collégiales	Moody's	Moody's ESG Solutions
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	NGA	Résidus non générateurs d'acide
CAD	Dollars canadiens	NMG	Nouveau Monde Graphite Inc.
Caterpillar	Caterpillar Inc.	Nous	Nouveau Monde Graphite Inc.
CDP	Carbon Disclosure Project	Nouveau Monde	Nouveau Monde Graphite Inc.
CSPG	Graphite sphéronisé enrobé	ODD	Objectifs de développement durable des Nations unies
CSS	Comité de santé et de sécurité	ONU	Organisation des Nations unies
DEI	Diversité, équité et inclusion	OSHA	Occupational Safety and Health Administration
EEP	Évaluation économique préliminaire	PGA	Résidus potentiellement générateurs d'acide
ÉIES	Étude d'impact environnemental et social	PMNU	Pacte mondial des Nations unies
ESG	Environnement, société et gouvernance	PRP	Potentiel de réchauffement de la planète
GBA	Global Battery Alliance	R&D	Recherche et développement
GES	Gaz à effet de serre	RE5	Cinquième rapport d'évaluation
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	SEC	Securities Exchange Commission
GIFCC	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
GM	General Motors Holdings LLC	UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
GRI	Global Reporting Initiative	VDMD	Programme Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada
ICMM	International Council on Mining and Metals	VÉ	Véhicules électriques
IFRS	Normes internationales d'information financière	WCI	Western Climate Initiative
ISSB	Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité		

# MISE EN GARDE

Le présent rapport contient de l'« information prospective » et des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, les « énoncés prospectifs »), qui font référence à des événements ou des rendements futurs et qui reflètent les attentes et les hypothèses de la direction à propos de la croissance de la Société, de ses résultats, de sa performance et de ses perspectives et occasions d'affaires. De tels énoncés prospectifs reflètent les convictions actuelles de la direction et sont fondés sur l'information dont elle dispose actuellement. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'emploi de mots comme « pourrait », « ferait », « devrait », « sera », « s'attend à », « a l'intention », « compte », « entend », « souhaite », « vise », « tente », « anticipe », « est d'avis », « croit », « étude », « analyse », « cible », « estimation », « prévision », « prédit », « planifie », « perspectives », « mission », « aspire », « plan », « prévu », « envisagé », « potentiel », « possible », « progrès », ou les formes négatives de ces termes ou d'autres expressions similaires portant sur des sujets qui ne sont pas des faits historiques. En particulier, les énoncés portant sur les objectifs et la stratégie d'entreprise de la Société, y compris, sans s'y limiter, la section « Survol de l'entreprise » ; les aspirations, les cibles, les engagements et les objectifs de la Société ; la réalisation et le déploiement du Plan d'action de développement durable et du Plan d'action climatique ; l'analyse de matérialité ; la nature des relations avec les parties prenantes telles que les communautés locales, les Premières Nations, le personnel, les fournisseurs de biens et services, les gouvernements et les autorités de réglementation ; l'obtention du consentement préalable, libre et éclairé des Premières Nations ; la conclusion d'une entente sur les répercussions et les avantages pour la phase commerciale du projet de la mine Matawinie et les résultats attendus de cette entente ; les répercussions directes et indirectes du projet de la mine Matawinie et du projet de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour, notamment la création d'emplois pour les communautés locales ; les initiatives ESG prévues de la Société ; la stratégie d'approvisionnement responsable de la Société ; l'intention de la Société de participer à une économie circulaire ; l'empreinte du projet de la mine Matawinie et du projet de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour ; le PRP de la Société ; l'incidence positive attendue de nos produits ; la stratégie d'électrification planifiée de la Société et les résultats escomptés ; le statut carboneutre de la Société, son intention de passer au Net Zéro et son estimation des GES des activités commerciales ; l'environnement sécuritaire,

inclusif et positif de la Société ; l'objectif de la Société d'augmenter sa diversité ; le plan d'action diversité, équité et inclusion de la Société ; le développement économique du parc industriel de Bécancour ; les plans de développement, l'échéancier et la capacité et la production prévues du projet de la mine Matawinie et du projet de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour ; les prévisions de la future demande de graphite ; les initiatives des différents acteurs du marché ; les résultats futurs de la Société ; le développement prévu du projet minier Uatnan ; le rendement économique et les efforts de conception des produits, ainsi que l'atteinte prévue d'étapes importantes par la Société, notamment la capacité d'obtenir un financement suffisant pour assurer le développement du projet de la mine Matawinie et de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour ; la capacité de mettre en œuvre les initiatives ESG de la Société ; les résultats de l'étude de faisabilité et de l'évaluation économique préliminaire ; l'élaboration d'un plan d'action pour la biodiversité ; les risques et les occasions liés aux changements climatiques ; le plan de restauration et de réaménagement ; les déclarations incluses dans la section « Tendances, résilience et impact : Discussion sur l'ESG » ; et toute information quant aux futurs plans et perspectives de la Société sont ou impliquent des énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses raisonnables qui ont été formulées par la Société à la date où ces énoncés ont été faits et sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, la performance ou les réalisations de la Société soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter, les résultats réels des activités actuelles de mise en valeur, d'ingénierie et de planification, l'accès à du financement et les futurs prix pour le graphite, les risques inhérents aux nouvelles opérations minières, les risques inhérents aux activités de prospection minérale et de développement minier, l'incertitude du traitement commercial des technologies de la Société, et les facteurs abordés dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle de la Société. Les énoncés prospectifs du présent rapport ESG portent notamment sur : les activités de mise en valeur de la Société et ses plans de production ; le développement du projet minier Uatnan ; l'impact de maladies infectieuses, de pandémies ou de toute autre crise de santé publique et l'impact

de la conjoncture économique et d'événements imprévus sur les activités de la Société ; les perspectives d'avenir, le développement et la stratégie d'affaires de la Société ; les dépenses d'investissement et les coûts d'exploitation prévus de la Société ; les estimations de ressources minérales et de réserves minérales ; les initiatives de la Société visant à produire du matériel d'anode actif pour batteries lithium-ion écologique et durable ; la réglementation gouvernementale régissant les opérations minières ; la réglementation et la conformité environnementales ; la réalisation des paramètres économiques prévus de la construction et de l'exploitation de la mine Matawinie et de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour ; la capacité d'obtenir un financement suffisant et les permis requis pour le développement de la mine Matawinie et de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour ; et les occasions d'affaires qui s'offrent à la Société ou qui sont saisies par cette dernière.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses raisonnables de l'avis de la direction, y compris, mais sans s'y limiter : la conjoncture économique et commerciale en général ; l'absence d'impact opérationnel direct découlant de maladies infectieuses ou de pandémies ; l'offre et la demande, les livraisons et le niveau et la volatilité des prix pour les produits de graphite ; la nature spéculative de la prospection minérale et du développement minier ; les changements dans le rendement de la production minérale et la hausse des coûts ; les succès de l'exploitation, de la prospection et du démarrage de nouvelles mines ; le risque que les données de prospection soient incomplètes et que des travaux supplémentaires soient nécessaires pour réaliser une évaluation plus détaillée, par exemple du forage, des travaux d'ingénierie, des études socio-économiques et des investissements ; l'impact de l'inflation sur les activités de prospection et de mise en valeur planifiées par la Société ; les délais d'obtention des permis et des approbations réglementaires et gouvernementaux requis pour la mine Matawinie et l'usine de matériaux de batterie de Bécancour ; la disponibilité de financement pour assurer la mise en valeur des propriétés de la Société et la construction de ses installations à des conditions raisonnables ; la possibilité que la Société contracte des dettes supplémentaires ; la capacité de se procurer de l'équipement et des fournitures opérationnelles en quantité suffisante et en temps opportun ; des coûts plus élevés, des délais, des suspensions et des problèmes techniques associés au développement, à la construction et à la mise

en service de la mine Matawinie et de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour; le maintien en règle du titre et des droits de la Société à l'égard de ses propriétés; la capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié et de maintenir des relations positives avec le personnel; le risque de faire appel à des consultants; les échéanciers de développement et de production; la concurrence et les risques liés aux marchés; les pressions sur les prix; l'exactitude des estimations de ressources minérales et de réserves minérales de la Société (notamment en ce qui a trait à l'envergure, à la teneur et au taux de récupération), ainsi que les hypothèses géologiques, opérationnelles et de prix sur lesquelles elles sont fondées; la nature volatile du cours des actions d'une société de ressources et les obligations publiques de la Société; les fluctuations des devises; le fait que certaines initiatives d'améliorations commerciales en soient encore aux premières étapes d'évaluation et qu'une analyse d'ingénierie ou autre soit requise afin d'évaluer pleinement leur impact; le fait que certaines des initiatives décrites dans ce rapport ESG en soient encore aux étapes préliminaires et pourraient ne pas se matérialiser; la continuité d'exploitation et la gestion de crise; ainsi que les autres hypothèses et facteurs décrits dans les présentes et dans ce rapport ESG.

Bien que la Société ait tenté d'identifier des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, il peut y avoir d'autres facteurs qui fassent en sorte que les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que de tels énoncés se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs et lectrices ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser tout énoncé prospectif inclus dans le présent rapport ESG, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf pour se conformer aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les données sur les marchés et l'industrie citées dans le présent rapport ESG ont été obtenues auprès de sources tierces et de rapports sur l'industrie, de publications, de sites Web et d'autres sources d'information accessibles au public, ainsi que des données sur l'industrie et autres préparées par la Société ou pour le compte de la Société en se basant sur sa connaissance des marchés dans lesquels elle est présente, y compris des informations fournies par des fournisseurs, partenaires, clients et autres participants de l'industrie.

La Société est d'avis que les données sur les marchés et les données économiques citées dans le présent rapport ESG sont exactes en date de la publication du rapport et, en ce qui a trait aux données préparées par la Société ou pour le compte de la Société, que les estimations et hypothèses sont actuellement appropriées et raisonnables, mais rien ne garantit que ces données sont exactes ou exhaustives. L'exactitude et le caractère exhaustif des données sur les marchés et des données économiques citées dans le présent rapport ESG ne sont pas garantis et la Société ne prend aucune position quant à l'exactitude de ces données. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans ces rapports ou publications, et l'on devrait s'attendre à ce que la possibilité de variations importantes augmente à mesure que la durée de la période visée par les prévisions s'allonge. Bien que la Société croie que ces données sont fiables en date de la publication du rapport, la Société n'a pas vérifié de façon indépendante les données provenant de sources tierces citées dans le présent rapport ESG, n'a pas analysé ni vérifié les études ou les sondages sous-jacents auxquels ces sources se fient ou se réfèrent, et n'a pas déterminé les hypothèses sous-jacentes à propos des marchés, du contexte économique ou autres sur lesquelles ces sources se fondent. Les données sur les marchés et les données économiques sont susceptibles de varier et ne peuvent être vérifiées en raison de limites quant à la disponibilité et la fiabilité des sources de données, à la nature volontaire du processus de collecte de données et à d'autres restrictions et incertitudes inhérentes à toute étude statistique.

Le présent Rapport ESG 2023 ne constitue ni ne fait partie d'une offre ou d'une invitation à vendre ou à émettre, ni d'une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres.

À l'exception de toute condition légale obligatoire et à laquelle il ne peut être dérogé, NMG n'accepte aucune responsabilité pour toute perte, tout dommage, tout coût ou toute dépense (direct ou indirect) encouru par toute personne en raison d'une erreur, d'une omission ou d'une déclaration erronée dans les informations contenues dans le présent Rapport ESG 2023.



NMG.com

## Le développement durable est propulsé par une approche holistique, l'innovation collaborative et l'amélioration continue

Nous rendons régulièrement compte de nos progrès et de notre impact tout au long de l'année. Abonnez-vous à nos alertes d'information ou suivez-nous sur les médias sociaux pour nous accompagner dans cette démarche.

38-256-7359  
w.lindecana.com



Le poids de l'ampoule MCP varie en fonction du format et du contenu des bouteilles pleines maximales (2 000 kg).  
MCP weight may vary depending on cylinder size and content. Maximum weight 2,000 kg.